

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## BORDEAUX

Maison Beryola  
transforme le chanvre  
en caviar

## GIRONDE

Le nouveau visage  
d'Exp'Hôtel

ÉRIC ET  
PHILIBERT  
PERRIN

Château .  
Carbonnieux  
La tradition,  
reincarnée



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

### GRONDE

4 En bref Gironde

**12 À la Une**  
Château Carbonnieux :  
la tradition réincarnée

**18 Bordeaux**

Le nouveau visage d'Exp'Hôtel

**20 Bordeaux**

Maison Beryola  
transforme le chanvre en caviar

### EN RÉGION

22 En bref Nouvelle-Aquitaine

**23 Lot-et-Garonne**

Un incubateur au cœur du futur campus

**24 Landes**

Transmission d'entreprise  
avec Cap Cession

**26 Dordogne**

Management : Booster les relations

## Le cercle des experts

**28 Chronique de la com'**

Oui, les idées créent du business !

**32 Chronique des notaires de la Gironde**

Faire un testament, à quoi ça sert ?

**36 Chronique du Barreau de Bordeaux**

TVA de 5,5 % :  
travaux de rénovation énergétique  
des logements éligibles

## Tendances Business

**40 Conjoncture**

Les ETI fragilisées mais confiantes

**42 Territoires**

Le transport public cherche  
de nouvelles ressources

## Vini & Culture

44 En bref Sortir en Gironde

**46 Chronique**

Fauvisme : On dirait le Sud

**48 Le coup de cœur de Philippe**

Anseillan, l'autre Pauillac

**50 Cinéma**

*Le Passion de Dodin Bouffant*

54 Annonces Légales



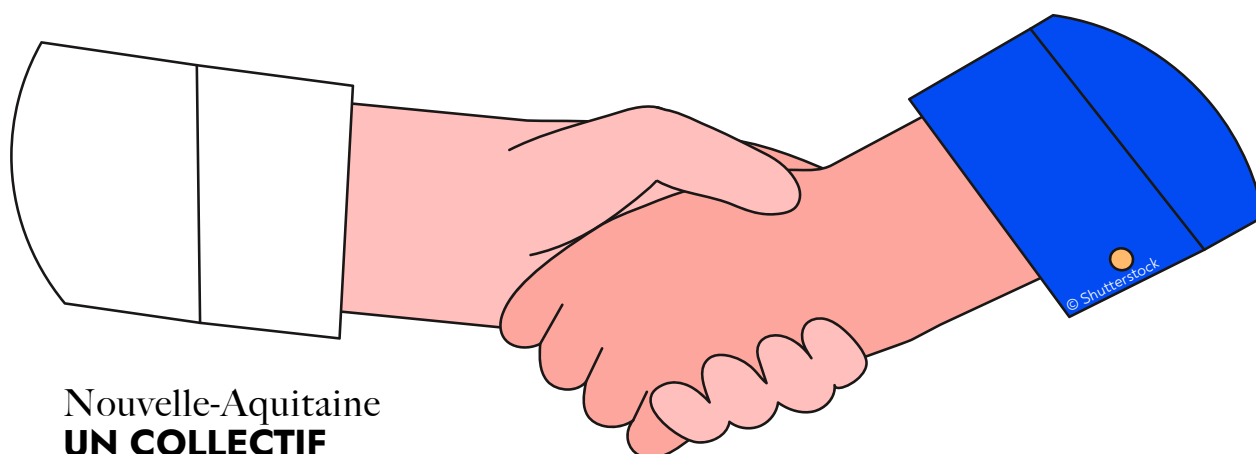
# Gironde En bref



## Canéjan **CHEOPS TECHNOLOGY CONFORTE SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE**

2022/2023 restera comme un exercice charnière pour Cheops Technology. Basé à Canéjan, le spécialiste du cloud computing a annoncé, ce lundi 30 octobre, un chiffre d'affaires de plus de 148 M€, en hausse de 15,5 %, et un chiffre d'affaires consolidé de plus de 158 M€. « Le déploiement du plan stratégique Horizon 2030 s'ouvre désormais », assure l'entreprise qui affiche ses ambitions de croissance externe. Après avoir lancé en avril l'offre de messagerie et d'espace de travail souverain Mail in France, Cheops Technology accélère ainsi sur le développement de services souverains pour les PME/ETI régionales

et les établissements publics. Elle lance CyberPatriot, une offre en cybersécurité qui aurait déjà séduit une demi-douzaine de clients. Cheops Technology maintient par ailleurs ses ambitions dans le domaine de la recherche et développement et de l'innovation et a engagé une évolution de son organisation pour pérenniser la réussite de son plan stratégique. La division Cheops Cyberdéfense a été créée en mai pour l'ensemble de ses activités cybersécurité tandis qu'une entité dédiée au calcul haute performance est annoncée en 2024. Cheops Technology, qui a conclu en octobre l'acquisition de la société toulousaine SolutionData, finalise enfin l'intégration de sa filiale suisse DFi Service. L'objectif, à court terme, pour Cheops Technology qui emploie 700 personnes consiste à consolider sa position de leader du cloud computing et des services managés en France, et à moyen terme à faire émerger un champion du secteur en Europe francophone.



## Nouvelle-Aquitaine UN COLLECTIF POUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Composé de 35 structures et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Collectif des acteurs de la transmission d'entreprise a été lancé le 30 octobre sous l'impulsion du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Alors que près de 35 % des dirigeants de TPE ont plus de 55 ans dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services sur le territoire, la transmission d'entreprise est en effet « un véritable enjeu économique et social », affirme la Région, qui en a fait une « cause régionale ». En fédérant et mobilisant l'ensemble des acteurs de la transmission, la Région poursuit 4 objectifs : partager les connaissances, les bonnes pratiques et les actualités ; améliorer, faciliter et fluidifier le travail des acteurs sur le terrain ; contribuer au bon déploiement de la feuille de route régionale et proposer des expérimentations dans les territoires et/ou les filières et secteurs ; et enfin promouvoir et valoriser la transmission et la reprise d'entreprise.

## Bordeaux LE PALAIS DE LA BOURSE REÇOIT LE CONGRÈS DES OPHTALMOLOGISTES DE FRANCE

Le 24 novembre, Bordeaux sera la capitale des ophtalmologistes de France. Deux cents praticiens français et étrangers doivent se retrouver au Palais de la Bourse pour le congrès Burdi'Gallien, une journée scientifique en présence d'orateurs de renom présents pour échanger autour des cas récalcitrants médicaux et chirurgicaux en ophtalmologie. Une conférence du philosophe Charles Pépin sur les vertus de l'échec est également prévue. Organisé par le Centre Ophtalmologique Gallien, le congrès s'adresse aux professionnels de la santé, à la presse associée et aux autres acteurs de la science ophtalmologique. La Nouvelle Clinique Bel-Air et la Clinique Thiers du groupe GBNA Santé, reconnues en France dans la prise en charge ophtalmologique, sont partenaires de l'événement.





## Bordeaux **KASPERA INVESTIT POUR INDUSTRIALISER SON PROCÉDÉ**

Elle veut en finir avec les fertilisants chimiques et pesticides de synthèse et contribuer au développement de produits durables pour préserver l'environnement et la santé des consommateurs. Fondée en 2018, Kaspera développe une technologie de rupture spécialisée dans la micro encapsulation (biosourcée et biodégradable) d'ingrédients actifs naturels, destinée à des fabricants de bio-intrants, de produits de nutrition humaine et animale (probiotiques). Installée à Bordeaux depuis mars 2022, l'entreprise a déposé ses premiers brevets, fiabilisé sa technologie et validé son procédé à une première échelle industrialisable (30 tonnes par an). Elle compte désormais investir près de 430 000 euros pour dupliquer les pilotes laboratoires en deux unités de pilotes industriels de 50 tonnes par an avec le système qualité requis. Il s'agit de se doter d'une capacité de production dans un environnement industriel à une première échelle significative de démonstration au sein de son bâtiment actuel. Les enjeux sont de démontrer à ses partenaires des avancées dans l'industrialisation de son procédé et de produire les premiers lots commerciaux en 2024-2025. La biotech qui compte 17 personnes annonce 4 recrutements en 2023 puis 9 en 2024 et 9 en 2025. Membre du cluster Agri Sud Ouest Innovation et du cluster Biocontrôle Nouvelle-Aquitaine, elle prévoit d'employer 39 personnes en 2025 et 200 en 2028. Le marché de la micro encapsulation a été évalué à 10 milliards de dollars en 2021, une croissance rapide depuis 10 ans et qui devrait se poursuivre puisque le marché devrait doubler d'ici 2028.



## Martillac IMPLANET PRÉCISE SON PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Implanet avait annoncé fin septembre le lancement dans les prochains mois d'une levée de fonds entre 5,5 M€ et 6,4 M€. La société de technologies médicales, spécialisée dans les implants destinés à la chirurgie orthopédique et dans la distribution de matériel médical technologique, précise désormais les modalités de fixation du prix de l'opération d'augmentation de capital à venir. Cette opération qui interviendrait courant janvier 2024 prendrait la forme d'une augmentation de capital par émission avec maintien du droit préférentiel de souscription (« DPS ») ouverte à tous les actionnaires. L'opération sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Mixte le 16 novembre prochain. En attendant, dans le cadre d'un avenant signé le 27 octobre, Sanyou Medical, actionnaire de référence, a confirmé son engagement de participation à hauteur de 5 millions d'euros sous certaines réserves. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a d'ores et déjà délivré, le 31 octobre, une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat en cas de franchissement de seuil de 50 % du capital post opération. L'apport d'un tel financement permettrait de renforcer la situation financière de la société, de faire face à ses engagements financiers et d'assurer le développement commercial de ses dispositifs médicaux. Implanet qui emploie 43 collaborateurs a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 M€ en 2022. L'entreprise girondine est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris.



## Bordeaux 2023, L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION POUR IQSPOT

« 2023 aura marqué un tournant pour notre développement », a déclaré Julien Bruneau, CEO d'iQspot. Cette entreprise bordelaise, fondée en 2015, a développé une plateforme qui agrège les données énergétiques des bâtiments tertiaires relevées par des capteurs en temps réel. Une solution qui permet aux foncières de traquer le gaspillage énergétique. Depuis le début de l'année, plus de 41 millions de données ont été analysées. iQspot couvre désormais une surface de 2 400 000 m<sup>2</sup> répartie dans 553 bâtiments en France et à l'étranger. L'entreprise qui emploie 32 personnes travaille actuellement sur une innovation qui consiste à aller plus loin dans les réductions d'énergie en réalisant 8 % d'économies supplémentaires par rapport à la solution existante estimée à 16 %.



## Mérignac **LEASECOM INAUGURE DE NOUVEAUX LOCAUX ÉCORESPONSABLES**

La société spécialisée dans le financement locatif d'équipements professionnels, présente partout en France et en Gironde depuis 2000,

a inauguré ses nouveaux locaux mi-octobre. Situés au sein de l'immeuble ARKO, à Mérignac, et hébergeant 113 collaborateurs sur 1 325 m<sup>2</sup>, alliant durabilité et innovation, ils affichent les engagements environnementaux et sociaux pris par l'entreprise ces dernières années. « Au cours des dernières années, nous avons souhaité faire évoluer nos espaces de travail, avec des bureaux chaleureux, adaptés et modernes. Nous avons remarqué que la transformation de ces espaces a encouragé nos collaborateurs à revenir au bureau », souligne dans un communiqué Laurent Desplaces, président de Leasecom. « Avec l'ouverture de ces nouveaux locaux écoresponsables à Bordeaux, nous concrétisons notre engagement en faveur d'un avenir plus durable. Ces locaux ne sont pas seulement un espace de travail, mais le reflet de notre vision, où chaque geste compte pour préserver notre environnement. (...) », ajoute-t-il.



## Pessac **LE CAMPUS CYBER NOUVELLE-AQUITAINE CHOISIT ALTOSPAM**

L'entreprise bordelaise spécialisée dans la lutte contre le spam, le phishing et les ransomwares a été choisie par le Campus Cyber Nouvelle-Aquitaine, qui vient d'ouvrir ses portes à Pessac, pour protéger les environnements et messageries des équipes. Fortement exposé à des cyberattaques de toute sorte, en raison de ses activités, le campus a décidé de se tourner vers une solution souveraine. « Travailler avec Altospam nous permet de nous appuyer sur une solution de confiance et de proximité pour protéger nos environnements de messagerie et les adapter à nos différentes actions. De plus, en collaborant avec Altospam qui est également implanté en Aquitaine, nous avons l'assurance de pouvoir agir en proximité avec leurs équipes et d'initier des synergies avec d'autres acteurs complémentaires de la filière cyber locale », précise dans un communiqué Guy Flament, directeur du Campus Cyber Nouvelle-Aquitaine.





L'équipe de la start-up Beelly



## Bordeaux **BEELLY FAVORISE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS L'IMMOBILIER**

« En créant Beelly, nous souhaitons démontrer les gains de la rénovation énergétique en la rendant simple et accessible à tous dès l'annonce immobilière. Afin que les acquéreurs soient conscients du potentiel du logement après travaux et puissent avoir toutes les cartes en main avant de se lancer sereinement dans leur projet immobilier », indique dans un communiqué Manuel Letort, fondateur et dirigeant de la start-up créée en 2023 et accompagnée par Unitec, qui avait auparavant fondé la start-up Fridaa. Concrètement, l'outil s'insère dans les annonces immobilières pour améliorer le diagnostic de performance énergétique (DPE) des biens énergivores, en calculant le coût des travaux nécessaires, les économies d'énergie en résultant, les subventions existantes pour les financer ou encore la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>. Permettant également aux acquéreurs de négocier le prix des biens sur la base de ces données, Beelly est déjà utilisé par plus de 4 000 agences immobilières en France et espère multiplier ses partenariats « afin de démocratiser la rénovation énergétique ».

## Cenon **POSE DU PREMIER MUR VÉGÉTALISÉ EXPÉRIMENTAL VEGETEK**

Fondée en 2007, la société Vertige Mon Toit Vert proposait un concept de « prêt à poser végétal » pour toitures. Après 15 ans d'investissement en R&D et plus de 750 000 m<sup>2</sup> de toitures végétalisées, l'entreprise devient Vegetek. Elle a achevé fin octobre la pose de son premier mur végétalisé breveté sur son bâtiment expérimental dédié aux chercheurs et ingénieurs du secteur R&D, à Cenon. Ce spécialiste de la végétalisation des bâtiments souhaite ainsi passer à la vitesse supérieure en développant son offre de végétalisation pour les murs, façades, sols et balcons. Vegetek, qui participe activement au rafraîchissement des bâtiments, à l'isolation phonique, à l'étanchéité et à la durabilité des structures, tout en permettant de réduire les dépenses énergétiques, a pour ambition de devenir le leader de l'ingénierie végétale du bâtiment. L'entreprise, qui dispose de son propre site de cultures de plantes adaptées, la Green Factory, revendique proposer la solution la moins chère du marché et devrait embaucher une trentaine de personnes en 2024.



Un mur végétal Vegetek installé sur la façade d'un immeuble de Biganos



MATHIEU  
DEPARDIEU

## Bordeaux MATHIEU DEPARDIEU DOUBLEMENT PRIMÉ AU SALON DU CHOCOLAT

Il a été récompensé par le Club des croqueurs de chocolat, l'équivalent du Guide Michelin en chocolaterie, qui a dégusté à l'aveugle les créations de 200 participants. Sur une dizaine de prix remis, Mathieu Depardieu en a reçu deux au Salon du Chocolat, le 28 octobre, à Paris. Le chef chocolatier de Ganache, un restaurant bistrannique à Bordeaux, a décroché le prix de l'enthousiasme et le prix de la tablette d'or. La sélection gagnante : une ganache noire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, une ganache noire au citron vert, un rocher-noisette du Lot-et-Garonne avec des éclats de fèves de cacao torréfiées sur le dessus et un caramel semi-liquide à la lavande avec une coque chocolat noir.

## Bordeaux DIVA FLORA LAURÉAT D'UN COSMETIC 360 AWARD

Jeune entreprise innovante du secteur de la cosmétique, Diva Flora propose des soins à base de dérivés de chanvre, avec une démarche d'écoconception. Elle est lauréate dans la catégorie « marque et distribution » d'un Cosmetic 360 Award, remis lors de la 9e édition du salon Cosmetic 360, qui avait lieu à Paris les 18 et 19 octobre. Particulièrement dynamique en Nouvelle-Aquitaine, le secteur de la cosmétique compte environ 300 entreprises, près de 6 000 salariés et pèse un chiffre d'affaires annuel de 1,2 milliard d'euros. En partenariat avec le pôle de compétitivité régional Cosmetic Valley et l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI NA), la Région a ainsi accueilli 21 entreprises ou structures sur son stand collectif Nouvelle-Aquitaine, représentant le plus grand pavillon régional du salon Cosmetic 360. Parmi elles : Cerevaa (Martillac), Cosmoya (Martillac), Dynvibe (Pessac), Elysia Bioscience (Martillac), Imasens (Bordeaux), ITERG (Canéjan), Laboratoires Cosderma (Bordeaux), Maprecos (Martillac), PolymerExpert (Pessac), SGS IDEA (Martillac) et le bordelais Diva Flora.



# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique  
Vie des entreprises et des collectivités  
Décryptages juridiques  
Annonces légales - Ventes aux enchères

**79** € TTC  
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur [echos-judiciaires.com](http://echos-judiciaires.com)

Paiement sécurisé



<b>Magazine + Web</b>	<input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 €	<input type="checkbox"/> 1 AN = 79 €	<input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 €
<b>Web</b>	<input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 €	<input type="checkbox"/> 1 AN = 39 €	<input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 €

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Autre contact \_\_\_\_\_

Nombre d'abonnements souhaité \_\_\_\_\_

Contact : Catherine Depetris  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com) / 05 57 14 07 55  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

# LA UNE

ÉRIC ET  
PHILIBERT  
PERRIN





Château ·  
Carbonnieux  
La tradition,  
**réincarnée**

**LÉOGNAN** • Éric et Philibert Perrin, propriétaires  
- avec leur sœur Christine - du Château Carbonnieux,  
lancent leur cuvée prestige nommée 1741.  
Ce monocépage, issu de vignes anciennes, est un  
hommage au moine bénédictin Dom Galéas qui a produit  
les premiers assemblages de vin blanc du domaine.

Par Nathalie VALLEZ





© atelierdestyle



© D. R.

**C'**est lui sur l'étiquette, Dom Galéas recueilli sous la fameuse coquille Saint-

Jacques, emblème du château Carbonnieux. Ce moine bénédictin, qui a fortement contribué à la notoriété des vins blancs du château, incarne la toute nouvelle cuvée 1741. Un retour aux sources pour ce domaine, propriété de la famille Perrin, ancré dans l'histoire et la tradition. Un 100 % sémillon qui sera produit uniquement les meilleures années, présenté dans un flacon précieux.

### BORDEAUX, PLANÈTE VIN

C'est en 1956 que la famille Perrin s'est installée dans le Bordelais. Marc Perrin décide d'acheter cette propriété aux abords de la ville. La famille, d'origine bourguignonne, arrive d'Algérie et souhaite investir dans le vignoble : « C'était presque une propriété d'agrément

au départ », remarque Éric Perrin, son petit-fils, actuel propriétaire avec son frère Philibert et sa sœur Christine. Depuis 1953, date de classification des Graves, le château Carbonnieux a le titre de Cru Classé des Graves en blanc et en rouge. Il rachète également le château Latour Léognan qui devient le second vin de la propriété. Malheureusement, dans les années 60, les mauvais millésimes se succèdent. Il faudra attendre la décennie suivante, et surtout les années 80 et 90, celles où « Bordeaux était la planète vin », comme le remarque Éric Perrin, avec des familles dynamiques investies pour le faire rayonner à l'international.

### APPELLATION PESSAC-LÉOGNAN

En 1962, Antony Perrin, fils de Marc, rejoint le château Carbonnieux et va largement contribuer à son prestige. Il lance tout un plan de restructuration du vignoble pour le remettre en état, replanter des vignes : « Il croyait beaucoup

## UN CHÂTEAU ANCRÉ DANS L'HISTOIRE

Le château, qui appartenait aux seigneurs de Carbonnieux est acquis en 1519 par la famille Ferron qui le gardera jusqu'en 1740.

Elle le cède alors aux moines bénédictins de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux. C'est l'un d'eux, Dom Galéas, moine cellérier du domaine qui a initié les premiers assemblages à base de sémillon et leur mise en flacons. La famille Ferron avait commencé à configurer le vignoble, vont eux restaurer l'exploitation et investir pour porter le domaine à 160 ha. Thomas Jefferson, de passage dans le Bordelais en 1787, le remarquera. Après la Révolution française, c'est la famille Bouchereau qui va contribuer au développement des cépages rouges de la propriété. Après avoir œuvré à une collection unique de plants de vignes français et étrangers, les Bouchereau revendent la propriété en 1878. En 1953, 3 ans avant l'acquisition du domaine par la famille Perrin, le tout nouveau classement des crus de Graves attribue au château le double titre de cru classé en blanc et en rouge. En 1987, il entre dans l'appellation Pessac-Léognan créée par André Lurton.

en l'avenir des vins », intervient son fils Éric. Les années 80 coïncident avec une phase d'investissement et la modernisation des outils de production. Il rachète le château voisin Le Sartre en 1981, et le château Bois-Martin qui sera intégré à la propriété (et qui seront revendus en 2017 à Bernard Magrez). « Il a entamé un vaste travail d'arrachage et de replantation sur ces propriétés à l'abandon. »

À la fin des années 90, la famille Perrin possède alors 180 hectares classés en Pessac-Léognan. Antony Perrin prend également des fonctions de représentation en devenant président des Crus Classés de Graves dans les années 80, président de l'Union des Grands Crus de 1991 à 1995, et devient l'un des créateurs et promoteurs

de l'appellation Pessac-Léognan. « Avec mon frère on a suivi la même lignée », précise Éric Perrin, « moi aux Grands Crus de Graves et lui au syndicat des Pessac-Léognan et à la Commanderie de Bordeaux. J'ai même été vice-grand-maître au Grand Conseil du Vin de Bordeaux ».

### PERRIN 4<sup>E</sup> GÉNÉRATION

À ce jour, Éric s'occupe essentiellement de la commercialisation et promeut les vins de Carbonnieux à l'international, tandis que Philibert s'investit dans les vignes et à l'élaboration des vins. Enfin, la relève est assurée puisque les fils d'Éric Perrin viennent également de rejoindre l'équipe. Marc organise la campagne primeurs et Andréa est

“ On a eu envie de retrouver le goût du sémillon racé qu'on avait connu autrefois ”



l'œnologue de Carbonnieux depuis 2018. « Marc était viscéralement attaché à Carbonnieux. Andréa a lui eu une riche expérience avant d'arriver », analyse Éric Perrin, « Si on peut essayer de transmettre, comme ça s'est passé avec mon



© DEEPIX

© Lafitebordeaux



## 1741

1<sup>er</sup> millésime 2020  
1 an d'élevage  
2 ans de mise en bouteille  
12 hectolitres  
1 500 bouteilles

grand-père, mon père puis mon frère et moi, on peut ainsi intégrer ces nouvelles générations pour perpétuer la tradition et l'histoire familiale. » Christine, leur sœur, intervient d'ailleurs également sur la partie communication, réseaux sociaux et œnotourisme.

### 1 500 BOUTEILLES

Riche de ce patrimoine, la famille Perrin a choisi de rendre hommage au premier millésime à travers sa nouvelle cuvée 1741. « On a sélectionné un lot de sémillon qui nous a séduits et on a eu envie, comme sur les grands millésimes, d'en faire faire une cuvée prestige ». « Le cépage sémillon est peu développé, si ce n'est pour les liquoreux », rebondit Philibert Perrin, « Nous faisons partie des rares propriétés à avoir de vieux pieds de sémillon, qui ont environ 70 ans, ce sont des cépages résistants. Nous avons entamé un travail de sélection pour cette cuvée particulière. » Sur Château Carbonnieux blanc, l'assemblage est à peu près 2/3 sauvignon et 1/3 sémillon. Mais au moment des assemblages, l'envie se fait de plus en plus prégnante de créer un mono-cépage. « C'est une sélection de 3 vieilles parcelles, soit 12 hl et 1 500 bouteilles. Après 10 ans d'élevage, elles ont été mises en bouteille en novembre 2021, toujours en hommage aux moines qui les conservaient 3 ans en barrique. »



# “C’est une sélection de 3 vieilles parcelles, soit 12 hl et 1 500 bouteilles”

## ÉTIQUETTE MYTHIQUE

La bouteille transparente, « comme celle de Carbonnieux qui crée une identité », précise Philibert Perrin, « est plus cosue, plus lourde. », cirée de blanc. Un travail graphique récent avait déjà coordonné les étiquettes en blanc et en rouge des châteaux Carbonnieux et La Tour Léognan. Celle-ci s’inscrit dans ce renouveau du visuel du château : avec la coquille Saint-Jacques, Dom Galéas et le chiffre 1741. « Cette date symbolique nous plaisait. Les Champenois font ça aussi. » Mais attention, « ça ne doit pas être assimilé à un second vin », prévient Philibert Perrin, « on voulait faire quelque chose de différent et de moderne. »

## VIGNES ANCIENNES

Marc et Andréa Perrin ont imaginé un vin blanc sec rappelant celui des origines. « On a eu envie de retrouver le goût du sémillon racé qu’on avait connu autrefois », expose Philibert Perrin. Ce sémillon, produit sur des vignes anciennes et un sol argilo-calcaire, est d’une grande rareté. « On a une attaque fraîche, avec de la tension, de la vivacité, puis on a cette longueur, de la puissance et de la persistance. On sent des arômes de fruits murs et cette finesse du minéral. C’est vraiment un sémillon chic, élégant. » analyse Philibert Perrin. « On travaille beaucoup sur la finesse, l’équilibre, l’élégance », confirme son frère.

## CUVÉE RARE

Pour autant, il n’y aura pas de cuvée chaque année : « avec une telle ambition, on privilégie les années exceptionnelles », annonce Philibert Perrin. Si l’année 2021 était excellente pour le sauvignon, l’année 2022 semble prometteuse

pour le sémillon. Un lot est réservé, mais il sera mis en bouteille seulement s’il entre dans les critères. « Notre volonté est de le faire occasionnellement. C’est un cépage

traditionnel avec une approche moderne. »

La cuvée 1741 sera orientée vers les cavistes et la grande restauration. Elle restera une cuvée rare. Et si c’est un grand succès ? hasarde-t-on... « On a envie de garder ce côté confidentiel » répondent-ils de concert. « C’est un vin racé avec une identité forte qui complète bien la gamme de Carbonnieux. » ■



# Le . nouveau VISAGE d'Exp'Hôtel



**BORDEAUX** • Exp'Hôtel, salon de la restauration, des métiers de bouche et de l'hôtellerie, se tiendra du 19 au 21 novembre avec un nouvel ambassadeur très investi : le chef Stéphane Carrade. Au programme de cette 6<sup>e</sup> édition qui coïncide avec les 10 ans du salon, concours et démonstrations, ainsi que des sujets d'actualité tels que la gestion des biodéchets ou la mobilité.

Par Nathalie VALLEZ

« C'est le salon du renouveau », ont promis les organisateurs du salon Exp'Hôtel qui rassemble les professionnels de la restauration, des métiers de bouche et de l'hôtellerie. Pour sa 6<sup>e</sup> édition qui coïncide avec ses 10 ans (c'est une biennale organisée par BEAM – Bordeaux Events and More), le salon se tiendra du 19 au 21 novembre au parc des expositions de Bordeaux. Et ce renouveau s'incarne avec un nouvel ambassadeur : Stéphane Carrade, chef doublement étoilé du Skiff Club/hôtel Haaïtza, qui remplace le très médiatique Philippe Etchebest et compte bien s'investir dans le projet. « Le choix de Stéphane Carrade a été une évidence », remarque Franck Chaumès, président national de l'Umih.

## 17 HÔTELS LUXE

Ce renouveau s'illustre également avec une nouvelle place pour le secteur Hospitality. L'hôtellerie devient un axe fort de ce salon en raison de son développement : à l'horizon 2025, 17 hôtels haut de gamme ou luxe sont en projet dans la métropole bordelaise. D'autre part, 40 % des hôteliers locaux envisagent d'importants travaux de rénovation et 30 % l'ajout de nouveaux équipements ou services.

Pour répondre à leurs attentes, Exp'Hôtel reconstitue un espace immersif autour de 4 expériences : chambre ; mixologie/bar ; espace bien-être et sportif ; coworking. En parallèle, l'espace start-up réunira des jeunes entreprises innovantes, et le premier trophée de l'innovation hôtellerie – ADI Tourismelab proposera des pitch le mardi 21 novembre.

## EX-TROPHÉE PHILIPPE ETCHEBEST

Moments forts de l'événement : les compétitions spectacles ! Les épreuves pluridisciplinaires réunissent chefs, MOF, artisans ou futurs talents, qu'ils soient cuisiniers, chocolatiers, pâtisseries, bouchers, charcutiers-traiteurs, sommeliers, boulangers, maîtres d'hôtel ou

“ 17 hôtels haut de gamme ou luxe sont en projet dans la métropole bordelaise d'ici 2025 ”



© Exp'Hôtel / Artistes Associés Photographes



Valérie Bannier, responsable du Salon (Beam), Franck Chaumès, président national UMIH, Stéphane Carrade, président du Salon et Nathalie Laporte, présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Nouvelle-Aquitaine

© D.R.

encore écaillers, professionnels ou apprentis. 7 nouveaux concours sont programmés, à commencer par le Trophée Excellence Klesia, qui remplace le trophée Philippe Etchebest, présidé par Stéphane Carrade et piloté par Jérôme Schilling (2 étoiles au restaurant Laliq) et Laurent Delarbre (MOF maître d'hôtel).

Parmi les autres concours, on retiendra le championnat du monde des écaillers ou encore la course des garçons de café : une tradition qui fait ses premiers pas à Exp'Hôtel ! Philippe Etchebest, qui ne pouvait plus assurer la présidence du salon en raison de ses multiples engagements, sera présent le mardi pour la journée de la transmission pour un temps d'échanges : « Pitch ton resto ».

### FOOD-TRUCKS

Exp'Hôtel reste soucieux des problématiques actuelles en portant une attention particulière à la res-

ponsabilité sociétale. Des débats seront organisés autour de la mobilité, de la gestion des biodéchets et de la transmission sur le grand plateau. Différents espaces recevront les visiteurs : une partie employeurs : « Open Job », la mise en avant des producteurs locaux et des circuits courts « Loc'Halles du Sud-Ouest », ainsi que des espaces d'échanges sur les sujets comme le coût

de l'énergie, les difficultés de recrutement ou encore l'inflation. Exp'Hôtel ouvre également un secteur d'exposition véhicules (frigorifiques, triporteurs, food-trucks) qui répondent aux nouveautés du secteur. ■

### EXP'HÔTEL EN CHIFFRES

- 20 000 professionnels
- 350 exposants
- 120 chefs et MOF
- 15 épreuves
- 5 pôles d'exposition (Food et cuisine / déco design, aménagement / services / nouvelles technologies / Véhicules)



# Maison Beryola transforme le chanvre en caviar

**BORDEAUX** • La start-up ambitionne de révolutionner le marché du CBD avec une technologie innovante : l'encapsulation. Maison Beryola cible la restauration et les épiceries fines pour faire connaître son caviar de chanvre.

Par Marie-Amélie HUSSON

**E**t s'il était possible d'allier CBD et gastronomie? C'est le credo de Maison Beryola, entreprise basée à Bordeaux, qui propose du caviar issu de la fleur de chanvre : « en France, compte tenu de la réglementation, on traite uniquement la molécule de CBD (cannabidiol, N.D.L.R.) », révèle Jeanne Bibette, cofondatrice de la marque.

« On utilise les méthodes de la cuisine moléculaire, en intégrant une nouvelle technologie qui est l'encapsulation », continue la Bordelaise. Résultat : une bille fabriquée à base d'huile de CBD, avec la membrane la plus fine possible, qui va éclater en bouche dans le but d'offrir une expérience gustative unique.

La finesse de la perle permet de préserver les effets du cannabidiol et les saveurs du chanvre, pour une dégustation à la cuillère, en toping, ou bien en cocktails.

### FABRICATION FRANÇAISE

Son innovation, la bordelaise l'a développée avec son père, Jérôme Bibette. Propriétaire de terres dans les Hautes Landes, l'envie de cultiver la fleur de chanvre naît rapidement au sein de la famille. « Mon père était un scientifique physicien chimiste, il avait déjà travaillé dans la cuisine moléculaire avec ce genre de technologie, on a voulu pousser le concept », révèle la trentenaire. Ils fondent ainsi, il y a deux ans, la société avec d'autres actionnaires, notamment Nicolas Bremond, et David Weitz.

« L'encapsulation existe déjà, mais on est les seuls à le faire avec le CBD en France. Et on a un savoir-faire qui nous permet de créer les billes de la taille, avec le coefficient de flottaison, et de la couleur que l'on souhaite », déclare la cofondatrice. Et tout le processus de fabrication est localisé en France. La plante est cultivée en agroécologie dans les Landes. Maison Beryola s'occupe ensuite de la faire sécher, avant de

## “ On veut d'abord distribuer notre caviar de chanvre dans des restaurants bistrologiques, des étoilés ”



© Lisa Souaké

l'emmener dans leur laboratoire d'extraction, qui se trouve à cinq minutes de la ferme. « L'extraction c'est la meilleure technique pour capturer les saveurs. C'est à ce moment-là que l'on crée l'huile. Elle est ensuite envoyée chez notre partenaire qui réalise les perles », développe Jeanne Bibette.

### LE MARCHÉ DE L'ALIMENTATION

Après deux ans de recherche et développement (R&D), la start-up est aujourd'hui en plein lancement de son produit. Elle se donne trois mois pour observer les réactions du marché et réorienter la marque en fonction des retours.

Maison Beryola cible pour le moment trois marchés. D'abord celui de l'alimentation, avec le caviar de chanvre. « On veut d'abord le distribuer dans des restaurants bistrologiques, des étoilés, dont les chefs pourront communiquer dessus », argumente Jeanne Bibette. Christian Têtedoie, chef d'un restaurant étoilé à Lyon, propose, par exemple, trois recettes associées au caviar de la marque Beryola pour les fêtes de fin d'année. Cela permettrait à l'entreprise de s'atteler à la distribution en épicerie fines, dès le mois de janvier, puis petit à petit en supermarchés. « Ensuite, on a un axe plutôt boisson, dans

lequel on recherche des partenaires pour intégrer des micro-perles dans des cocktails déjà existants ou pour développer de nouvelles boissons », révèle-t-elle. La troisième piste explorerait plutôt le marché de la santé nutritionnelle. Anxiété, sommeil, récupération musculaire : l'entrepreneuse souhaiterait créer des produits (notamment des sticks à manger ou des patches) destinés aux parapharmacies.

### OBJECTIF RENTABILITÉ

« Pour le moment ce sont les actionnaires qui financent le projet », annonce la jeune dirigeante. La start-up, qui a démarré avec 200 000 euros de capital, envisage de trouver des financements externes d'ici un an.

L'ambition de l'entreprise qui emploie quatre personnes : avoir atteint la rentabilité d'ici la fin de l'année. « Notre objectif est de sortir notre produit en marque blanche, pour faire un peu de cash tout en essayant de trouver des codéveloppements de produits », ajoute-t-elle.

« On sait qu'il faut une sorte d'éducation au consommateur final, la génération de demain est intéressée par ce produit. On est un peu en avance vis-à-vis des mentalités, mais ça va le faire », confie Jeanne Bibette. ■



© MA Husson

# Nouvelle-Aquitaine En bref



## Saint-Paul-lès-Dax RESTRUCTURATION DU LYCÉE HAROUN-TAZIEFF

Sur 3 000 m<sup>2</sup> de façade, le pin des Landes se taille la part du lion dans l'extension (3 000 m<sup>2</sup>) et la reconstruction sur 2 500 m<sup>2</sup> du lycée professionnel Haroun-Tazieff, dédié aux métiers du bois, à Saint-Paul-lès-Dax. Quatre ans de travaux et 13,6 millions d'euros financés par la région Nouvelle-Aquitaine auront été nécessaires pour mener à bien l'opération conçue par l'agence saint-pauloise Hubert Architecture. Parmi les principaux travaux effectués par 17 entreprises, dont 13 landaises : la construction d'un bâtiment d'externat ; l'aménagement dans l'ancienne scierie d'un atelier charpente et de vestiaires pour les agents et les services généraux, ainsi que pour l'EPS ; la création de salles de permanence dans l'internat ; la reconstruction totale et l'extension de la demi-pension comprenant une laverie automatique.



## Landes

### LE PAYS ADOUR LANDES OCÉANES SIGNE SON CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT AVEC LA RÉGION

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Adour Landes Océanes (PALO) a conclu son contrat de développement et de transitions avec la région Nouvelle-Aquitaine, le 18 octobre dernier à Bénèsse-lès-Dax. La stratégie commune pour ce territoire qui se déploie entre littoral et intérieur, avec 176 000 habitants sur 75 communes et quatre intercommunalités (Grand Dax, Maremne Adour Côte Sud, Pays d'Orthe et Arrigans et Seignanx) est définie à partir d'un diagnostic qui pointe notamment une inégale répartition du développement économique et de l'accès aux commerces et services ; des difficultés de recrutement des principales filières « trop peu diversifiées », des difficultés importantes de logement et de mobilité. Parmi les projets susceptibles de bénéficier de fonds régionaux et/ou européens d'ici 2025 : l'accompagnement des plans plage à Capbreton et Seignosse ; la création d'une halle de marché de producteurs locaux à Orx ; la création d'une plateforme logistique et d'une légumerie et la construction d'un bâtiment dédié à l'association d'insertion Voisinage à Saint-Geours-de-Maremne ; la création d'un pôle d'échange multimodal à Saint-Vincent-de-Tyrosse ; la revégétalisation du parking de covoiturage à Saint-Martin-de-Seignanx ; la création d'itinéraires cyclables le long de l'Adour, de Rivière-Saas-et-Gourby à Saint-Paul-lès-Dax ; la transformation de la collecte des ordures ménagères et assimilés pour faciliter les gestes de tri dans l'agglomération du Grand Dax ; la restauration de l'église de Sorde-l'Abbaye, de l'abbaye de Cagnotte ou la mise en œuvre du projet touristique du moulin à vent à Bénèsse-lès-Dax.

Sainte-Colombe-en-Bruilhois

# Un incubateur au cœur

**LOT-ET-GARONNE** • L'Agglomération d'Agen ouvrira à la rentrée universitaire 2024 une pépinière d'entreprises dédiées à l'innovation et à l'économie verte. Cet incubateur se situera au centre du technopôle Agen-Garonne aux côtés des futurs locaux de la CCI 47 et de l'école de commerce Sud Management. L'ensemble constituera le campus La Serre.

Par Mathieu DAL'ZOVO

# d'un futur campus



de formation, associations) et le secteur public (collectivités, universités, chambres consulaires, laboratoires de recherches).

## ÉMERGENCE DES JEUNES POUSSÉS

Implanté au cœur du futur campus « La Serre », l'incubateur accompagnera l'émergence de jeunes pousses qui pourront ensuite proposer des solutions techniques innovantes aux entreprises implantées sur le territoire. Il pourra ainsi mettre en réseau des compétences économiques et industrielles avec les secteurs scientifiques et universitaires, tout en développant l'entrepreneuriat étudiant, grâce à la présence de l'école de commerce Sud-Management. Le campus aura donc la particularité d'être à la fois un lieu d'étude, un lieu de travail avec le développement d'une pépinière d'entreprise, un lieu de rencontre et d'échanges avec l'intégration d'un tiers-lieux ainsi qu'un lieu d'influence avec l'installation de la CCI du Lot-et-Garonne dans ces mêmes locaux explique le président de l'Agglomération d'Agen, Jean Dionis-Du-Séjour en ajoutant : « Le nom du campus, La Serre, nous renvoie irrémédiablement à la première activité humaine lot-et-garonnaise, l'agriculture, où de jeunes pousses fleurissent dans les serres. C'est aussi un clin d'œil à Michel Serres qui voyait tant de potentiel dans notre jeunesse et dans notre département ». ■

**C**est à l'occasion de la venue d'Alain Rousset que les élus agenais ont organisé une visite de chantier du futur incubateur d'entreprises à Sainte-Colombe-en-Bruilhois. D'une superficie de 860 m<sup>2</sup> commercialisables sur 1 300 m<sup>2</sup> de terrain, il sera doté de 22 bureaux modulables (entre 24 et 60 m<sup>2</sup>), 3 salles de réunions modulables (110 m<sup>2</sup>), 2 espaces de coworking de 80 m<sup>2</sup> et d'un espace de convivialité de 70 m<sup>2</sup>. Créée pour développer de nouvelles filières économiques sur le territoire (autour de l'économie verte, l'adaptation au changement climatique, la RSE...) en participant à l'animation du site, via l'organisation d'appels à projets et manifestations ayant pour but de détecter et faire émerger de nouvelles start-up innovantes, cette « plateforme d'innovation » sera un lieu ouvert pour favoriser les échanges entre le secteur privé (entreprises, centres

# Transmission d'entreprise • avec Cap Cession

**LANDES** • Depuis février dernier, Jean-Philippe Burgeat a ouvert une franchise Cap Cession à Hossegor. Il accompagne les dirigeants d'entreprise dans leurs projets d'acquisition ou de cession.

Par Cécile AGUSTI

**T**ransmettre son entreprise va bien au-delà de vendre un fonds de commerce ou des murs. Au moment de la retraite ou à l'occasion d'un changement de vie, la plupart des chefs d'entreprise aimeraient voir leur « bébé » perdurer et se développer, tout en préservant l'emploi de leurs éventuels salariés. Or, ne traiter que les questions d'immobilier ne suffit pas.

C'est pour accompagner au mieux les dirigeants d'entreprise

dans leurs projets d'acquisition ou de cession que le réseau Cap Cession France a été créé en 2019. Dans chaque département, ses experts facilitent les transmissions d'entreprise en abordant avec eux tous les aspects nécessaires : commercial, patrimonial, technique, juridique, fiscal et humain.

Cadre dans l'informatique de gestion pendant 25 ans, avant une reconversion dans l'hôtellerie en 2014, Jean-Philippe Burgeat a ouvert une antenne Cap Cession à Hossegor en février dernier, afin de couvrir le secteur des Landes. « J'ai toujours été au contact du

milieu professionnel et intéressé à comprendre ce qui se passait dans les TPE et PME. Ayant moi-même fait des transactions en achetant et revendant un restaurant et deux hôtels, j'ai compris qu'il y avait beaucoup à faire pour faciliter les transmissions d'entreprise... J'ai recherché un réseau spécialisé en la matière. Cap Cession France a développé un concept innovant qui m'a séduit. »

## « INTERMÉDIAIRE DE CONFIANCE »

Le domaine des entreprises à vendre est assez confidentiel. « Ça se fait beaucoup en off, par le bouche-à-oreille. » En conséquence, certains dirigeants ne sont pas informés des possibilités de cession qui s'offrent à eux, tandis que les repreneurs rencontrent souvent des difficultés à trouver l'entreprise correspondant à leurs critères de recherche. Dans les Landes, Jean-Philippe Burgeat se présente comme un « intermédiaire de confiance » entre les deux parties. « Les cédants font appel à moi parce qu'ils ont compris qu'il faut se faire accom-



pagner, et les acquéreurs, parce qu'ils connaissent le réseau. »

Des investisseurs le sollicitent ainsi pour trouver une entreprise à reprendre. « C'est à moi d'aller chercher des biens que je pourrais leur proposer. Souvent, je vais taper à la porte de gens qui n'ont pas encore prévu de vendre, mais auxquels ce genre de demande ouvre des perspectives. Et c'est très bien, car une cession d'entreprise ne se prépare pas en six mois ! Un cycle de vente prend minimum un an. »

### UNE DIZAINE DE MANDATS EN PORTEFEUILLE

En début d'activité, Jean-Philippe Burgeat n'a pas encore finalisé sa première transmission. Mais il a en portefeuille une dizaine de mandats dans l'hôtellerie, le bâtiment, le service à la personne et le textile. Les entreprises concernées réalisent un chiffre d'affaires de 300 000 euros à 6 millions d'euros et emploient entre 1 et 30 salariés. « Il y a un gros travail en amont pour valoriser les entreprises, rechercher un acquéreur ou un cédant, réunir l'ensemble des pièces nécessaires à la transmission et trouver des financements. Cela nécessite une très bonne connaissance du territoire, d'être au contact des dirigeants et de travailler en étroite collaboration avec les organismes publics et privés. Cela demande donc du temps pour être bien fait, mais il en va de la pérennité et du développement économique et social de notre territoire. »

Jean-Philippe Burgeat ambitionne de réaliser une transmission par trimestre à partir de 2024 et de réaliser un chiffre d'affaires de 200 000 euros à 250 000 euros par an, grâce aux commissions touchées au moment des transactions. Actuellement seul, il prévoit également d'embaucher un agent commercial sur Mont-de-Marsan en début d'année 2024, pour l'aider à mieux couvrir le département. ■



JEAN-PHILIPPE  
BURGEAT

# Management Booster les relations

**DORDOGNE** • Basée à Périgueux, Marion Malaussena-Drosson est facilitatrice relationnelle. Elle aide managers et employés à s'épanouir au travail en créant un environnement à la fois sécurisant et sécurisé. Elle vient de sortir le tout premier livre sur ce sujet.

Par Marie LEMAITRE

## **Echos Judiciaires Girondins : En quoi consiste la facilitation relationnelle ?**

**Marion Malaussena-Drosson** : « On accompagne les personnes dans toutes les sphères de la relation que ça soit dans le milieu privé ou de l'entreprise. L'objectif, c'est de faire en sorte que les relations soient assez sécurisantes et sécurisées pour que chacun puisse s'épanouir et trouver du sens, tout en prenant soin de la relation. On dit toujours  $1 + 1 = 3$  : il y a vous, moi et notre espace. Le facilitateur se concentre sur cet espace relationnel entre les gens. On rend aux personnes leur pouvoir individuel et collectif. C'est important de prendre soin du climat relationnel et qu'il soit sain, cela apporte de l'engagement, de la motivation, de la coopération... À l'inverse, un climat dégradé, ce sont des freins au changement, des arrêts-maladies, des bruits de couloirs, un repli sur soi... »

## **EJG : Quelle méthode de travail utilisez-vous ?**

**M. M.-D.** : « Je suis allée me former en Suisse, avec la méthode Imago [Ndlr : une méthode qui met l'accent sur les relations entre les personnes, en utilisant la psychologie du conseil]. Je pense que je suis la première facilitatrice relationnelle qui utilise cette méthode en France. Avec cette méthode, en cas de conflit, la première étape pour les managers, c'est un temps d'écoute

individuel. C'est rare, et important que la personne se sente entendue. Cela permet souvent de désamorcer la situation. Ensuite, on fait dialoguer les deux personnes, et on fait dire à l'autre comment on a vécu la situation de son côté. Cela rend curieux de ce que l'autre vit, et c'est fort car le récepteur peut ainsi comprendre l'autre. »

## **EJG : Avez-vous remarqué de nouvelles dynamiques dans les entreprises et dans la relation employés-employeurs ?**

**M. M.-D.** : « Le paradigme du travail change. Les gens ont désormais besoin de plus de sens au travail, notamment les jeunes générations. Leurs critères dans la recherche de travail sont totalement différents. Et tous ces changements, le manager y est confronté.

On ne peut plus aujourd'hui être dans un management autoritaire. Ce métier de facilitatrice relationnelle trouve tout son sens aujourd'hui. Les entreprises se rendent compte qu'elles ont de plus en plus de mal à recruter, fidéliser les salariés, et ont souvent du mal à comprendre les attentes des employés. »

## **EJG : Quel est le sens de votre livre ?**

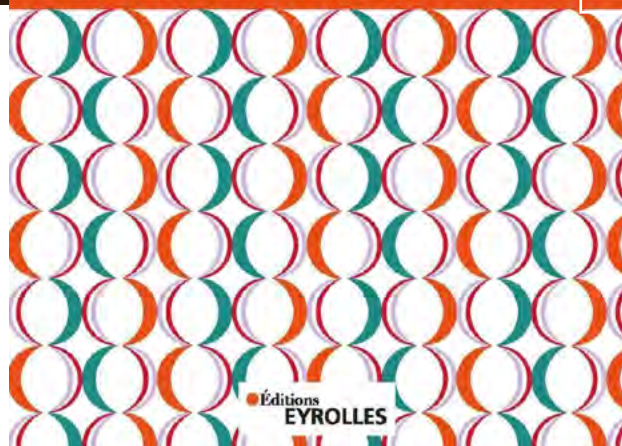
**M. M.-D.** « La cible du livre, ce sont les managers, et c'est un poste difficile puisqu'il est charnière, entre la

Marion  
Malaussena-Drosson

LIVRES OUTILS Management

## CRÉER UN CLIMAT RELATIONNEL SÉCURISANT AU TRAVAIL

10 situations  
et 41 outils pour mieux travailler ensemble



direction et les employés. Il y a une partie théorique d'une trentaine de pages. Elle est beaucoup entrecoupée de « et vous ? » qui s'adresse au manager pour qu'il puisse en quelques sortes s'auto-évaluer. Cette partie donne des clefs relationnelles très simple et concrètes. Puis, dans la deuxième partie, je décris dix situations pratiques, que j'ai vécues lors de mes interventions en entreprises, du type : apaiser une équipe, sortir de la plainte, travailler en équipe... à chaque fois, je décris les problèmes, les enjeux, le résultat, comment faire pour l'adapter dans son équipe... Je donne des pistes avec des propositions d'outils. En bonus, il y a quatre petits chapitres sur des thèmes complémen-

“ Je conseillerais au manager de se connaître lui-même et d'être curieux du quotidien de ses collaborateurs ”

taires comme la préparation de l'arrivée ou du départ d'un collaborateur par exemple. »

### EJG : Quels conseils donneriez-vous à un manager et à un salarié ?

**M. M.-D.** : « Pour le manager, de se connaître lui-même, de la façon dont il se positionne dans son travail et surtout d'être curieux de comment le quotidien se passe pour ses collaborateurs. Du côté des salariés, il faut avoir conscience de ses besoins et de pouvoir l'exprimer pour se sentir bien dans son travail. »

### EJG : Comment en êtes-vous venue à exercer ce métier ?

**M. M.-D.** : J'ai une formation de juriste, et j'ai aussi été manager d'une équipe de 35 personnes, donc je sais de quoi je parle, je ne suis pas hors-sol. Puis j'ai découvert la méthode Imago qui, au départ, s'adresse aux relations de couple. Avec mon mari on s'y est intéressés, puis formés et j'ai vu le potentiel dans le milieu professionnel. C'est comme ça que j'en suis venue à écrire un livre : il y en avait beaucoup pour les couples, mais aucun pour les entreprises, alors je l'ai fait ! » ■

**Pratique : Créer un climat relationnel sécurisant au travail Editions Eyrolles, collection Livres outils.**



ALEXANDRE  
LATASTE

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

# Oui, les idées créent du business !

**CHRONIQUE DE LA COM'** • La valeur des idées créatives est trop souvent sous-estimée par les entreprises. Elles sont pourtant centrales dans la création de business et essentielles dans le succès des entreprises quelle que soit leur taille. La création publicitaire n'est pas uniquement réservée aux grands groupes, bien au contraire. En Nouvelle-Aquitaine, les annonceurs n'y sont pas insensibles puisque 98 %\* considèrent la créativité comme un critère très important dans le choix d'une agence.

Par Alexandre LATASTE - Cofondateur de l'agence Le Vestiaire

**L**a créativité signifie bien plus que simplement trouver une idée. C'est la capacité à penser de manière originale, à créer des connexions inattendues, à raconter des histoires qui deviennent mémorables. La créativité implique d'aller au-delà des conventions et des normes pour susciter des émotions.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la créativité est une véritable compétence qui se cultive quotidiennement pour réussir à répondre aux problématiques posées par les entreprises. De nombreuses techniques permettent d'aider à la génération d'idées ; celles-ci ne tombent pas du ciel et sont le fruit d'un long processus de réflexion.

## L'IMPORTANCE DE LA STRATÉGIE CRÉATIVE

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une avalanche de publicités sur une multitude de supports. Le simple fait d'exposer un message ne suffit plus à attirer notre attention. Il faut créer une connexion émotionnelle, une histoire qui résonne avec notre quotidien. C'est là que la créativité entre en jeu. Une publicité créative peut permettre de se démarquer. Il est fondamental de prioriser l'idée créative d'une campagne avant même de penser à sa diffusion. L'achat média est souvent priorisé sur le budget dédié à la création, c'est regrettable.

Prenons l'exemple du film *Epic split* de Volvo Trucks. On y voit Jean-Claude Van Damme effectuer un grand

\* Source : Observatoire des Métiers de la Communication en Nouvelle-Aquitaine mené par l'APACOM



“ Pour un investissement de 4 millions,  
le retour sur investissement de Volvo serait de  
170 millions d’euros ”



écart sur les rétroviseurs de deux camions Volvo roulant lentement en marche-arrière au coucher du soleil, sur le morceau des années 2000 « Only time ». Ce film pensé pour le marché B2B prouve qu’avec une idée créative on peut générer du business, quel que soit le produit. Pour un investissement de 4 millions, le retour sur investissement de Volvo serait de 170 millions d’euros. Aucun commercial « Volvo Trucks » n’a pu prospecter sans qu’on lui parle de ce film.

Plus proche de nous, un réseau de vente de pizzas à emporter a modifié le design de ses boîtes pour les transformer en maillots de football durant la coupe du monde. Résultat : une augmentation de 30 % des ventes.

La stratégie créative ne se résume pas qu’à définir une identité visuelle, un slogan. Il s’agit de développer le positionnement d’une marque à travers plusieurs activations. Le terrain de jeu ne se limite plus aux médias traditionnels, il est bien plus vaste. L’idée servant le business d’une entreprise doit prendre vie là où il est plus pertinent pour elle d’y donner naissance.

### EXEMPLES DE LEVIERS CRÉATIFS IMPACTANTS

Plusieurs leviers créatifs peuvent avoir de l’impact. L’humour est l’un de ces leviers, car il suscite des émo-

tions positives. Les publicités humoristiques font rire le public et créent une atmosphère positive qui permet de mieux faire passer un message. La campagne « DÉSOLÉ KAD » de Canal+ qui met en scène l’acteur harcelé pour donner ses codes a suscité + 40 % d’abonnement chez les moins de 26 ans.

La narration est un autre exemple de levier. Les histoires peuvent créer un lien émotionnel entre les marques et les consommateurs. Le meilleur exemple est peut-être celui d’Intermarché, qui depuis plusieurs années nous raconte de belles histoires à travers de nombreux films TV. Le film *L’amour, l’amour, l’amour* a notamment permis à l’enseigne d’augmenter son chiffre d’affaires annuel de 4 % !

La preuve est aussi un levier puissant quand elle est traduite « créativement ». Orange l’a expérimenté avec sa compilation des meilleurs buts des tricolores pour faire la promotion du football féminin. Un raz-de-marée planétaire avec 120 millions de vues sur la campagne. Un pari réussi pour mettre en valeur un simple partenariat sportif.

La création se met aussi au service des entreprises pour faire évoluer le design de leurs produits, leurs offres, leurs services. Le pouvoir des idées n’a pas de limite !



## TOUTES LES TAILLES DE STRUCTURE ET DANS TOUTES LES RÉGIONS

La créativité n'est pas l'apanage des grandes entreprises ou des grandes agences de publicité. Elle peut être mise en œuvre avec succès par des entreprises et des organisations de toutes tailles et dans tous les secteurs, même les plus inattendus.

Les petites entreprises, en particulier, ont l'opportunité de se démarquer en adoptant des approches créatives. Leur taille réduite leur permet souvent d'être plus agiles et plus tranchantes.

Quand la taille de structure est intégrée aux réflexions créatives, les idées proposées sont toujours dimensionnées pour être adaptées aux moyens dédiés. On pense souvent que la contrainte est l'ennemi numéro un de la créativité et pourtant, elle la stimule et oblige les créatifs à ne pas s'arrêter aux premières idées.

La production des idées est une étape clé dans le processus de création publicitaire. La région n'a pas à rougir puisqu'elle possède de nombreuses ressources

## L'APACOM

L'APACOM, association loi 1901, a pour objectif de promouvoir les métiers de la communication, de favoriser les échanges professionnels et de valoriser le rôle stratégique de la communication auprès des chefs d'entreprise et des décideurs de la région Nouvelle-Aquitaine. Avec près de 500 membres adhérents qui représentent la grande diversité des métiers de la communication : communicants en entreprises, agences, collectivités, administrations, prestataires, consultants, indépendants, formateurs et enseignants, elle représente l'une des plus importantes associations de communicants de France. <https://www.apacom.fr/>

créatives. Malheureusement elles sont parfois méconnues des annonceurs ce qui stoppe les initiatives en locale ou pire, les poussent à se tourner vers des structures parisiennes qui délèguent à des prestataires locaux...

## LA CRÉATION EN NOUVELLE-AQUITAINE

La Nouvelle-Aquitaine possède de nombreuses agences créatives qui peuvent répondre entièrement aux besoins des entreprises. L'APACOM, association des professionnels de la communication sur le territoire, a lancé en juin dernier un « Club des créas » pour fédérer l'ensemble des compétences et faciliter les synergies au sein de son réseau de plus de 500 adhérents. Trop souvent, les annonceurs régionaux ignorent que l'écosystème néo-aquitain peut fournir une réponse créative et qualitative à la hauteur des standards nationaux.

Le dynamisme du Sud-Ouest se traduit chaque année par l'organisation des « Trophées de la Com Sud-Ouest ». Cette année, nous fêtons la dixième édition à Bordeaux, le 21 novembre prochain au Rocher de Palmer. Plusieurs centaines de dossiers ont été déposés ce qui confirme le développement d'une prise en considération de la création publicitaire dans nos régions (NA, Occitanie). Ces trophées sont une véritable vitrine pour les agences, les annonceurs et les indépendants.

Alors OUI, les idées génèrent du business. Elles ne servent pas uniquement une forme, elles renforcent le fond pour maximiser l'impact des campagnes publicitaires. ■

# Faire un testament à quoi ça sert ?

**CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE** • Le testament est un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il n'existera plus, de tout ou partie de ses biens ou de ses droits et qu'il peut révoquer. C'est un acte relativement simple quant à son contenu et quant à sa forme. Pour être pleinement efficace, il doit toutefois être clair, précis et correctement rédigé.

Par M<sup>e</sup> Guillaume LATOURNERIE, notaire à Bazas

**P**our établir un testament, l'indication de la date a une importance particulière car c'est à ce jour qu'il faut se placer pour déterminer la capacité du testateur. De plus, la date permet d'établir l'ordre des testaments, si le défunt en laisse plusieurs.

À ce jour l'utilité du testament reste sous-estimée pour la grande majorité des français qui traditionnellement éprouvent des difficultés pour anticiper les conséquences de leur décès. Rédiger son testament n'ayant aucune incidence sur la date de notre mort, nous allons aborder par l'intermédiaire de diverses questions, l'avantage de prévenir les conséquences de son décès.

## 1) QUELLE FORME DOIT RESPECTER LE TESTAMENT POUR ÊTRE VALIDE ?

Le testament peut revêtir plusieurs formes, qui diffèrent selon la qualité du disposant et les conséquences de sa volonté. La quasi-totalité des testaments rédigés en France emprunte deux formes :

### **Le testament olographe**

C'est la forme de testament la plus utilisée car c'est la plus simple et la plus rapide à réaliser. C'est un acte sous

seing privé écrit en entier de la main du testateur, daté et signé par lui. Il n'est assujéti à aucune autre forme.

Il sera rédigé sur papier libre mais il peut être fait sur n'importe quel support en cas d'urgence. Le testament peut être déposé chez tout notaire afin qu'il soit conservé et enregistré au fichier des dernières volontés. L'enregistrement du testament permet qu'au décès du testateur, le notaire en charge du règlement de la succession, soit informé de l'existence du testament et ce, même si ce dernier n'est pas déposé dans son office. Pour en connaître le contenu, il s'adressera directement au notaire dépositaire du testament.

### **Le testament authentique**

Il doit être reçu par deux notaires ou par un notaire et deux témoins et doit respecter un certain formalisme. Le notaire est tenu d'écrire les volontés dictées par le testateur à qui il lira le testament dans sa globalité avant sa signature.

Ce formalisme est imposé à peine de nullité du testament.

Cette forme de testament présente un certain nombre d'avantages :

- dicté par le testateur, c'est la seule forme utilisable pour une personne ne sachant ou ne pouvant signer ;



M<sup>E</sup> GUILLAUME  
LATOURNÉRIE



- écrit par le notaire, il est moins sujet à interprétation que le testament olographe ;
- il bénéficie de la force probante et de la date certaine attachées à tout acte authentique ;
- établi en minute par le notaire, le risque de destruction et de détournement est réduit ;

La forme authentique est imposée quand le disposant souhaite totalement déshériter son conjoint et quand il souhaite le priver de son droit au logement.

En effet, le conjoint survivant dispose d'un droit viager d'habitation sur le logement qu'il occupe au moment du décès à titre d'habitation principale, dès lors que celui-ci appartient aux époux ou dépend totalement de la succession. Ainsi, déshériter son conjoint dans un testament olographe, ne le privera pas du droit viager au logement qui lui permet de se maintenir dans son lieu de vie. La forme authentique est exigée car les conséquences sont lourdes pour le conjoint survivant qui se trouvera expulsé de son cadre de vie.

## 2) PEUT-ON DISPOSER DE SES BIENS COMME ON LE SOUHAITE ?

En présence d'héritier(s) réservataire(s), on ne peut disposer librement de ses biens que pour une fraction de son patrimoine, le restant étant réservé à ses enfants ou son conjoint survivant dans certains cas. En effet, la loi protège la famille proche contre les libéralités que le de cujus pourrait consentir sans retenue, soit à des parents plus

éloignés, soit à des tiers, étrangers au cercle familial. Elle assure en outre une égalité minimale entre ses bénéficiaires (les enfants). L'évolution de la famille, et notamment la croissance du nombre de familles recomposées, conduit parfois nos clients à ne plus souhaiter transmettre à leurs enfants d'un premier lit. La réserve héréditaire est destinée à les protéger.

La quotité des biens dont on peut disposer librement varie en fonction du nombre d'enfant(s) du défunt. L'article 913 du code civil dispose que « les libéralités,

## “ En présence d'héritier(s) réservataire(s), on ne peut disposer librement de ses biens que pour une fraction de son patrimoine ”

soit par actes entre vifs, soit par testament, ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse à son décès qu'un enfant ; le tiers, s'il laisse deux enfants ; le quart, s'il en laisse trois ou un plus grand nombre ».

Comme indiqué en amont, le conjoint survivant est également considéré comme héritier réservataire en l'absence de descendant et sous réserve qu'ils ne soient pas divorcés, sa réserve héréditaire est de 1/4, la quotité disponible étant ainsi de 3/4.

Il reste que cette limitation, n'est sanctionnée qu'a posteriori : la réserve étant une part de sa succession, la liberté de disposition du défunt se mesure en effet à ce qu'il laisse à son décès. Par conséquent, la sanction encourue en cas de disposition excessive, n'est pas une nullité du testament, mais la réduction du legs pour atteinte à la réserve héréditaire.

La réduction demeure très menaçante, parce qu'elle remet en cause le bénéfice économique de la libéralité. Mais si la rédaction du testament est anticipée à l'aide de son notaire, ce dernier pourra dans la limite des informations transmises, pronostiquer la valeur de la quotité



disponible et de la réserve héréditaire pour ainsi, en cas de dépassement de cette dernière, conseiller au client de souscrire un contrat d'assurance-vie (dont la valeur n'entre pas en compte dans l'actif de succession et donc dans le calcul de la réserve héréditaire) pour permettre au légataire de dédommager, en valeur, le(s) héritier(s) réservataire(s).

### 3) DANS QU'ELLES SITUATIONS EST-IL RECOMMANDÉ DE FAIRE UN TESTAMENT ?

#### L'acquisition d'une résidence principale par des Partenaires de Pacs

Le testament est fréquemment conseillé par les notaires lors d'une acquisition par un couple pacsé de leur résidence principale. En effet, les partenaires, n'ont aucun droit successoral dans la succession du coacquéreur prédécédé. En revanche, au même titre que le couple marié, le partenaire de pacs est exonéré de droits de succession pour les biens recueillis dans la succession de son partenaire.

Dans cette configuration, le testament permet aux partenaires de se protéger mutuellement en cas de décès. Pour maintenir le partenaire survivant dans son lieu d'habitation, il pourra lui être conseillé de léguer ses droits sur le bien en question en pleine propriété en l'absence d'enfant ou en usufruit en présence d'enfant(s), ces derniers ayant vocation à hériter du bien à l'extinction de l'usufruit, c'est-à-dire au décès du partenaire survivant.

Il convient d'anticiper le patrimoine du défunt afin que le legs ne fasse pas l'objet d'une action en réduction. On peut notamment guider le client vers un legs seulement en usufruit (dont la valorisation est inférieure à celle de la pleine propriété) ou lui proposer un contrat d'assurance-vie dont les primes permettront le paiement de l'indemnité de réduction.

“ La rédaction d'un testament peut être l'occasion de faire un acte de philanthropie ; ces legs sont généralement exonérés de droits de succession ”

#### Quand on veut transmettre à une autre personne que ses héritiers

Si on ne prévoit rien pour son décès, c'est la loi qui détermine la dévolution des biens dépendant de la succession, aux personnes et dans les proportions fixées par le code civil.

Par conséquent, le disposant peut, grâce à son testament, modifier sa dévolution successorale, que ce soit dans l'ordre des héritiers, l'identité ou dans les proportions transmises.

La rédaction d'un testament peut être l'occasion de faire un acte de philanthropie ; ces legs sont généralement exonérés de droits de succession.

#### Favoriser un héritier en particulier

Contrairement aux donations qui sont présumées rapportables, sauf volonté contraire du de cujus, le legs est présumé hors part successorale. Le rapport a pour finalité d'assurer l'égalité entre les héritiers du même « rang » ayant vocation à recevoir la même quotité des biens dans la dévolution légale.

C'est pourquoi, si avant son décès le défunt fait un don d'une somme d'argent à l'un de ses héritiers, en pensant l'avantager par rapport aux autres héritiers, cette somme sera réintégrée dans la masse partageable de la succession et répartie, en parts égales, entre tous les ayants cause.

Ainsi si la volonté du disposant est d'avantager un de ses successibles, plus que les autres, il conviendra qu'il lui lègue cette somme d'argent, et elle viendra ainsi en complément de sa vocation dans l'héritage du défunt et non en avance sur sa part d'héritage.

#### Modifier ses clauses bénéficiaires d'assurance-vie

Le testament, sous sa forme olographe, profite d'un formalisme simple et rapide. Il est ainsi de plus en plus fréquent, de conseiller aux clients de désigner ou modifier les bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie directement dans leur testament. Il faudra aussi leur recommander de prévenir la compagnie d'assurances, par lettre recommandée avec avis de réception, de l'existence dudit testament et lui communiquer le nom du notaire qui en a la garde.

### 4) UN TESTAMENT PEUT-IL CONTENIR DES VOLONTÉS EXTRA-PATRIMONIALES ?

Un testament peut contenir des dispositions étrangères à la dévolution des biens du testateur.

Il est important de prendre en compte que le testament a de fortes chances d'être ouvert plusieurs jours après le décès. De ce fait, le testateur ne doit pas utiliser son testament pour indiquer ses requêtes concernant son enterrement sans avoir pris le soin d'informer ses proches que son testament contient ce type de dispositions.

En ce qui concerne la reconnaissance d'un enfant, elle doit être effectuée dans un testament authentique et elle n'établit la filiation qu'à l'égard de son auteur.

Les parents d'enfants encore mineurs sont souvent inquiets quant à la garde de leurs enfants s'ils venaient à décéder avant leur majorité. Ils peuvent désigner le ou les tuteur(s) de leurs enfants directement dans leur testament. ■



M<sup>E</sup> FLORENT  
OLMI

# TVA de 5,5 % **Travaux de rénovation énergétique** **des logements éligibles**

**CHRONIQUE DU BARREAU DU BORDEAUX** • Afin d'accompagner la transition énergétique des logements d'habitation et de soutenir le secteur du bâtiment, l'article 278-0 bis A, 1 du CGI prévoit l'application de la TVA au taux réduit de 5,5% aux travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements achevés depuis plus de 2 ans. Quels travaux sont concernés par ce dispositif et dans quelles conditions est-il applicable ?

Par Me Florent OLMI, avocat associé TAX TEAM ET CONSEILS

**A**ctuellement, ces travaux d'amélioration sont définis comme ceux portant sur la pose, l'installation et l'entretien des matériaux et équipements éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), visés à l'article 200 quater 1 du CGI dans sa rédaction en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017, sous réserve que ces matériaux et équipements respectent des caractéristiques techniques et critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI.

La définition actuelle des travaux éligibles au taux réduit de 5,5% est donc peu lisible pour le contribuable puisqu'elle suppose de faire une lecture combinée des dispositions de l'article 200 quater, 1 du CGI, dans une version qui n'est plus en vigueur à ce jour, et de celles de l'article 18 bis de l'annexe IV du CGI.

En conséquence, la loi de finances pour l'année 2023 donne une nouvelle définition des travaux de rénovation énergétique des logements éligibles au taux de TVA de 5,5 %.





“ Pour bénéficier du taux réduit de 5,5 %, le preneur des travaux doit remettre à l’entreprise une attestation avant le commencement des travaux ”

### I. DÉFINITION AUTONOME DES TRAVAUX ÉLIGIBLES

Seront éligibles au taux réduit de 5,5 %, les travaux de rénovation énergétique répondant cumulativement aux conditions suivantes :

- Les travaux doivent être réalisés dans des locaux achevés depuis au moins 2 ans
- Les locaux devront être affectés à l’issue des travaux à l’habitation
- Les travaux devront porter sur la pose, l’installation, l’adaptation

et l’entretien de matériaux, d’équipements, d’appareils ou de systèmes ayant pour objet d’économiser l’énergie ou de recourir à de l’énergie produite à partir de source renouvelable par l’amélioration :

- o De l’isolation thermique
- o Du chauffage et de la ventilation (à priori utilisant une énergie renouvelable)
- o De la production d’eau chaude et sanitaire (à priori utilisant une énergie renouvelable)

Concernant les travaux d’isolation thermique, cela devrait en pratique concerner les travaux portant sur les



Restent exclus du bénéfice du taux réduits, les travaux concourant à la production d'un immeuble neuf ou emportant une augmentation de plus de 10 % de la surface de plancher.

## II. CONDITIONS D'APPLICATION DU TAUX RÉDUIT

Actuellement, pour bénéficier du taux réduit de 5,5 %, le preneur des travaux doit remettre à l'entreprise une attestation avant le commencement des travaux, selon les modèles établis par l'administration fiscale, permettant d'attester que les conditions d'application du taux réduit sont bien réunies.

L'entreprise de travaux doit conserver cette attestation à l'appui de sa comptabilité. Le preneur doit conserver copie de cette attestation ainsi que de l'ensemble des factures de travaux jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle de la réalisation des travaux.

Le preneur est solidairement tenu du complément de TVA, si l'attestation comporte des mentions inexactes de son fait.

La nouvelle rédaction de l'article 278-0 bis A du CGI maintient la

condition tenant à la fourniture par le preneur des travaux d'une attestation écrite. Toutefois, cette attestation doit désormais être établie en deux exemplaires originaux, l'un des exemplaires devant être conservé par le preneur.

De plus, le point de départ du délai de conservation de cette attestation par le preneur est modifié : cette attestation devra être conservée jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle au cours de laquelle les travaux ont été facturés (et non plus suivant la réalisation des travaux).

Le preneur reste solidairement tenu au complément de TVA si l'attestation comporte des mentions inexactes de son fait.

### Conclusion :

La nouvelle rédaction de l'article 278-0 bis A du CGI permet de rationaliser et de simplifier le champ d'application du taux réduit de TVA de 5,5 % en matière de travaux de rénovation énergétique des logements.

Toutefois, ces dispositions seront applicables à compter de l'entrée en vigueur de l'arrêté devant fixer la nature des prestations éligibles ainsi que les caractéristiques et niveaux de performances des matériaux et équipements concernés. ■

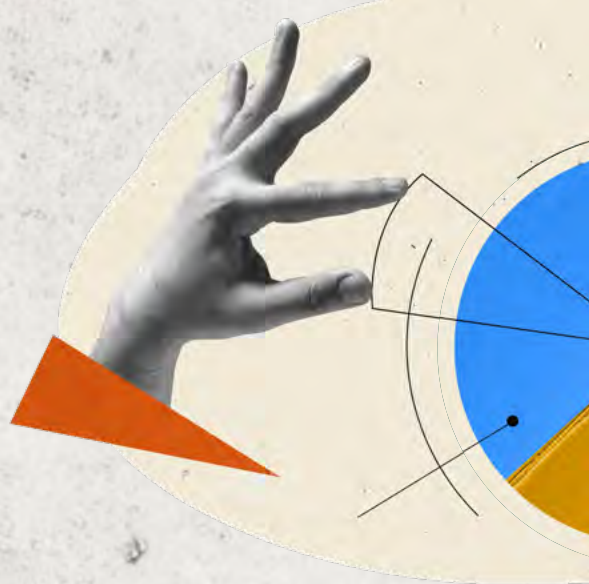
toitures, les murs donnant sur l'extérieur, les parois vitrées et les portes extérieures et les planchers bas.

Il en résulte ainsi une extension du champ des travaux éligibles à de nouvelles prestations : les prestations dites d'adaptation. Celles-ci ne sont pas encore définies.

Un arrêté doit être adopté pour préciser la nature et le contenu de l'ensemble des prestations éligibles.

De la même façon, les caractéristiques et niveaux de performances des matériaux, équipements, appareils et systèmes éligibles seront définis par arrêté.

# Les ETI fragilisées mais confiantes



**CONJONCTURE** • Après un démarrage encourageant, l'année 2023 laisse entrevoir des signes de fragilité pour les ETI, avec une tendance baissière de plusieurs indicateurs financiers, suscitant des inquiétudes. Malgré les difficultés conjoncturelles, ces structures continuent à investir.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

**M**algré un contexte économique difficile et un ralentissement conjoncturel, les ETI font preuve de résilience en préservant, à ce stade, leur capacité à investir, comme en témoigne le 10<sup>e</sup> baromètre banque Palatine-METI (Mouvement des entreprises de taille intermédiaire), publié le 23 septembre.

Bien que la rentabilité opérationnelle se soit améliorée ce premier semestre, par rapport à la même période en 2022, pour la majorité des ETI, près de 40 % d'entre elles estiment que la situation de leur secteur d'activité s'est fragilisée au cours de l'année, contre 30 % en mars dernier. Une proportion similaire signale une dégradation de leurs carnets de commandes par rapport au second semestre 2022. De plus, un cinquième des ETI redoutent une réduction de leur chiffre d'affaires en 2024.

## DES DÉFIS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Ces entreprises continuent de faire face à des problèmes conjoncturels depuis 2022, en raison principalement de l'inflation et de la crise énergétique.

“ L'augmentation des taux d'intérêt commence à influencer les décisions d'investissement ”





L'augmentation des coûts de l'énergie préoccupe 96 % de celles interrogées, dont 30 % s'attendent à une augmentation de leur facture énergétique, cette année, de plus de 100 % par rapport à 2021. L'accroissement de la masse salariale, dû aux ajustements relatifs à l'inflation ainsi qu'aux difficultés de recrutement, suscite aussi des inquiétudes grandissantes. Dans l'ensemble, un tiers des ETI constatent une augmentation de leurs coûts de production, dépassant les 10 %.

Ces contraintes ont un impact négatif sur la rentabilité de plus de 90 % des ETI et sur les projets de deux sur trois.

Actuellement, ces entreprises connaissent une situation financière moins favorable par rapport au début de l'année. Environ un tiers d'entre elles signalent des problèmes de trésorerie, (contre 24,6 % en mars), tandis que 27 % font part d'une progression de leur endettement net total sur un an. Le baromètre rapporte également une utilisation plus importante des lignes de crédit à court terme, par rapport au printemps dernier (50 %, contre 34 %). De même qu'un pourcentage d'ETI exprimant un besoin de crédit à court terme sup-

plémentaire (28 % contre 17 %). De plus, près de 10 % de celles ayant souscrit des PGE (Prêts garantis par l'État) craignent de rencontrer des difficultés à les rembourser (contre seulement 2,6 %, en mars). L'augmentation des taux d'intérêt commence également à influencer les décisions d'investissement : plus de 15 % des dirigeants ont revu à la baisse leurs projets, 28,2 % redoutent d'y être amenés.

## AMBITIONS DE CROISSANCE EN 2023

Pour autant, une majorité significative des ETI, soit près de 65 %, anticipent une croissance de leur chiffre d'affaires pour cette année par rapport à 2022. Et les difficultés n'entament pas vraiment leur moral : 70 % des dirigeants restent plutôt ou nettement confiants pour la fin de l'année (+ 6 points par rapport à mars).

Ainsi, les ETI maintiennent leur engagement quant à leurs projets de croissance interne (63 %) ou externe (près de la moitié). Des proportions toutefois en baisse, par rapport à mars dernier, soit 67 % et 62 % respectivement. Les budgets dédiés et le nombre d'emplois associés demeurent significatifs, mais diminuent : « La dynamique d'investissements résiste, mais la voilure se réduit », résume l'étude.

On recense quelque 5 500 entreprises de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés) qui génèrent un chiffre d'affaires total de 1 000 milliards d'euros et emploient 25 % de la main-d'œuvre, en France. ■

\* Enquête réalisée par internet du 31 août au 11 septembre, auprès de 1 200 ETI.

## DES ENTREPRISES CONVOITÉES

L'étude banque Palatine-METI note que les ETI suscitent un fort intérêt, cette année, puisque la moitié d'entre elles ont été sollicitées pour une acquisition ou une prise de participation au capital depuis janvier, comparé à un tiers en mars dernier.



# Le transport public cherche de nouvelles ressources

**TERRITOIRES** • Aux Rencontres nationales du transport public (RNTP), qui ont rassemblé plus de 6 000 congressistes à Clermont-Ferrand du 17 au 19 octobre, les débats ont surtout porté sur le financement du secteur. Le versement mobilité, impôt pourvoyeur de financements, peut-il être augmenté ?

Par Olivier RAZEMON

« **O**ui, j'ai bien vu les petites briques qui s'empilent. » Le ministre Clément Beaune commente l'infographie qui s'affiche sur l'écran, lors d'un débat avec les représentants du secteur du transport public. Les élus (Groupement des autorités responsables des transports, Gart) et les opérateurs (Union des transports publics, UTP), rassemblés lors des Rencontres bisannuelles du secteur, à Clermont-Ferrand, cherchent, avec cet empilement stylisé, à figurer le « mur d'investissement » auquel ils sont confrontés.

Même si la transition écologique est officiellement une priorité du gouvernement et que les transports collectifs, urbains et interurbains, en sont un maillon essentiel, l'argent manque. Le secteur attend un « choc d'offre », selon l'expression consacrée. En février, Elisabeth Borne

avait annoncé le déblocage de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire d'ici 2040. « J'aimerais les voir », lâche Louis Nègre, maire (LR) de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) et président du Gart, face au ministre des Transports. La veille, alors que Clément Beaune n'était pas encore arrivé en Auvergne, Louis Nègre s'était fâché : « Quand il a fallu soutenir les automobilistes, du jour au lendemain, l'État a débloqué 7 milliards d'euros. Pourquoi fait-on cela pour les uns et pas pour les autres ? ».

Face à ces réclamations, Clément Beaune, souriant et toujours attentif à ses interlocuteurs, ne semble pas déstabilisé. Il évoque les « services express régionaux métropolitains » (Serm), nouveau nom des « RER », destinés à une dizaine de grandes villes, confirmés en septembre par Emmanuel Macron, le projet de « billet unique » valable sur tout

le territoire ou le pass national « à l'allemande » à un prix modique, dossiers qu'il porte auprès de ses collègues du gouvernement. Mais, dans le fond, « c'est l'offre qui prime », finit par reconnaître le ministre. Et Bercy qui décide. Magnanime mais un peu déçu, Louis Nègre « reconnaît que le ministre se bat ».

Les Rencontres nationales du transport public (RNTP), qui ont réuni entre 6 000 et 8 000 participants, se sont concentrées sur le financement du secteur. « Il ne sert à rien d'acheter les meilleurs trains du monde si on n'a pas un bon réseau. Certaines caténaires ont 70 ans », rappelle Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF. Or, « si on n'investit pas dans l'année qui vient, cela ne se verra pas tout de suite, mais dans la décennie qui suit », ajoute-t-il.

Certains continuent de regretter la taxe poids-lourds, dite « écotaxe », abandonnée en 2014

par la ministre d'alors, Ségolène Royal. « Cela aurait rapporté un milliard d'euros par an, qui auraient pu être investis dans le réseau ferroviaire », observe Alexandre Gallo, PDG de l'entreprise de fret ferroviaire DB Cargo. En Allemagne, une taxe équivalente, appelée « Maut », « rapporte 8,3 milliards par an, pour la route et le fer », précise-t-il.

Plutôt que de pleurer sur le lait renversé, Hiba Farès, présidente de RATP Dev, une filiale du transporteur parisien dédiée aux activités internationales, insiste sur le vrai coût de la mobilité. « En France, le voyageur ne contribue aux transports urbains qu'à hauteur de 25 %, contre 40 % dans les autres pays d'Europe, et même 70 % à Londres », rappelle-t-elle. La responsable plaide pour une indexation régulière des prix des tickets et abonnements sur le coût de la vie, ce que les collectivités rechignent à faire depuis vingt ans. « Tout augmente, et en comparaison, le coût de la voiture aussi », argumente-t-elle, en précisant que « l'acceptabilité du voyageur dépend de la qualité du réseau ».

## LE MEDEF CONTRE L'IMPÔT

L'avenir du transport urbain dépend aussi du sort du versement transport, cet impôt assis sur la masse salariale qui finance les transports publics et dont le taux ne peut dépasser les 2 % dans les plus grandes agglomérations, hors Île-de-France. La région capitale a obtenu, fin septembre, un relèvement de l'impôt pour financer son propre « mur d'investissement », le fonctionnement du supermétro Grand Paris Express et la rénovation du réseau actuel, sans augmenter excessivement le prix du pass mensuel. Le Gart insiste pour que les autres régions aient droit au même traitement. Marie-Ange Debon, présidente de l'opérateur Keolis et de

l'UTP, prône une augmentation « raisonnable » du taux maximal, en soulignant « les entreprises ont bénéficié de 10 milliards d'euros de réductions d'impôts ces dernières années ».

Le Medef, où la présidente de Keolis occupe paradoxalement des responsabilités, considère depuis longtemps que le versement mobilité pèse sur les comptes des entreprises. L'organisation patronale a profité du congrès de Clermont-Ferrand pour publier dans « Les Echos » une tribune dont le titre, « Impôts ou avenir, il faut choisir », res-

que selon les trajets des actifs », reconnaît d'ailleurs Hiba Farès, à la RATP.

Mais, même s'ils étaient financés à hauteur des ambitions, les transports collectifs demeurent fortement concurrencés par la route. Faut-il encore renforcer le réseau routier national, qui bénéficie principalement à la voiture individuelle, et construire de nouveaux axes, à l'instar de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres amplement contestée, et désapprouvée par l'Autorité environnementale ? Interrogé, Louis Nègre assure prudemment

# “ En France, le voyageur ne contribue aux transports urbains qu'à hauteur de 25 % ”

semble à une déclaration de guerre au versement mobilité. Le patronat refuse l'augmentation de l'impôt dans les régions hors Île-de-France et demande un droit de regard sur la manière dont les réseaux sont structurés, dans la mesure où les employeurs contribuent, « à hauteur de 10,7 milliards d'euros en 2022 », à les financer. « Les réseaux sont davantage organisés en fonction des déplacements scolaires

qu'il ne veut pas « opposer les modes ». Marie-Ange Debon se contente de rappeler que « nous avons besoin des routes pour faire circuler nos cars et nos bus ». Certes, mais en faut-il vraiment davantage ? Le secteur du transport public n'ose pas se prononcer sur ce sujet qui implique son avenir. ■





# Sortir en Gironde En bref



## Bordeaux UN AUTOMNE AU FRAC

Forte activité au Frac pour cet automne ! Le Fond Régional d'Art Contemporain de Nouvelle-Aquitaine fête simultanément ses 40 ans, les 10 ans de ses amis et reçoit pour les week-ends d'art contemporain. Pour son exposition anniversaire, le Frac MÉCA accueille *Parler avec elles* une exposition conçue par

l'artiste Émilie Pareudeau qui réunit une cinquantaine d'œuvres, dont une quarantaine en fond propre, un ensemble de peintures de l'artiste contemporain Claude Rutault pour réfléchir aux processus de fabrication des œuvres d'art. L'association « Les amis du Frac » fête également ses 10 ans (12 ans en réalité mais l'exposition avait été retardée par les confinements) autour de l'événement « Amitiés » qui regroupe les 17 œuvres offertes par l'association depuis sa création à raison d'une à deux par an grâce à leurs adhésions. Enfin le week-end du 18 et 19 novembre, les 22 Fonds Régionaux d'Art Contemporain (dont le Frac MÉCA) ouvrent leurs portes pour une série d'animations : performance, regard sur une œuvre ou encore rencontre avec un artiste.

« *Parler avec elles* » jusqu'au 3 mars 2024

« *Amitiés* » jusqu'au 4 février 2024

**Week-end des Fonds Régionaux d'Art Contemporain  
les 18 et 19 novembre**

<https://fracnouvelleaquitaine-meca.fr>

## Bordeaux LE MUSÉE ÉPHÉMÈRE MET EN SCÈNE LES DINOSAURES

Le Musée Éphémère, exposition itinérante d'Europe consacrée à la Préhistoire, débarque au Parc des Expositions de Bordeaux les 13 et 14 janvier 2024. Il s'agit d'une production européenne qui propose des *Live Shows*, en mettant en scène des maquettes robotisées autonomes et à taille réelle. Cette expérience culturelle immersive a pour ambition de plonger ses visiteurs dans un périple de près de 70 millions d'années en arrière. Au programme : créatures animatroniques, spectacles, jeux et animations. En tout, 100 dinosaures seront rassemblés, et un spectacle en direct mettra aussi en scène des reproductions des dinosaures du film *Jurassic World*. Un parcours qui permettra la découverte des créatures présente dans le film *l'Âge de Glace* sera aussi mis en place.

**L'entrée est de 10 euros  
pour tout le monde.**

# Le droit expliqué aux enfants

**GIRONDE** • Marie Cresp, maîtresse de conférence en droit privé co-signe avec l'illustratrice Clara Lang une BD expliquant le droit aux enfants.

Par Nathalie VALLEZ

**C'**est quoi le droit et à quoi ça sert ? Maîtresse de conférence en droit privé à l'université Bordeaux Montaigne, Marie Cresp a été confrontée à ces questions, autant dans ses cours que dans sa vie personnelle (elle a 4 enfants !). « J'enseigne en droit des associations à de jeunes adultes qui se forment pour devenir animateurs socio-culturels », raconte-t-elle, « C'est atypique car ce sont des non-juristes. J'ai perçu la méconnaissance que le public a du droit, mais également les préjugés ou la défiance. J'ai dû m'adapter ». Peu à peu, lui vient l'envie de rendre le droit plus accessible, de manière pédagogique. « Je trouvais également intéressant pour des juristes de partager ce qu'ils font avec leurs enfants. Mon poste m'a conduit à ce livre. » commente-t-elle.

## DESSIN POÉTIQUE

Elle profite du premier confinement pour écrire son livre et rencontre l'illustratrice Clara Lang par l'intermédiaire d'un collègue. « Illustrer le droit qui est très abstrait de manière concrète, c'est un vrai défi » remarque-t-elle. Le livre est composé de 11 questions (C'est quoi ? À quoi ça sert ? Vivre sans ? Ne pas le

respecter ? ça marche comment ? d'où ça vient ? C'est partout pareil ? C'est juste ou pas ? C'est un métier ? On peut le toucher ? C'est difficile à comprendre ?). À chaque question correspond un dessin onirique ou poétique « pour que l'enfant s'approprie le thème », suivi d'une petite BD illustrant le propos de façon concrète. Des petits sorciers, personnages récurrents, sont là pour guider l'enfant et faire du liant. « On n'aborde pas de choses trop dramatiques », affirme Marie Cresp, « On montre aussi les limites et les failles ». Après le succès de ce premier opus, l'auteure prépare un tome 2 qui sera cette fois-ci mis en images par l'illustratrice Camouche.

Marie Cresp sera en dédicace à la librairie Mollat le 18 novembre. ■

**Le droit expliqué aux enfants de Marie Cresp et Clara Lang (à partir de 8 ans)**  
<https://www.juridikids.com>

MARIE  
CRESP



© Nathalie Vallez

VINI & CULTURE

# Fauvisme

# On dirait le Sud

**CHRONIQUE** • Courant artistique emblématique du début du XX<sup>e</sup> siècle, le fauvisme reste assez méconnu alors que son influence fut majeure dans l'histoire de l'art. Leurs œuvres sont aussi connues pour représenter les couleurs du ciel de la Côte d'Azur .

Par Christian PRAT DIT HAURET, professeur à l'IAE - Université de Bordeaux.

**L**e terme « Fauvisme » a été inventé par le critique d'art Louis Vauxcelles à la suite de la visite, au salon d'automne de 1905 du Grand Palais, d'une salle d'exposition qu'il surnomma « la cage aux fauves ». C'est le premier courant d'avant garde du XX<sup>e</sup> siècle qui créa une rupture (ou une continuité) avec l'iconique mouvement impressionniste.

## LE LEADERSHIP DE MATISSE

Fils artistiques de Gauguin et de Van Gogh, les Fauves ont innové en choisissant la couleur pure posée en aplats, la liberté de la touche et l'usage de lignes arbitraires, le tout sous le leadership d'Henri Matisse à qui Paul Signac a enseigné les principes du néo impressionnisme et de la division de la couleur. Les Fauves ont contribué à l'art moderne en séparant la couleur de sa fonction descriptive. La liste des peintres qui en font partie ou qui s'en sont inspirés est impressionnante : Matisse, Braque, Camoin, Charmy, Delaunay, Derain, Dufy, Friesz, Manguin, Marquet, Puy, Rouault, Valtat, de Vlaminck pour n'en citer que quelques-uns.

## CHARLES CAMOIN, LE MARSEILLAIS

Mon fauve préféré est Charles Camoin, le Marseillais, qui s'illustra par une approche révolutionnaire de la couleur détachée de toute convention plastique. Il resta toute sa vie lié à Marquet et Matisse. Il peignait la lumière et la beauté émotionnelle de la Côte d'Azur, et notamment du ciel du Var, à la couleur si magique. Pour ne citer que deux de ses tableaux : « l'Artiste dans son atelier » (Emilie Charmy à son chevalet) et, pour

moi, le plus beau de tous : « Lola sur la terrasse de l'hôtel Bellevue à Toulon ». Ce tableau est d'une originalité folle, d'une grâce absolue et d'une beauté incroyable. L'expression et l'allure de Lola sont magnifiques et d'un romantisme des plus modernes.

## LOUIS VALTAT : PEINTRE DES ROCHES ROUGES DE L'ESTEREL

Un deuxième grand Fauve que j'adore : Louis Valtat (1869-1952), qui passa vingt ans de sa vie sur les rives de la Méditerranée. C'est le peintre des roches rouges

“ Plus que tout autre lieu, c'est Saint-Tropez qui a inspiré les Fauvistes ”

de l'Esterel qui plongent dans la grande bleue. Il résida à Anthéor-Cap Roux, à mi-chemin entre Agay et le Trayas, séduit par les paysages et la complémentarité des couleurs entre le rouge de la roche de l'Esterel, le vert de son massif forestier et le bleu de la Méditerranée. Parmi ses magnifiques tableaux, « Les Roches Rouges à Anthéor » (1901), « Le cap Roux » ou « Suzanne Valtat sur le rivage d'Anthéor » (1903). Valtat était également admiré par ses célèbres amis peintres. Citons deux célèbres admirateurs et condisciples : Pierre-Auguste Renoir et Michel Puy.

## LE « SUNSET » DE MANGUIN

Mais plus que tout autre, c'est Saint-Tropez qui a inspiré les Fauvistes. A tout seigneur, tout honneur : Matisse. Il fut inspiré par Paul Signac qui le convint qu'il

# “ Les couleurs devenaient des cartouches de dynamite ”

*André Derain*

fût judicieux d'employer la couleur pure, la juxtaposition des tons et la touche séparée. Il peignit un magnifique tableau : « Son paysage de Saint-Tropez au crépuscule » (1904) ; paysage traité en bandes colorées où le bleu se décline pour terminer avec un ciel traversé par des nuages violets. J'ai également le coup de foudre pour son tableau « Place des Lices » (1904) qui traduit toute la beauté d'une partie du village de Saint-Tropez.

Ensuite, autre fauve inspiré par le village mythique, Manguin, « le peintre du bonheur » qui signa le tableau intitulé « La femme à la grappe, villa Demièrre » (1905) qui représente sa femme qui tient une grappe de raisins et, pour finir, un magnifique « Sunset » (1904), un coucher du soleil à la beauté subjuguante. Albert Marquet, Fauve parmi les Fauves, a également peint un magnifique tableau intitulé « le Port de Saint-Tropez » que l'on peut voir au magnifique et méconnu musée de l'Annonciade, sans oublier un des plus beaux de tous : « Pin à Saint-Tropez »

(1906). Et pour finir, revenons à Charles Camoin qui a peint un magnifique « Port de la Ponche » en 1905. Vraiment, à la vue des tableaux des Fauvistes, l'émotion nous envahit. Esthétisme, beauté et renversement cérébral nous font frissonner. Merci, les Fauves ! ■

© La boie d'Anthéor. Louis Valtat (1903). Par Davide Mauro — Travail personnel, CC BY-SA 4.0.



**COUP DE  
CŒUR** de PHILIPPE

# Anseillan

L'autre **Pauillac**





Cette semaine, notre chroniqueur Philippe Maurange vous propose de déguster un verre d'Anseillan 2018.

**I**l est assez rare qu'un premier cru classé en 1855 exprime dans un vin une nouvelle facette de son terroir, celle d'un vin plus accessible révélateur d'une touche sincère et singulière, tout simplement différente. En gardant ses particularismes liés à l'origine de son terroir, Anseillan 2018 n'est ni un nouveau vin (bien que ce soit le premier millésime produit) élaboré par l'équipe du Château Lafite Rothschild et encore moins un second vin. Il est en fait issu de

parcelles de vignes plantées sur ce fameux lieu-dit dont il porte brillamment le nom. Une vigne que Saskia de Rothschild peut observer des fenêtres du château, au sommet d'un affleurement rocheux à la lisière des marais, des forêts et des champs où paissent quelques vaches. Un environnement d'exposition nord, bien protégé des mouvements humains, bénéficiant d'une douce biodiversité sur un terroir à dominante argileuse. En plus de son vignoble, Anseillan constitue un hameau cadastré depuis le XVI<sup>e</sup> siècle qui fut intégré à Lafite Rothschild en 1970. C'est donc un nom qui résonne dans l'histoire de ce cru depuis maintenant plus d'un demi-siècle. Les vignes (merlot, cabernet sauvignon, cabernet franc et petit verdot) situées autour

du hameau d'Anseillan font actuellement l'objet d'un travail intense, qui permet de tester de nouvelles techniques culturales, d'observer les pratiques et d'essayer de les mettre en œuvre pour découvrir les liens entre la vigne et la biodiversité. Ici, le monde vivant est traité de manière responsable, durable et avec le plus grand respect. Plus qu'un château, Anseillan est un vin à part entière pour déguster une autre expression du terroir de Lafite. ■

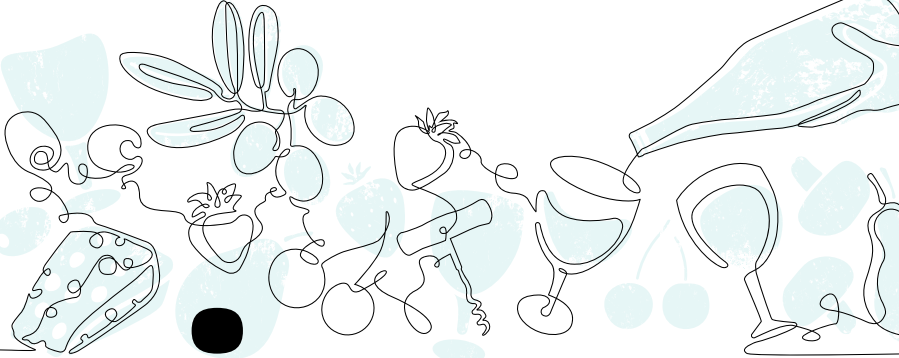
[www.lafite.com](http://www.lafite.com)



Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



# La Passion de Dodin Bouffant



## FARANDOLE DE PLATS

**D**epuis plus de vingt ans, Eugénie Chatagne est la cuisinière du gastronome Dodin Bouffant avec qui elle conçoit des déjeuners très prisés. Leur lien de travail pour composer des recettes en harmonie s'est vite transformé en relation amoureuse. Ils vivent ensemble, mais chacun dans sa chambre, sans liens matrimoniaux officiels, Eugénie refusant les demandes en mariage de son compagnon. Leur passion commune pour la cuisine leur permet d'imaginer des mets succulents que dégustent avec un plaisir non feint les amis de Dodin... L'auteur de « L'Odeur de la papaye verte » nous fait humer de nouveaux parfums culinaires avec cette déclaration d'amour à la gastronomie française érigée en art. Les plats tous plus appétissants les uns que les autres sont préparés patiemment dans une chorégraphie qui en capte la moindre étape et donne la sensation d'en partager les effluves sensuelles.

« Cela faisait des années que je cherchais un sujet sur la gastronomie qui est un travail et un art. Je suis tombé sur « La vie et la passion de Dodin-Bouffant, gourmet » de Marcel Rouff où il y avait des pages magnifiques sur la gastronomie. Ce sont les Français qui ont décidé qu'un plat devait être formulé d'une certaine façon et

non d'une autre ; qui ont déterminé la manière de dresser une table ou que l'on doit d'alterner les saveurs en les associant à tel ou tel vin. Ce n'est pas un hasard si la gastronomie française reste la première au monde ».

C'est le multi étoilé Pierre Gagnaire (qui apparaît en chef du Prince d'Eurasie) qui les a conçus en amont du tournage, ce qui a inspiré les gestes méticuleux de Juliette Binoche et Benoît Magimel.

« Pierre et moi nous sommes vus une première fois dans sa cuisine où il m'a invité à venir goûter un merveilleux pot-au-feu qui figurait sur sa carte. Il a d'abord fait un tri dans la liste des menus et des plats que j'avais établis avec Patrick Rambourg, notre conseiller historique pour tout ce qui concernait la gastronomie : « Ça, c'est bien ; ça, je ne sais pas ce que c'est ; ça, on oublie... ». Ensuite il a dû préparer et cuisiner ces plats pour que je vois ce qu'il y avait à filmer. C'était émouvant de l'observer évoluer derrière ses fourneaux : il cherche, se trompe parfois, recommence jusqu'à obtenir ce qu'il veut. Il a réalisé tous les plats qui devaient être dans le film pendant la préparation mais était trop occupé pour participer au tournage. C'est Michel Nave, qui a travaillé pendant plus de quarante ans avec lui et venait de prendre sa retraite qui a pris le relais. Pierre savait la charge que représentait le travail sur le plateau. Rien que pour filmer le pot-au-feu, Michel a dû manipuler quarante kilos de viande : celle, crue qu'on prépare et met à cuire, celle qui est déjà cuite qu'on va découper, dresser dans l'assiette. C'était un travail énorme ! ».



Eux-mêmes en couple il y a plus de vingt ans, ces acteurs ici particulièrement charmants se retrouvent pour la première fois à l'écran depuis « Les Enfants du siècle » en 1999. Leur ancienne intimité nourrit les échanges feutrés de ces amoureux de la bonne chère, attentifs au choix du moindre aliment et à la façon de les accommoder. Ils sont attachants dans leurs rares déclarations et dans la façon dont ils s'observent et se parlent. Pas de grandes effusions ni de rebondissements palpitants, à l'exception d'un moment traité en douceur. Pour chacun, ce furent des retrouvailles professionnelles et personnelles émouvantes, comme le raconte Juliette Binoche :

« Dans la relation entre Dodin et Eugénie, les non-dits sont importants. Les acteurs jouent souvent ce qui ne se dit pas. Avec Benoît, c'était d'autant plus facile que la complicité était évidente dès le premier jour. Nos non-dits du passé se sont exprimés à travers les mots de Hung. Le film en devient plus intime. J'ai été surprise et heureuse que Benoît accepte de faire le film. Le retrouver sur un plateau après plus de vingt ans était très émouvant. C'était l'occasion de se réconcilier. Ce film a été réparateur pour nous, au fond, l'amour gagne

toujours ». Des sentiments très positifs partagés par son partenaire : « J'ai été heureux de faire ce film avec elle. Nous nous connaissons bien, nous n'avions pas besoin de nous apprivoiser. Cela a apporté beaucoup, je crois, à nos personnages ».

Tran Anh Hung a concocté un repas plus modeste que ceux qu'il filme, mis en valeur par un amour de la conversation et des dialogues d'une grande élégance littéraire. Un prix de la mise en scène à Cannes a salué la captation pointilleuse des mouvements des comédiens qui nous permettent d'apprécier, hélas de loin, les diverses préparations et dégustations savamment scrutées par Tran Anh Hung :

« C'était très complexe. Il fallait synchroniser les multiples déplacements, imaginer ce que fait chacun à la cuisine pendant qu'Eugénie installe, par exemple, les laitues braisées autour du carré de veau. Une véritable chorégraphie... et un vrai casse-tête ! Les acteurs se prenaient tant au jeu que lorsque je disais « Coupez ! » dans une scène de repas, ils continuaient à manger ! Les accessoiristes devaient les supplier de leur rendre les assiettes, en leur disant : « On en a besoin pour redresser la table ! » ■

## En salle depuis le 8 novembre

Un film de  
Tran Anh Hung  
Avec Juliette Binoche,  
Benoît Magimel,  
Emmanuel Salinger

**Drame,  
Historique**



© D.

VINI & CULTURE



## Ça tourne à Séoul Dans la toile d'un cinéaste

Séoul, 1970. Le réalisateur Kim Ki-Yeol se réveille en sursaut alors qu'il vient d'achever son nouveau drame, un triangle amoureux virant au jeu de massacre. Il en est persuadé : s'il change la fin, ce sera un chef d'oeuvre ! Il n'a besoin que de deux jours de travail, mais entre des acteurs préoccupés par leur vie privée, les autorités qui scrutent le contenu de chaque scénario ou sa productrice avec qui il partage un secret peu reluisant, ce sera le chaos sur le plateau... Kim Jee-Woon (*Le Bon, la Brute et le Cinglé*) reconstitue un tournage à une époque où la censure régnait en Corée, les scripts devant suivre la ligne du pouvoir et respecter les bonnes mœurs. Song Kang-Ho (*Parasite*) est égal à lui-même dans sa capacité à laisser libre cours à sa verve comique tout en montrant une profondeur dramatique. Il impose une dynamique jubilatoire à cette satire du 7<sup>e</sup> Art riche en références au contexte culturel et politique. La préparation d'un plan-séquence et l'épilogue avec le film dans le film sont de belles leçons de cinéma et forment une belle plaidoirie pour comprendre les motivations d'un auteur passionné par son art. Et, pour ne rien gâcher, on rit beaucoup !



## L'Abbé Pierre une vie de combats La voix des sans voix

Né Henri Grouès dans une famille aisée, l'Abbé Pierre n'a cessé de vouloir être utile pour les plus fragiles. Résistant durant la guerre, élu député à la Libération, il a créé Emmaüs pour aider ceux qui n'ont plus rien et lancé un appel au don un soir d'hiver 1954, choqué de trouver des sans-abris morts à même le trottoir. Le début d'une longue popularité... Après le tueur en série Guy Georges dans *L'Affaire SK1*, Frédéric Tellier suit la trajectoire d'une figure bien plus humaniste ! Il n'éluide rien de son passé mais l'approche reste hagiographique. Trente ans après Lambert Wilson, Benjamin Lavernhe incarne avec dévotion celui qui a passé son existence à s'oublier au nom du bien commun et fut miraculé à plusieurs reprises. Loin d'être une icône pétrie de certitudes, il est tenaillé par le doute et la culpabilité de ne pas arriver à mettre fin aux misères dont il est le témoin. Emmanuelle Bercot est la complice Lucie Coutaz sur qui il s'est reposé durant des décennies et à qui il doit son pseudonyme. Un film académique qui a le mérite de dévoiler un pan méconnu de la vie et de la personnalité de celui qui fut longtemps la personnalité préférée des français.

# Cinéma En bref

**ANDRÉ DUSSOLLIER** sera un ex-haut gradé de la marine dans la comédie *N'aurait jamais d'Ivan Calbérac*. Pour cet homme de principe, lorsqu'il apprend que son épouse (jouée par **SABINE AZÉMA**, sa fidèle complice chez Alain Resnais ou dans *Tanguy*) l'a trompé 40 ans plus tôt, il ne voit que le divorce, mais à 73 ans et après 50 ans de mariage, ce n'est pas si simple. Thierry Lhermitte, Sébastien Chassagne et Joséphine de Meaux seront leurs partenaires.

**NINA MEURISSE**, nommée au César 2020 du meilleur espoir pour *Camille*, retrouvera le réalisateur Boris Lojkine pour *L'Histoire de Souleymane* qui marquera les débuts du jeune Abou Sangare dans le rôle-titre. Deux jours dans la vie d'un livreur à vélo guinéen qui se prépare à passer son entretien de demande d'asile en racontant une histoire qui n'est pas la sienne...

Dans *Les Inséparables* d'Anne-Sophie Bailly, **LAURE CALAMY** vivra seule avec son fils âgé de trente ans au lourd retard intellectuel. La relation fusionnelle entre la mère et son fils est bouleversée lorsqu'elle apprend qu'il attend un enfant avec une collègue – elle aussi porteuse d'un handicap – dans la menuiserie où il travaille, et qu'ils veulent le garder...

## PIERRE FEUILLE PISTOLET : L'UKRAINE VUE D'UN VAN

Le Polonais Maciek Hamela sillonne l'Ukraine dans un van pour aider les habitants en souffrance à fuir l'invasion russe, en prenant soin d'éviter l'occupant. Ses passagers ne se connaissent pas tous mais partagent le même calvaire. Ils se livrent sur ce qu'ils ont subi et ressentent, ou se murent dans un silence qui en dit long. Au volant, celui qui est à la fois le réalisateur de ce

documentaire saisissant et leur chauffeur organise les déplacements et dialogue avec eux. À l'extérieur, des paysages sublimes souvent dévastés, des marcheurs en exode, des hommes armés, des tanks... Grâce à ces parcours en compagnie de ceux qui ont tout abandonné, il montre divers visages d'une tragédie humanitaire avare en images et la représente dans sa crudité, captant autant l'horreur que la part d'absurde engendrées par les drames vécus par ces exilés.

## DES ADOLESCENTS CHEZ LES NUDISTES

Gilles Lellouche et Ludivine Sagnier seront réunis dans l'adaptation du Prix Goncourt 2018, *Leurs enfants après eux* de Nicolas Mathieu, réalisé par les frères Ludovic et Zoran Boukherma, à qui on doit le film de loups-garous *Teddy* avec Anthony Bajon. Paul Kircher (*Le Lycéen* et *Le Règne animal*), Angelina Woreth (*Les Rascals*) et Sayyid El Alami (le rôle-titre dans la série *Ous-sekine*) les accompagneront dans cette histoire qui se déroule durant l'été 1992. Dans une vallée de l'Est de la France, un après-midi de canicule, Anthony, 14 ans, et son cousin, décident de voler un canoë pour tuer l'ennui en allant voir ce qui se passe sur la plage des nudistes. Le temps du premier amour, du premier drame aussi, est venu...

## LA VENGEANCE D'UN FILS

Western et vengeance au générique du film *Unholy Trinity* de Richard Gray qui réunira pour la première fois Pierce Brosnan et Samuel L. Jackson. Dans le Montana des années 1870. Isaac Broadway, avant son exécution, confie à son fils Henry, une tâche périlleuse : assassiner l'homme qui l'a piégé pour un crime qu'il n'a pas commis. Bien décidé à tenir sa promesse, Henry se rend dans la ville de Trinity où il se retrouve pris en étau entre Gabriel Dove, le nouveau shérif de la ville, et un personnage mystérieux du nom de St Christophe.

## DES ZOMBIES AU PIRATE

Chandler Riggs, le fils du shérif Rick Grimes dans la série de zombies *The Walking Dead*, sera un pirate informatique, Le Caméléon, traqué par ses victimes dans la comédie horrifique *Hacked* de Shane Brady. À cause de ses actions, une famille – les parents et leurs deux fils, passionnés de documentaires sur des affaires de meurtres – a tout perdu. Lorsque la banque, les plateformes de médias sociaux et les forces de l'ordre ne parviennent pas à les aider, ils décident de prendre les choses en main. Les dix premières minutes reprendront directement ce qui est réellement arrivé au réalisateur et à sa compagne productrice, la suite reflétera, selon leurs mots, « ce qu'ils auraient aimé pouvoir faire subir à ce bâtard ! » en guise de représailles. Prometteur !

## BORDEAUX VENTES DU 30 NOVEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
	EJG 13-10-2023	CABINET FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	2 GARAGES ET 2 CELLIERS	BORDEAUX	6 rue de Corcelle	69 000 €
23/68	EJG 13-10-2023	ELIGE	IMMEUBLE	BORDEAUX	72 rue Pelleport	150 000 €

LIBOURNE VENTES DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
	EJG 20-10-2023	M <sup>e</sup> Alexis GAUCHER-PIOLA	MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC JARDIN	SAINT-ANDRÉ- DE-CUBZAC	197 rue Blanche-Maupas	146 000 €

## BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 2 NOVEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
23/37	SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS	APPARTEMENT ET CAVE	BORDEAUX	28 rue Renière et impasse de la Fontaine-Bouquière	58 000 €	216 000 € M <sup>e</sup> BOCHE
23/51	SCP JOLY-CUTURI- WIJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS	MAISON D'HABITATION	BARSAC	30 lieudit Petit Carrey	33 000 €	139 000 € M <sup>e</sup> MOLERES

## LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 3 NOVEMBRE 2023, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/32	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	MAISON D'HABITATION AVEC DEUX LOGEMENTS	ANGLADE	Lieudit Le Bourg Ouest	120 000 €	Vente non requise

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com) - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :**

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**

**Enquête publique unique préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Bordeaux Métropole pour la réalisation d'un collège sur la commune du Taillan-Médoc Commune du Taillan-Médoc**

Par arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 10 octobre 2023, a été prescrite une enquête publique unique relative à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Bordeaux Métropole en vue de la construction d'un collège d'une capacité de 700 élèves, porté par le conseil départemental de la Gironde,

**du 08 novembre 2023 au 08 décembre 2023 inclus.**

Le site retenu pour implanter le futur collège est situé à proximité du centre-ville du Taillan-Médoc, sur l'axe structurant de l'avenue de Soulac la route départementale 1 (RD 1).

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, l'enquête publique concernant cette opération porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence

Des informations relatives à l'opération peuvent être obtenues auprès du Conseil départemental et plus spécifiquement auprès de :

- Mme Laura SALAMAGNOU - (Tél. : 05 56 99 33 33 - Courriel :

l.salamagnou@girond.fr)

à l'adresse suivante : 1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71 223 - 33074 Bordeaux Cedex.

Le public aura la possibilité, pendant la période indiquée ci-dessus, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment une présentation du projet de collège ainsi que les motivations liées au caractère d'intérêt général du projet, un rapport de présentation concernant la mise en compatibilité du PLUi de Bordeaux Métropole, le bilan de la concertation, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint, et l'avis de l'autorité environnementale à l'évaluation environnementale produite ainsi qu'une note en réponse à cet avis :

- En Mairie du Taillan-Médoc, siège de l'enquête, Place Michel Reglade, 33320 Le Taillan-Médoc :

Les lundi de 13h30 à 17h30 et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Samedi : 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedi du mois : de 10 h à 12 h

- Et sur le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (accueil de la Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry BP 90 33 090 Bordeaux Cedex, les lundi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 puis de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 08h30 à 12h00).

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/plui-college-taillan-medoc>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête à feuillets cotés non mobiles, paraphé par le commissaire-enquêteur et ouvert par le Maire, mis à disposition du public en Mairie du Taillan-Médoc.

Des observations et propositions relatives à l'opération pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur :

- par correspondance, en Mairie du Taillan-Médoc, Place Michel Reglade, 33320 Le Taillan-Médoc

- par voie électronique, à l'adresse suivante :

plui-college-taillan-medoc@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au commissaire-enquêteur lors de ses permanences, seront consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/plui-college-taillan-medoc>

Toute personne peut demander à ses frais, la communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de la Gironde, autorité organisatrice (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Procédures Environnementales - Cité administrative - rue Jules Ferry, BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex)

Par décision de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux en date du 28 septembre 2023, Monsieur Richard PASQUET, Ingénieur général des Ponts des Eaux et des Forêts retraité, a été désigné en tant que commissaire-enquêteur pour conduire l'enquête publique et Monsieur Gérard DURAND en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures de permanences indiquées ci-après à la :

**Mairie du Taillan-Médoc - Place Michel Reglade, 33320 Le Taillan-Médoc**  
**Mercredi 08 novembre 2023 de 08h30 à 12h30**  
**Lundi 13 novembre 2023 de 13h30 à 17h30**  
**Mardi 21 novembre 2023 de 08h30 à 12h30**  
**Mercredi 29 novembre de 13h30 à 17h30**  
**Vendredi 08 décembre 2023 de 13h30 à 17h30**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur resteront, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service Procédures Environnementales, au Conseil Départemental de la Gironde, en Mairie du Taillan-Médoc et sur le site internet des services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) (rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques»).

Au terme de l'enquête publique, l'organe délibérant de Bordeaux Métropole dispose d'un délai de deux mois à compter de la réception de l'avis du commissaire-enquêteur pour approuver la mise en compatibilité du plan.

En l'absence de délibération dans ce délai ou en cas de désaccord, le Préfet approuve la mise en compatibilité du plan.

L23EJ46153



**AVIS DE PUBLICITE SUITE A UNE MANIFESTATION SPONTANEE D'INTERET**

**Commune d'Arès (Gironde)**  
**Installation et exploitation sur le territoire de la commune d'Arès de mobiliers urbains destinés à la micro-signalisation commerciale**

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'un porteur de projet, qui a fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public pour l'exercice d'une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des manifestations mentionnée ci-dessous, la commune d'Arès attribuera au porteur de projet ayant manifesté son intérêt spontanément une autorisation d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, la commune d'Arès analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une autorisation d'occupation temporaire au candidat présentant la meilleure proposition.

Publié le :

Semaine 45 de l'année 2023

Date limite de réception des manifestations d'intérêt :

30 novembre 2023 à 12h00

Objet de l'occupation :

Installation et exploitation sur le territoire communal de mobiliers urbains destinés à la micro-signalisation commerciale

Lieu :

Commune d'Arès (Gironde)

Conditions à respecter par l'occupant :

Le candidat retenu devra respecter les conditions suivantes :

- disposer des autorisations administratives nécessaires à l'exercice de l'activité projetée.

- respecter les servitudes d'utilité publique imposées par la commune ainsi que la réglementation nationale ou locale

- disposer des assurances civiles et professionnelles nécessaires à l'exploitation des équipements afin que la commune d'Arès ne puisse pas être inquiétée du fait de dommages éventuels causés par le matériel en place

- maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en assurer l'entretien et la sécurité.

Type et durée de l'autorisation délivrée :

La mise à disposition prendra la forme d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public d'une durée maximale de cinq années.

L'autorisation portera uniquement sur l'occupation du domaine public.

Redevance :

L'autorisation d'occupation temporaire donnera lieu au versement d'une redevance annuelle d'occupation.

Conditions générales d'attribution :

Les manifestations d'intérêt devront comporter les éléments suivants : une présentation du candidat et de sa motivation, les pièces administratives nécessaires à son identification (K bis pour une entreprise, pièce d'identité pour un particulier, statuts pour une association) ; une présentation du projet qu'il entend réaliser sur l'emplacement et les moyens techniques mis en oeuvre pour le réaliser : description du matériel, description du procédé de mise en oeuvre, prise en compte des contraintes locales, planning estimatif d'intervention, maintenance, etc.

Les candidatures seront étudiées au regard des critères d'appréciation suivants : qualité technique du projet (50%) solidité technique et économique du candidat ; constitution de la structure, expérience, références, éthique générale (40%) montant de la redevance annuelle d'occupation proposée par le candidat (10%).

Dépôt des candidatures :

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée : par courriel à l'adresse [dgs@ville-ares.fr](mailto:dgs@ville-ares.fr) et [comptabilite@ville-ares.fr](mailto:comptabilite@ville-ares.fr) par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Arès - 7 rue Pierre Paulhac - 33740 ARES

Service à contacter pour tout renseignement :

M. Fabrice SAINT MARTIN, Responsable du service Finances et Marchés Publics, par courriel à [comptabilite@ville-ares.fr](mailto:comptabilite@ville-ares.fr)

L23EJ50536



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire  
31 avenue de la Libération 33680 Lacanau  
Tél : 05 56 03 83 08  
mèl : c.sanchez@lacanau.fr  
web : <http://www.lacanau.fr>  
SIRET 21330214400018

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

**Objet : Acquisition de mobil homes d'occasion**

Type de marché : Fournitures

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu de livraison : Lieu-dit le Huga 33680 LACANAU

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Inscription registre commerce ou société

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Correspondance au moyen du profil d'acheteur AWS

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 27/11/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 02/11/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L23EJ49981

Caractéristiques principales des modalités d'occupation des lieux

La société ADBM mettra la parcelle et les bâtiments actuels à la disposition de l'occupant via une convention d'occupation temporaire d'une durée de 2 ans, sans droit réel.

Cette convention sera suivie d'une convention d'occupation temporaire d'une durée de 10 ans, assortie de droits réels, à compter de l'obtention des autorisations environnementales et de construire nécessaires à l'implantation d'un banc d'essai, et à l'exercice plein et entier de l'activité projetée.

En contrepartie, l'occupant du terrain et des bâtiments versera une redevance annuelle.

Conditions de participation et modalités de manifestation d'intérêt

Le candidat devra envoyer son dossier par voie dématérialisée à l'adresse e-mail suivante : [ddc.immobilier@bordeaux.aeroport.fr](mailto:ddc.immobilier@bordeaux.aeroport.fr) en mentionnant la référence suivante : AMIC - conception et production de modules spatiaux.

Le plan de situation et les éléments techniques concernant le site concerné pourront être fournis sur demande à la même adresse e-mail.

Le dossier de candidature devra contenir une note de présentation de la société porteuse du projet et du projet envisagé, ainsi qu'un extrait K-BIS de la société, et ses 3 derniers bilans et comptes de résultat.

La date limite de remise des manifestations d'intérêt concurrent est fixée au 15 décembre 2023 à 12h00.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifestait avant la date limite de manifestation mentionnée ci-dessus, la société ADBM pourra conclure avec la société EXPLORATION COMPANY une convention d'occupation temporaire du domaine public, d'une durée de 2 ans, sans droit réel, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, suivie d'une convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 10 ans, à compter de l'obtention des autorisations environnementales et de construire nécessaires à l'implantation d'un nouveau banc d'essai et à l'exercice plein et entier de l'activité projetée.

Dans l'hypothèse où des opérateurs porteurs de projets se manifestaient à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire sera organisée, en application de l'article L.2121-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Le candidat sera alors invité à fournir un dossier composé des éléments demandés dans le Cahier des charges de la procédure de sélection préalable. Ce cahier des charges sera transmis aux candidats qui se seront manifestés.

L23EJ50585



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande d'autorisation environnementale pour l'extension de la Zone d'Activités «Pot au Pin» Commune de CESTAS**

Une enquête publique est prescrite du lundi 06 novembre 2023 au mardi 05 décembre 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale sur le projet d'extension de la Zone d'Activités «Pot au Pin» sur la commune de CESTAS.

Le responsable du projet est : La Communauté de Communes Jalle Eau Bourde 2, avenue du Baron Haussmann 33610 CESTAS - dossier suivi par Monsieur Pierre DUCOUT, les informations relatives au projet peuvent lui être demandées à l'adresse mail : [pierre.ducout@mairie-cestas.fr](mailto:pierre.ducout@mairie-cestas.fr)

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact avec l'absence de l'avis de l'autorité environnementale (MRAE) sera mis à la disposition du public à la Mairie de CESTAS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État de la Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2023».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de CESTAS.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur Monsieur Gilles ROBERT Général de division 2<sup>ème</sup> section et de Monsieur Thierry BARBOT désignée en qualité de suppléant, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de CESTAS :

Lundi 06 novembre 2023 de 13h00 à 17h00

Mercredi 22 novembre 2023 de 08h30 à 12h00

Mardi 05 décembre 2023 de 13h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de CESTAS et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet des Services de l'État de la Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr).

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale.

L23EJ45295



## OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT APRES UNE MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La société ADBM été sollicitée par la société EXPLORATION COMPANY en vue de l'occupation d'une parcelle située sur la concession aéroportuaire, au nord de la plateforme afin d'y exercer une activité de conception et de production de modules spatiaux.

Le projet présenté a retenu l'intérêt de la société ADBM au regard de la pertinence de l'activité proposée sur ce site et du projet industriel, en phase avec la stratégie RESSOURCE 27 de la société aéroportuaire.

En application des dispositions de l'article L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour faire suite à une manifestation d'intérêt spontanée, le présent avis a pour objet de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrent, préalablement à la délivrance du titre d'occupation sollicité.

Caractéristiques des lieux concernés par le présent avis Référence parcellaire : partie de la parcelle EP 36 d'une surface de 5.586 m<sup>2</sup> comprenant une surface bâtie de 1.134 m<sup>2</sup> (hors surface banc d'essai)

Occupation du terrain et des bâtiments

Occupation des bâtiments actuels et implantation d'un nouveau banc d'essai après obtention des autorisations environnementales et de construire (permis de construire, ICPE...) pour y exercer une activité de conception et de production de modules spatiaux.



## AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication : 33 Gironde  
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Mairie de LA BREDE**  
**Objet du marché : Travaux de voirie 2023**  
Type d'avis : Avis d'attribution  
Type de procédure : Procédure adaptée  
Catégorie : Travaux  
Support(s) de parution : <http://www.e-marchespublics.com>  
Marché unique  
Ce marché a été : Attribué  
Attributaire : LPF TP (CP :33272)  
Montant : 499 700 Euros HT  
Date d'attribution du marché : 23/10/2023

L23EJ50663

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](http://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

## CRÉANCES SALARIALES

### ETAT DES CREANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, Maître Jacques de Latude, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX - LIQUIDATION JUDICIAIRE

2022J00063 **SAS OPERA MERIGNAC CENTRE** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 20-09-2022

2022J00067 **SAS HOLDING OPERA** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 07-02-2023

2022J00069 **Société civile RUBI PARTICIPATIONS** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 07-02-2023

2022J00281 **SAS OPERA ALOUETTE** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 15-11-2022

2022J00282 **SAS OPERA MONDESIR** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 15-11-2022

2022J00069 **Société civile RUBI PARTICIPATIONS** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 07-02-2023

2022J00411 **SAS AU FOURNIL DU BON PAIN** 17 Rue Aristide Briand 33250 PAUL-LAC 20-09-2022

2022J00579 **SASU P.R.A.33 ALIENOR RENOVATION** 131 Allée des Marronniers 33700 PESSAC 10-01-2023

2022J00659 **SARLU EZIALE** 7 Lot le Prieure 33790 LISTRAC-DE-DUREZE 18-10-2022

2022J00661 **SARL 3CE PAC** de la Goutte d'Eau rue des Frères Lumières 33130 BEGLES 27-06-2023

2022J00729 **SARL BOULANGERIE PATISSERIE MANU** 22 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES 29-11-2022

2022J00732 **SARLU LES VELOS DE CYRIL** 2 bis rue Albert Camus 33700 PESSAC 08-11-2022

2022J00730 **SASU OPERA GAMBETTA** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 24-01-2023

2022J00731 **SAS PIZZA TURTLES AB** 48 Grande Rue 25140 CHARQUEMONT 08-11-2022

2022J00734 **SASU OPERA PUY PAULIN** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 08-11-2022

2002J00758 **SAS SOCIALIZE STUDIO** 5 Allée de Tourny 33000 BORDEAUX 15-11-2022

2022J00757 **SAS L.V.M.I** 26 Avenue de l'Aquitaine 33560 SAINTE-EULALIE 10-01-2023

2022J00800 **SAS LE ROYAUME DES SAVEURS** 3 Chemin de Pujau 33610 CESTAS 07-02-2023

2022J00794 **SAS PATISSERIE OPERA ARCACHON** 49 D Avenue Lamartine 33120 ARCACHON 10-01-2023

2022J00795 **SAS LE MOULIN DE CESTAS** 2 rue Valmon Agard 33610 CESTAS 07-02-2023

2022J00796 **SASU CHAUROS** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 10-01-2023

2022J00797 **SARLU OPERA SAINT MEDARD** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 10-01-2023

2022J00798 **SAS OPERA AIGUILLON** 54 Boulevard Mestrezat rue de la Pêcheurie 33120 ARCACHON 10-01-2023

2022J00799 **SAS MAISON OPERA** 2 Route de Léognan 33170 GRADIGNAN 07-02-2023

2022J00801 **SARL FOXY DEPA'N POSE** 41 Route de Nautet 33210 SAUTERNES 04-04-2023

2022J00841 **SAS MARBOTIC** 2 rue Marc Sangnier Cité Numérique 33130 BEGLES 24-01-2023

2022J00842 **SAS BIOCOOP ROCHEFORT** 9 et 11 rue Villeneuve Montigny ZAC de Villeneuve Montigny 17300 ROCHEFORT 31-10-2023

2022J00844 **SAS SB PESSAC** 114 Avenue de Canéjean 33600 PESSAC 13-12-2022

2022J00867 **SARL AUTO SERVICE** Lieu Dit la Gaillardine 33113 SAINT-SYMPHORIEN 07-02-2023

2023J00025 **SAS LIMA BATIMENT** 145 Avenue Pasteur 33600 PESSAC 27-06-2023

2023J00024 **SARL SPIDI LOGISTICS** 481 Boulevard Alfred Daney 33000 BORDEAUX 10-01-2023

2023J00141 **SASU IMOCALL** 5 Allée de Tourny 33000 BORDEAUX 07-02-2023

2023J00140 **SARLU TAKE A BREATHE** 497 Route de Toulouse 33140 VILLENAVE-D'ORNON 18-04-2023

2023J00194 **SARL BORDEAUX EN BOITE** 45 Cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX 21-02-2023

2023J00196 **SASU WM PARQUET** Avenue de Terrefort Zone Artisanale de Terrefort 33520 BRUGES 27-06-2023

2023J00254 **SASU LOCACOM AQUITAINE** 14 Rue de Cantelaudette 33310 LORMONT 07-03-2023

2023J00309 **SAS UNIVERS TEK** 1 Place Aristide Briand 33310 LORMONT 31-10-2023

2023J00359 **SARL ECO-CONFIANCE** 35 Cours du Général Leclerc 33210 LANGON 04-04-2023

2023J00352 **SAS N HOME CAP FERRET** 147 Route du Cap Ferret 33950 LEGE-CAP-FERRET 19-09-2023

2023J00354 **SARL KEYTALE** 6 Avenue Maurice Lévy 33700 MERIGNAC 13-06-2023

2023J00416 **SAS ENVIRONNEMENT ISOLATION ET NETTOYAGE** 8 Rue l'Hermitte 33520 BRUGES 27-06-2023

2023J00421 **SAS TCM** 353 Rue Jeanne Bouny 33810 AMBES 18-04-2023

2023J00466 **SARLU PLOMBERIE GENIE CLIMATIQUE** 27 Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC 02-05-2023

2023J00461 **EIRL BOUNDOU GABRIELLE** 13 Rue de la Fusterie 33000 BORDEAUX 02-05-2023

2023J00516 **SAS PETIT CUBE** 29 Rue Marc Sangnier 33130 BEGLES 27-06-2023

2023J00513 **SASU AQUI-THERM** 33 Avenue du XI Novembre 33290 LUDON-ME-DOC 16-05-2023

2023J00517 **SARL FAURE YANN** 9 Rue Pierre Latecoere 33850 LEOGNAN 25-07-2023

2023J00556 **SASU MUY BORDEAUX SC** 166 Rue Sainte-Catherine 33000 BORDEAUX 25-07-2023

2022L2357 **SAS DJIHANE TRANSPORTS & LOGISTIQUE** 16 Rue Diamant 33185 LE HAILLAN 30-05-2023

2023J00605 **SAS ZONE REVOLUTION** 14-16 Avenue André Reinson 33300 BORDEAUX 13-06-2023

2023J00653 **SAS FG FIBRE D2** 128 Allée des Violettes 33140 CADAUJAC 27-06-2023

2023J00765 **SAS AUTO CAP** 10 rue de la Praya 33950 LEGE-CAP-FERRET 04-10-2023

2023J00803 **SARL AEREA** 57 Allée des Lettres Persanes 33650 LA BREDE 09-08-2023

2023J00818 **SARL TRPS PELAMATTI JMS** 2 Bis Route de Peylon 33380 MIOS 23-08-2023

2023J00822 **SASU GERBEC PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE** 12 Rue des Acacias 33210 MAZERES 23-08-2023

2023J00862 **SARL ACSA INDUSTRIE** 266 Avenue de la Côte d'Argent 33380 BIGANOS 05-09-2023

2023J00860 **SARL EAT VICTOIRE** 247 Rue Ste Catherine 33000 BORDEAUX 31-10-2023

2023J00864 **SAS V & T DESIGN** 4 Rue Louis de Funès 33140 VILLENAVE-D'ORNON 05-09-2023

2023J00887 **SASU N HOME LE MOULLEAU** 147 Route du Cap Ferret 33950 LEGE -CAP-FERRET 17-10-2023

2023J00905 **SAS HOMEO'HABITAT** 66 Allée du Moulin Neuf 33470 GUJAN-MESTRAS 19-09-2023

2023J00966 **SARL VD PISCINES** 345 Bis Avenue de l'Argonne 33700 MERIGNAC 03-10-2023

2023J01006 **SARL PROPUREMENT FEE** 154 Allée du Haurat 33470 GUJAN-MESTRAS 10-10-2023

2023J00998 **SARL NEW ASIE GOURMANDE** 22 Avenue de Verdun 33260 LA TESTE-DE-BUCH 10-10-2023

2023J01001 **SARL DOLAM** 4 Bis Chauvin 33540 SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE 10-10-2023

2023J01046 **SAS ILEE** 904 Chemin du Soc 33121 CARCANS 17-10-2023

2023J01044 **SARL HOME VILLA** 38 Avenue du Président JF Kennedy 33700 MERIGNAC 17-10-2023

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX - LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE :**

2022J00584 **SARL L'I-PAR-LA** 49 rue Maubec 33210 LANGON 20-09-2022

2022J00582 **SAS G2N** 1 rue Arthur Rubinstein 33700 MERIGNAC 20-09-2022

2022J00585 **SAS NATIFRUITES** 12 Ter Avenue Gabriel Chaigne 33190 LA REOLE 20-09-2022

2022J00657 **SARL TEISSEIDRE & CO** 28 rue Victor Hugo 33260 LA TESTE DE BUCH 18-10-2022

2022J00663 **SARLU KEVIN MISSUD CHARPENTE** 140 rue du Mouyau 33210 SAINT-PARDON-DE-CONQUES 18-10-2022

2022J00737 **SARL BREL PUBLICITE** 21 rue de Moulinatte 33130 BEGLES 08-11-2022

2022J00753 **SARL BIODAFRAIS** 2 rue Roger Mirassou 33800 BORDEAUX 15-11-2022

2022J00846 **SARLU L'INSTANT FLEURS** 2 Place de l'Eyre 33114 LE BARP 13-12-2022

2022J00866 **SARLU LES MAITRES DU GRILL** 60 Boulevard Jean Jacques Bosc 33130 BEGLES 27-12-2022

2022J00869 **SCOPARL B. ING-INGENIERIE BOIS** 28 rue Saint Joseph 33000 BORDEAUX 27-12-2022

2022J00029 **SAS LV DESIGN & CO** 5 Allée des Dunes 33470 GUJAN-MESTRAS 10-01-2023

2023J00028 **SARL MODULOPOSE** 33T Cours du Médoc 33300 BORDEAUX 10-01-2023

2023J00079 **SAS SIP33** 38 Rue Maubec 33210 LANGON 24-01-2023

2023J00136 **SARL TIMECARD EUROPE** 1 Rue Eugène Buhan 33170 GRADIGNAN 07-02-2023

2023J00139 **SARL L'ESPRIT DU TEMPS** 53 Rue Carnot 33130 BEGLES 07-02-2023

2023J00195 **SARL OLYMPNET** 16 Rue d'Andrian 33290 BLANQUEFORT 21-02-2023

2023J00197 **SAS DIAG AND GO** 12 Allée O Cantelou 33360 LATRESNE 21-02-2023

2023J00256 **SARL LE BIDULE** 11 Rue de Candale 33000 BORDEAUX 07-03-2023

2023J00307 **SARL QUINTESSENCE CRUS ET CHATEAUX** 2 Cours du Trente Juillet 33000 BORDEAUX 21-03-2023

2023J00314 **SAS LES FLEURS DU PHENIX** 68 Bis Boulevard du Mal Juin 33510 ANDERNOS-LES-BAINS 21-03-2023

2023J00312 **SARL ECOUTEZ VOIR** 30 Rue Joseph Bonnet 33100 BORDEAUX BASTIDE 21-03-2023

2023J00358 **SARL LPB LES P'TITES BOMBES BEGLES** Centre Commercial Rives d'Arcins 33324 BEGLES 04-04-2023

2023J00420 **SARL LA PETITE DUCHESSE BY LA SUCRIERE** Lieu-Dit Courtebotte 33430 GANS 18-04-2023

2023J00424 **SAS VBG** 1 Place de la Ferme Richemont 33000 BORDEAUX 18-04-2023

2023J00425 **SAS DU LAVOIR** 67 Avenue du 18 Juin 1940 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE 18-04-2023

2023J00418 **SAS CAZE CONSTRUCTION** 401 Avenue Vulcain 33260 LA TESTE-DE-BUCH 18-04-2023

2023J00515 **SAS LES COQUILLAGES DE MATHILDE** 10 Avenue de la Libération 33380 MIOS 16-05-2023

2023J00551 **SARL DAINAUD** 32 et 32 Bis Avenue de l'Entre Deux Mers 33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE 30-05-2023

2023J00554 **SARL LAURA CIHUELO** 10 Rue Amaury De Craon 33670 CREON 30-05-2023

2023J00602 **SAS NORTEL** 30 Rue Joseph Bonnet 33100 BORDEAUX BASTIDE 13-06-2023

2023J00601 **SAS LEBON BATIMENT** Lafon de Médouc Lot 23 ZAE du Sauveterrois 33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE 13-06-2023

2023J00599 **SAS PELOT INNOV** 12-14 Rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX 13-06-2023

2023J00603 **SAS ACCM FOOD BAF** 6 Allée des Oliviers 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC 13-06-2023

2023J00654 **SAS SOFRED AUDACE** 128 Allée des Violettes 33140 CADAUJAC 27-06-2023

2023J00655 **SARLU VERANDA CRATION** 4 ZA du Grand Chemin 33370 YVRAC 27-06-2023

2023J00709 **SARL CANDIZ BY M** 206 Avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN 11-07-2023

2023J00710 **SASU THILT** 1 Bis Chemin Seguin ZA Port Neuf 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC 11-07-2023

2023J00707 **SARL MINIALUXE** 4 Allée de la Crabette 33600 PESSAC 11-07-2023

2023J00767 **SAS NI QUI PRESS'** Avenue de Cesaree Centre Commercial Hyper U 33470 GUJAN-MESTRAS 25-07-2023

2023J00772 **SARL BEBE AU CALME** 79 Route de Saint-Robert 33210 PUJOLS-SUR-CIRON 25-07-2023

2023J00773 **SAS NEXTWORLD** 56 Rue du Mirail 33000 BORDEAUX 25-07-2023

2023J00774 **SARL HELLA IMMOBILIER** 6 Bis Rue Borie 33300 BORDEAUX 25-07-2023

2023J00824 **SAS LE CLANDESTIN** 56 Rue Du Hamel 33800 BORDEAUX 23-08-2023

2023J00819 **SAS OZER FAIK** 10 Chemin du Solarium 33170 GRADIGNAN 23-08-2023

2023J00820 **SARLU GANONDALF** 83 Avenue du 8 Mai 1945 33210 TOULLENNE 23-08-2023

2023J00823 **SARL ROOT** 217 Avenue Libération Charles De Gaulle 33110 LE BOUSCAT 23-08-2023

2023J00901 **SARL C E D E F** 31 Avenue de Canteranne Parc d'Activités Canteranne 33600 PESSAC 19-09-2023

2023J00925 **EURL QUINCAILLERIE DU PORGE** 5 ZA de la Gare 33680 LE PORGE 26-09-2023

2023J00964 **SAS CP3I** 11 Avenue Canteranne Cité de la Photonique Bâtiment Pléione 33600 PESSAC 03-10-2023

2023J00969 **SARL 127 RND** 11 Rue Yvon Mansencal 33140 VILLENAVE-D'ORNON 03-10-2023

2023J00968 **SAS LETSMEET FRANCE** 48 Bis Rue de la Fontaine 33200 BORDEAUX CAUDERAN 03-10-2023

2023J00970 **SAS BARTERLINK** 9 Rue André Darbon 33000 BORDEAUX 03-10-2023

2023J00960 **EURL EURO CONSULT** Allée James Watt 33700 MERIGNAC 03-10-2023

2023J00961 **SASU HYDRO ECO** Rce Clos Jolibois Apt 120 11 Rue Maurian 33700 MERIGNAC 03-10-2023

2023J01003 **SAS 33 MH** 7 Rue Blaise Pascal ZA de Bétailh 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX 10-10-2023

2023J00999 **SARL LE VIDE GRENIER DU BASSIN** 1051 Bld de l'Industrie 33260 LA TESTE-DE-BUCH 10-10-2023

2023J01042 **SAS LES 4 PRENOMS** 6 Rue Joseph Le Trequesser 33950 LEGE-CAP-FERRET 17-10-2023

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX - REDRESSEMENT JUDICIAIRE :**

2022J00754 **SASU SILVER FORM** 61 rue Camille Pelletan 33150 CENON 15-11-2022

2023J00133 **SAS RICHARD** 7 Rue Irène et Frédéric Joliot Curie 33130 BEGLES 07-02-2023

2023J00191 **SARL ARCHI LARDEAU** 25 Avenue de Douaumont 33700 MERIGNAC 21-02-2023

2023J00252 **SARL EMAYK** 6 Place de la Ferme Richemont 33000 BORDEAUX 07-03-2023

2023J00253 **SARL YAK'EAT** 28 Place Meynard 33000 BORDEAUX 07-03-2023

2023J00310 **SOCIETE GILLES** 8 Rue Condorcet ZA Jean Zay 33150 CENON 21-03-2023

2023J00419 **Kamel KHIAR** 223 Avenue de Saint Médard 33320 EYSINES 18-04-2023

2023J00422 **SAS METAVER** 12 Rue Corneille 33270 FLOIRAC 18-04-2023

2023J00423 **SCEA METAVER EXPLOITATION** 6 Allée des Pruniers 33270 FLOIRAC 18-04-2023

2023J00462 **SAS ETHYPIK** 41 Rue Paul Berthelot Rce les Jardins de la Marjolaine 33300 BORDEAUX 02-05-2023

2023J00550 **SAS JANE** 1 Cours du Chapeau Rouge 33000 BORDEAUX 30-05-2023

2023J00649 **SASU SOCIETE HOTELIERE DE GESTION BORDEAUX AEROPORT** 83 Avenue J.F Kennedy 33700 MERIGNAC 27-06-2023

2023J00704 **SARLU CAROLINE B** 3 Bis Rue François Arago 33700 MERIGNAC 11-07-2023

2023J00768 **SARL BARBER AND BEAUTY** 32 Avenue Ausone 33110 LE BOUSCAT 25-07-2023

2023J00861 **SARL CONTRACTOR** 10 Rue Gutenberg Bâtiment Emeraude 33700 MERIGNAC 05-09-2023

2023J00886 **SAS N HOME** 147 Route du Cap Ferret 33950 LEGE-CAP-FERRET 14-09-2023

2023J01005 **SAS L'AQUITAINE DE RESTAURATION** 87 Chemin du Rozet 33360 LIGNAN-DE-BORDEAUX 10-10-2023

2023J01041 **SARL COPIE CONFORME** 18 Avenue de la Somme 33700 MERIGNAC 17-10-2023

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX - LIQUIDATION JUDICIAIRE**

22/09921 **Association UPAE BORDEAUX** 162 Cours du Médoc 33300 BORDEAUX 27-01-2023

23/03684 **Frédéric FARDOUX** 2 Bis Courtney Nord 33490 SAINT-MARTIAL 12-05-2023

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX - REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

23/03546 **EARL FALGUEYRET-LEGLISE** Rousset 33540 SAINT-SULPICE-DE-POMMIERS 12-05-2023

23/04253 **EARL VIGNOBLES PERCIER** Lieu-Dit Jean Blanc 33760 TARGON 23-06-2023

Vous informez que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Bordeaux. Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L23EJ50296



## AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP', Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Greffe n° NOM de l'Affaire - Adresse : Date Jugt :

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

2023 J00188 **SARL LATRESNE AUTOMOBILES**, ZI Lartigot, 33360 LATRESNE 15/02/2023

2018 J00785 **SAS FRENCH BURGERS HOLDING**, 32 Allée de Tourny, 33000 BORDEAUX 25/01/2023

### LIQUIDATION JUDICIAIRE

2020 J00472 **SARL Afonso Transport Privé**, 222 Avenue d'Eysines 33200 BORDEAUX 12/08/2020

2022 J00828 **SAS ILOTECH**, 91 Rue du Loup, 33000 BORDEAUX 07/12/2022

2022 J00038 **SASU GLOB'ALL Rénovations**, 46 Rue Alfred Musset, 33290 BLANQUEFORT 26/01/2022

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

2021.14(5006) **SARL Le Metallier Production**, 5 ZA de Laveau 33230 SAINT MEDARD DE GUIZIERES 22/02/2021

2022.126 **SARL Aluminium Sablage du Sud Ouest**, 33500 ARVEYRES 21/11/2022

2023.20 **SASU STAR DUST**, 12 Allée Robert Boulin 33500 LIBOURNE 06/02/2023

### LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

2023.76 **SARL CAILLAUD-ROSTAND**, 11 Lieu dit Galau 33710 LANSAC 15/05/2023

2023.140 (5401) **SARL L'Espace Graphique**, 24 Allée Robert Boulin 33500 LIBOURNE 21/08/2023

Vous informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Bordeaux et au Tribunal de Commerce de Libourne.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L23EJ50756

## CONSTITUTIONS



26 Rue Beck  
33800 BORDEAUX

SOAMA  
SAS au capital de 1 000 €  
16 route de l'Hermette - 33750 BEYCHAC-ET-CAILLEAU  
Société en cours d'immatriculation

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 octobre 2023, est constituée la Société SOAMA, SAS au capital de 1 000 € dont le siège est sis 16 route de l'Hermette 33750 BEYCHAC-ET-CAILLEAU, qui présente les caractéristiques suivantes :Objet : La restauration rapide, à consommer sur place et à emporter ; la vente au comptoir et en magasin d'aliments et de boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporterDurée : 70 années à compter de son immatriculation au RCSPrésident : M. Tojoniaina RAJAONARISON demeurant 16 rue Reignier, résidence Riveo sud porte A3-52 33100 BORDEAUXDirecteur général : Mme Emmanuelle HERENG demeurant 16 route de l'Hermette 33750 BEYCHAC-ET-CAILLEAUClause d'agrément : Cessions d'actions soumises à l'agrément des actionnaires.Clause d'admission : Chaque action donne droit à une voix.La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux (33).Pour avis, le Président  
L23EJ48693



## AUMIAUX CONSULTING & SERVICES ACS

SAS au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 impasse Demeulin  
33700 MERIGNAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en du 30 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : AUMIAUX CONSULTING & SERVICES

Sigle : ACS

Siège : 3 impasse Demeulin 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : en France et à l'Étranger : le conseil, le management, le coaching, la formation dans les domaines des achats et de la logistique, auprès des particuliers et des professionnels ; l'activité d'agent commercial dans les domaines susmentionnés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés, quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés résultant d'une décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Président : Monsieur Sébastien AUMIAUX, demeurant 3 impasse Demeulin 33700 MERIGNAC.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ49179

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

P.P.J 33

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 13 chemin des croix  
33640 ARBANATS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/2023 à ARBANATS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitéeDénomination sociale : P.P.J 33Siège social : 13 chemin des croix, 33640 ARBANATSOBJET social : Plombier, installateur sanitaire et plaquiste jointeurDurée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétésCapital social : 1 000 eurosGérance : Monsieur Cédric DESMARIÉS, demeurant 13 chemin des croix 33640 ARBANATS, assure la gérance.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ48742

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Z.F

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 12 Lieu-dit Forgette, 33920 GENERAC

OBJET : Toutes activités de travaux viticoles, espaces verts, élagage et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 300 euros

Co-GERANCE :

- Monsieur ZIEGLER Jean demeurant 12 Lieu dit Forgette, 33920 GENERAC

- Monsieur FELTAIN Richard demeurant 39 ter Le Bourg, 33920 SAUGON

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne.

Pour avis,

L23EJ49622

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Lucie FOURESTY RICHEBOEUF, Notaire à Bordeaux, en date à Bordeaux du 20 Octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **SASU DIRECT SERVICE 33**

Siège : 3 rue des Cadets de Gascogne 33185 LE HAILLAN

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 500 euros

Objet : Installation de portails et systèmes de fermetures automatiques et électriques et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jérôme CLENNIS, demeurant 3 rue des Cadets de Gascogne 33185 LE HAILLAN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ49637

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : **SCM KRS**

Siège social : 5 avenue Montaigne, 33160 ST MEDARD EN JALLES

Objet social : la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel ; et généralement, toutes opérations destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Julie RIBEIRO, demeurant 33 rue Jeanne Lejeune 33520 BRUGES,

Coline SEGURA, demeurant 14 avenue du Président JF Kennedy 33600 PESSAC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représen-

tant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ49696



Compagnie Fiduciaire  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

LE BAL DU COQ  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 8 rue Piliers de Tutelle  
33000 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 30/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : **LE BAL DU COQ**  
Siège social : 8 rue Piliers de Tutelle - 33000 BORDEAUX  
Objet social : Restauration, Bar, Tapas ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 5 000 euros  
Gérance : Monsieur Romain CAZALAS demeurant 20 rue Descartes - 33110 LE BOUSCAT  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.  
Pour avis La Gérance

L23EJ49716



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31/10/2023, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI VERCOGNAC 2**

Capital : 120 euros

Siège social : 114 Avenue du Général de Gaulle BP 253 - 33506 LIBOURNE

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les immeubles, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; La prise de participation dans toutes sociétés directement ou indirectement ; L'emprunt de toutes sommes et l'affectation hypothécaire de tous biens immobiliers faisant partie du patrimoine social ; Le cautionnement solidaire et/ou hypothécaire d'un tiers ; La gestion de portefeuille de titres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérants : M. Thomas VERGNE demeurant 233 Avenue d'Arès, 33200 BORDEAUX ; M. Florent VERGNE demeurant 39 Allée Fructidor, Pyla-sur-Mer, 33115 LA TESTE-DE-BUCH ; M. Romain VERGNE demeurant 6 Rue de la Dune de l'Eglise, 33260 LA TESTE-DE-BUCH.

Agrément des cessions : les cessions de parts sociales à des ascendants, descendants et à des tiers ne peuvent intervenir qu'avec le consentement unanime des associés.

Immatriculation : RCS de LIBOURNE

Pour avis

L23EJ49823



ETUDE DE MAÎTRE PHILIPPE DANNEBERG, POÏRE HONORÉ, NOTAIRE, 23 AVENUE DU JEU DE PAUME ET À PARIS (2<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT), 32 RUE ETIENNE MARCEL, LE 24 JUILLET 2023, SUIVI D'UN ACTE RECTIFICATIF EN DATE DU 26 OCTOBRE 2023 A ÉTÉ CONSTITUÉE UNE SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AYANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 24 juillet 2023, suivi d'un acte rectificatif en date du 26 octobre 2023 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un

La dénomination sociale est : **SORALOU.**

Le siège social est fixé à : BORDEAUX (33000), 30, rue de la Course.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Touria SAAB veuve ARMAND demeurant à BORDEAUX (33000) 54, rue Frantz Despagne.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ49936

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **PFDV IMMOBILIER**

SIEGE SOCIAL : 6 rue des borderons 33990 NAUJAC-SUR-MER

CAPITAL : 150 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 150 euros

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 années

GERANCE : Sylvie LAMOLIERE née DELMAS, demeurant 6 rue des borderons 33990 NAUJAC-SUR-MER.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions sont soumises à agrément préalable des associés statuant à l'unanimité.

Pour avis, la Gérance

L23EJ50307



Compagnie Fiduciaire  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

DOCTEUR CHRISTOPHE GRINFEDER  
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique de chirurgien au capital de 100 euros  
Siège social : 25 rue Mably  
33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 03/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : **DOCTEUR CHRISTOPHE GRINFEDER**

Siège social : 25 rue Mably, 33000 BORDEAUX

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien plastique, esthétique et reconstructrice

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros  
Gérance : Monsieur Christophe GRINFEDER, demeurant 7 rue Marceau, 33000 BORDEAUX

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ50318



## CERST

Société en nom collectif  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 14 rue de la Chataigneraie  
33310 LORMONT

## AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : CERST

Siège social : 14 rue de la Chataigneraie, 33310 LORMONT

Objet social : la vente de logiciels, la réalisation de prestations de services informatiques, le stockage des données, le développement de logiciel

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérant Associé en nom : M. Christophe ROY, demeurant 14 Rue de la Chataigneraie 33310 LORMONT

Associé en nom : Mme Emilie ROY, demeurant 14 Rue de la chataigneraie 33310 LORMONT

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Christophe ROY

Gérant

L23EJ50340

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARSAC du 02/11/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **LOÏC TEILLE ELECTRICITE SERVICE**

Siège social : 19, rue de Pénide, 33460 ARSAC

Objet social : Electricité générale du bâtiment BT/HT résidentiel et tertiaire, domotique et bâtiments communicants, climatisation, photovoltaïque, aménagement, équipements et espaces extérieurs bois.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Loïc TEILLE, demeurant 19, rue de Pénide - 33460 ARSAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L23EJ50377

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **LEDZEL.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 39 AVENUE DE L'ILE DE FRANCE, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX.

Objet : Prestations d'agence de communication, création et édition de marques et de concepts innovants, développement et gestion d'application digitale à caractère participatif, et/ou caritatif, prestations liées au stylisme, modélisme et création de textile.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 5000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption conféré aux associés dans les conditions définies au présent article..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur LUONG GUENAE 26 AVENUE DE CREON 33370 SALLEBOEUF.

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

GUENAE LUONG

L23EJ50380



AVIS DE CONSTITUTION  
Suivant acte reçu par Me Maxime CAR-  
RION, Notaire Associé à LILLE, 45

boulevard de la Liberté, le 3 novembre 2023 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :  
Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger : 1/ exploitation de tous fonds de commerce d'hôtel, chambres d'hôtes, auberge de jeunesse, conciergerie, restaurant, brasserie, bar, salon de thé, vente sur place et à emporter de denrées alimentaires, organisation de festivités, traiteur, mise à disposition de locaux à usage commercial ; 2/ création, acquisition, exploitation, location, prise de bail, mise ou prise en location, gérance ou vente de tout fonds de commerce, établissement, usine, ou atelier se rapportant aux activités susvisées ; 3/ création, exploitation, octroi ou cession de tous procédés techniques, licences, brevets, marques de fabrique et droits de propriété intellectuelle concernant les activités susvisées ; 4/ acquisition, gestion, location, prise à bail et cession de tous biens mobiliers ou immobiliers nécessaires à la réalisation directe ou indirecte de l'objet social ; 5/ conclusion, en qualité d'emprunteur, de tous emprunts, crédits et facilités de caisse, avec ou sans l'octroi de toutes sûretés réelles ou personnelles et avec ou sans instrument de couverture de taux, la conclusion de produits d'épargne financière et de placements financiers, ainsi que la perception de toutes subventions ou aides ; 6/ participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de commandite, de souscription ou d'acquisition de tous titres, actions, valeurs mobilières ou autres droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association, de groupement d'intérêt économique ; 7/ fourniture aux entités de son groupe de prestations de services, notamment en matière stratégique, organisationnelle, commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, de ressources humaines, de marketing, technique, administrative, logistique et informatique, sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités ; 8/ mise à disposition de fonds au profit d'entités de son groupe dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur ; 9/ Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, immobilières, mobilières, juridiques ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social précité ou à tous objets similaires ou connexes, ou être susceptibles d'en faciliter la réalisation.  
Dénomination : **PASSAGE**  
Siège social : **BORDEAUX** (33000), 61 rue du Château d'eau.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Capital social : Mille euros (1.000,00 €).  
Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.  
L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.  
Président : Clarence GROSODIER demeurant BORDEAUX (33000), 9 avenue Carnot.  
La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.  
Pour avis : le Notaire.

L23EJ50383



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à CESTAS en date du 24/10/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **G FINANCE PARIS -IDF**

SIEGE SOCIAL : ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail - 33610 CESTAS

OBJET : L'activité d'intermédiaire financier ; Le courtage de financement des entreprises ; L'activité d'intermédiaire en

produits d'assurance et en produits d'affacturage ; La location de biens meubles ; L'achat et la revente de biens mobiliers ; Le commerce et la location de véhicules neufs ou d'occasions ; L'acheminement et/ou le transport pour son compte de tous types de véhicules automobiles neufs ou d'occasion ; La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 60 000 €

PRESIDENT : Monsieur Stéphane BEUCICH demeurant 110 Quai de Jemmapes - 75010 PARIS

DIRECTEUR GENERAL : la société G FINANCE, SAS au capital de 821 000 € sise ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail - 33610 CESTAS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 419 890 215

DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES : la société SALLES FINLOC, SAS au capital de 40 000 € sise ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail - 33610 CESTAS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 878 430 396 et la société VG HOLDING, SARL au capital de 1 547 500 € sise ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail - 33610 CESTAS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 851 957 985

IMMATRICULATION : RCS BORDEAUX

Pour avis

L23EJ50441

## SERVICES HAMMOU

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 5 Lieu-dit Masse  
33230 LE FIEU

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE FIEU du 30 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **SERVICES HAMMOU**

Siège : 5 Lieu-dit Masse, 33230 LE FIEU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : Prestations de services viticoles (taille, tirage des bois, piége/calage, levage, épamprage, vendanges, plantations viticoles),

Exploitation agricole, tous travaux agricoles et viticoles, aménagements des espaces verts

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Amal BOUCHTI née ERRAOUANI, demeurant 5 lieu-dit Masse, 33230 LE FIEU

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

POUR AVIS

L23EJ50452

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Caroline MARLIN PEREIRA GASPAR, Notaire Associée de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «LE TREFLE», titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à LIBOURNE (33500), 119 Avenue du Général de Gaulle, le 3 novembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : Location en meublé. La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux ; l'aliénation, amiable ou judiciaire, quelle qu'en soit la forme, de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, au moyen de vente, d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires ; toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire ; le tout portant sur tous biens et droits immobiliers ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La gestion des comptes et placements provenant des loyers et prix de vente des immeubles de la société. Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher à cet objet social, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. La société peut, notamment, constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

La dénomination sociale est : **SCI GABAS.**

Le siège social est fixé à : LE GE-CAP-FERRET (33950), 4 allée des Lilas.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR), il est divisé en 100 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, effectués en numéraire uniquement, libérables à première demande de la gérance.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant nommé aux termes des statuts pour une durée indéterminée est Monsieur Hubert Alain BOURNAC demeurant 4 Allée des Lilas 33950 LE GE-CAP-FERRET.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis. Le Notaire.

L23EJ50493



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudt.com



Me Laurent Laval  
39 avenue Aristide Briand  
24100 Bergerac  
laurent.laval@notaires.fr

UDOS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Artigues Près Bordeaux du 25 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société interprofessionnelle de soins ambulatoires (Société civile)

Dénomination sociale : **MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DU POITEAU D'ARTIGUES PRES BORDEAUX**

Siège social : 7, Avenue des Tabernottes, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Objet social : -L'exercice en commun, par ses associés, d'activités de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin, afin notamment de faciliter l'accès aux soins non programmés en dehors des services d'urgence et la prise en charge des urgences relatives. La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Aurélie FERRIE, demeurant au 11 rue des vigneronnes 33370 Tresses et M. Julien GAUTHIER demeurant au 2 chemin de Canteranne 33370 Fargues Saint Hilaire.

Clauses relatives aux cessions de parts : La cession de parts s'opère librement si elle intervient entre associés. L'accord de la majorité absolue des voix lorsque la cession intervient, à titre onéreux ou gratuit, au profit d'un tiers exerçant la même profession que le cédant ; l'accord de tous les coassociés autres que l'associé directement concerné lorsqu'elle intervient, à titre onéreux ou gratuit, au profit d'un tiers n'exerçant pas la même profession que le cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

L23EJ50494



33, Avenue d'Arès 33000 Bordeaux  
diana.henry@avocat.com  
Tél. 09 33 43 12 90

Par acte sous seing privé en date du 31.10.23, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : **TIPAU.**

Capital : 1.000 euros.

Siège social : 10 rue de Verthamon - 33600 PESSAC

Objet social : prise de participation dans toutes sociétés, quelque soit leur forme et leur objet ; gestion éventuelle de ces participations ; animation du groupe formé par la société et ses filiales ; fourniture à ses filiales de prestations de services à caractère administratif, juridique, comptable, financier, commercial, logistique, immobilier... ; acquisition de tous éléments d'actifs mobiliers et immobiliers ; location et gestion de moyens matériels, logiciels et humains. Durée : 99 ans.

Président : M. Antoine CREHALET, demeurant 10 rue Verthamon - 33600 PESSAC.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ50592



Fertilisateurs d'Entreprises  
174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 07/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **CHAPIRO SERVICES**

Siège social : 124, rue Guillaume Leblanc - 33000 BORDEAUX

Objet social : Prestations diverses (nettoyage, vitres, évacuation d'encombrants, entretien espaces verts, montage de meubles, petit bricolage) à destination des professionnels et des particuliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Pierre POUQUET, demeurant 124, rue Guillaume Leblanc, 33000 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

L23EJ50827

## SCCV JEAN JAURES

Société Civile de Construction Vente au capital de 600 €

Siège social : 41, Allée de la Borde 33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC  
En cours d'immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC (33) du 25 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Construction Vente

Dénomination sociale : SCCV JEAN JAURES

Siège social : 41, Allée de la Borde - 33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles ; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; Toute activité de marchand de biens immobiliers, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 600 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Monsieur Gabriel SARAMITE, demeurant à SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC (33450), 54, Allée de la Borde,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX (33).

Pour avis, la Gérance

L23EJ50838

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 26 octobre 2023, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI A.D.S. DE VENCE**

Siège : 394, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33200 BORDEAUX

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la cession, directement ou par mandat, la mise en valeur, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux au profit des associés et/ou gérants, le cas échéant, de tout immeuble ou terrain ainsi que, plus largement, tous biens et droits immobiliers ainsi que leur accessoire, annexe ou complément, l'organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission du patrimoine immobilier familial des associés afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, acquies ou non en emploi de biens mobiliers ou immobiliers, l'obtention de toute ouverture de crédit et/ou prêt nécessaire à la réalisation de cet objet ainsi que la remise en garantie des actifs sociaux en contrepartie des concours financiers, éventuellement et exceptionnellement, sans que cela ne puisse remettre en cause le caractère civil de la Société, l'aliénation du ou des actifs devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société, et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 € en numéraire

Gérance : Alexandre DA SILVA demeurant 119, Avenue de Magudas 33700 MERIGNAC

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'aux ascendants ou descendants du cédant. Pour toute autre hypothèse, les parts sont cessibles sur agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance

L23EJ50907

## MODIFICATIONS

## SCEA DE PEYROUS

Siège social : Lieu-dit Peyrous

33210 MAZERES

Capital social : 10 000 €

504 556 168 R.C.S. BORDEAUX

Par décision en date du 16/03/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCEA DE PEYROUS a pris acte de la démission de Madame DRET de ses fonctions de co-gérante et de la cession de la part sociale qu'elle en détenait en faveur de Monsieur GOULARD, à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ30573



## SARL IROISE VIE DE LIBOURNE

Société à responsabilité limitée

au capital de 100 000 euros

Siège social : 26 chemin du Casse

33500 LIBOURNE

879 374 734 RCS LIBOURNE

## TRANSFORMATION EN SAS

En date du 11/10/2023, l'associée unique a décidé :

- de transformer la société en «SAS» à compter du même jour, - de changer de dénomination, qui sera désormais «IROISE VIE D'IDRON», - de nommer, en qualité de président, la société IROISE BELLEVIE FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 147 917 900 euros, ayant son siège social 18 rue du Pont de l'Arche - 37550 ST AVERTIN, 917 878 050 RCS TOURS, représentée par son président, la société IROISE BELLEVIE, elle-même représentée son président, Monsieur Benoît POTTIER.

Pour avis.

L23EJ47089

CRÉATEURS  
D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE  
BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !



## TRANSFORMATION EN SAS SARL IROISE VIE DE LIBOURNE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 000 euros  
Siège social : 26 chemin du Casse  
33500 LIBOURNE  
879 374 734 RCS LIBOURNE

En date du 11/10/2023, l'associée  
unique a décidé :

- de transformer la société en « SAS »  
à compter du même jour, - de changer de  
dénomination, qui sera désormais « I-  
ROISE VIE DE LIBOURNE ».

- de nommer, en qualité de président,  
la société IROISE BELLEVIE FRANCE,

Société par actions simplifiée au capi-  
tal de 147 917 900 euros, ayant son siège  
social 18 rue du Pont de l'Arche - 37550  
ST AVERTIN, 917 878 050 RCS TOURS,  
représentée par son président, la société  
IROISE BELLEVIE, elle-même représen-  
tée son président,

Monsieur Benoît POTTIER.

Pour avis,

L23EJ47119



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

### KV FOOD

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 60, cours de Québec,  
33300 BORDEAUX  
837 972 603 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du  
18/10/2023, le Président a pris acte de la  
démission de Monsieur Vichetra PHENG  
de ses fonctions de Directeur Général et  
a décidé de ne pas pourvoir à son rem-  
placement.

L23EJ47439



### NETILUM

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 9 RUE ANDRE DARBON,  
33300 BORDEAUX  
750 845 208 RCS BORDEAUX

### NOMINATION CO-GÉRANCE

Par AGO du 17/10/2023, il a été pris  
acte de la nomination en qualité de co-  
gérant de Monsieur Romain JANNEKEYN  
-VAUQUIER, demeurant 55 Avenue de  
Magudas 33700 MERIGNAC. Avec effet  
au 17/10/2023. Pour avis. La gérance.

L23EJ47794



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

STATION TECHNIQUE AQUITAINE  
Société à responsabilité limitée uniper-  
sonnelle  
au capital de 6 000 euros  
Siège social : 92 Avenue Charles de Gaulle  
33650 La Brède  
814 257 598 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du  
01/01/2023, l'associée unique a décidé de  
transférer le siège social du 43 Bis, Che-  
min de Thiot, 33770 SALLES au 92 Ave-  
nue Charles de Gaulle 33650 La Brède à  
compter du 01/01/2023, et de modifier en  
conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ47942



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### ELEOVALE

SARL au capital de 10 000€  
porté à 300 000€  
Siège social : 59 chemin du Bord de l'Eau  
33460 MACAU  
494 444 649 RCS BORDEAUX

L'AGM du 26/10/2023 a décidé d'aug-  
menter le capital social de 290 000€ par  
l'incorporation directe de réserves au ca-  
pital ce qui rend nécessaire la publication  
des mentions ci-après :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : Le capital social  
est fixé à 10 000€  
Nouvelle mention : Le capital social est  
fixé à 300 000€

Pour avis, la Gérance

L23EJ48769

### SAS KOJE & MOHE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 9 000 €  
Siège social : 116 Boulevard de la  
Corderie - 13007 MARSEILLE  
RCS MARSEILLE 891 208 332

#### Avis de publicité

Aux termes des décisions de L'Associé  
Unique en date du 24/10/2023, il résulte  
que :

- L'Associé unique a décidé de la trans-  
formation de la Société en Société à Res-  
ponsabilité Limitée à compter du même  
jour. Ces transformations entraînent la  
publication des mentions suivantes :

Raison sociale et durée de l'exercice  
social : Sans changement

Forme

- Ancienne mention : Société par Ac-  
tions Simplifiée

- Nouvelle mention : Société à Res-  
ponsabilité Limitée

Administration

- Ancienne mention :

Président : M. Thomas Damblanc, resi-  
dant 116, boulevard de la corderie - 13007  
MARSEILLE

Direction Général : M. Thibaut  
Damblanc, résidant 65, rue du Maréchal  
Joffre - 33130 BEGLES

- Nouvelle mention :

Gérant : Monsieur Thibaut  
DAMBLANC, résidant 65, rue du Maré-  
chal Joffre - 33130 BEGLES (France)

Transfert du siège social fixe actuel-  
lement «116, bd de la Corderie - 13007  
MARSEILLE » à « 18, av. Maréchal de  
Lattre de Tassigny - 33140 VILLENAVE-  
D'ORNON » à compter du 24/10/2023

L'article 4 - Siège social des statuts a  
été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BOR-  
DEAUX et de MARSEILLE

Pour avis,

L23EJ49232



### FROMAGIC

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Avenue du 18 juin 1940,  
Centre Commercial du Lavoir  
33127 MARTIGNAS SUR JALLE  
880 025 408 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date  
du 01/10/2023, l'Assemblée Générale  
Extraordinaire a décidé de transférer le  
siège social de l'Avenue du 18 juin 1940,  
Centre Commercial du Lavoir, 33127  
MARTIGNAS SUR JALLE au 54 rue du  
Mayne Pauvre, 33121 CARCANS, et ce  
à compter de ce jour, et de modifier en  
conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L23EJ49476

### SCCV NIORT LA BLAUDERIE

(en cours de changement de  
dénomination sociale)  
Société civile de construction-vente  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 rue Lafayette,  
33000 BORDEAUX  
919.546.085 R.C.S BORDEAUX

Le 27 octobre 2023 les associées ont  
décidé, à compter du même jour, d'adop-  
ter :

- comme nouvelle dénomination so-  
ciale «SCCV ANDERNOS GASCOGNE»,

- comme nouvel objet social : L'achat  
d'un bien immobilier sis à 1 Avenue de  
Gascogne 33510 (Andemos-les-Bains) ;  
La démolition totale ou partielle de l'en-  
semble immobilier acquis en vue de la  
construction d'un immeuble sur le terrain  
sis au 1 Avenue de Gascogne 33510 (An-  
demos-les-Bains), de tous immeubles de  
toutes destinations ; la vente à tous tiers,  
sous quelque forme que ce soit, en tota-  
lité ou par lots, de ces biens, en totalité  
ou par fractions, à terme, en l'état futur  
d'achèvement, ou après achèvement.

Modification sera faite au Greffe du Tri-  
bunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ49562

### SCEA DU CHATEAU SERAPHINE

Siège Social : 25 Chemin de Plince  
33500 LIBOURNE  
Capital : 2 058 315 €  
RCS Libourne n° 378.466.601

L'Assemblée des Associés en date du  
14.09.2022 a décidé d'augmenter le capi-  
tal de la société par apport en numéraire  
d'une somme de 563 586.25 € pour le  
porter à 2058 315 €, par augmentation de  
la valeur nominale des 98 015 parts d'un  
montant de 5.75 € pour la porter au mon-  
tant de 21 €.

L23EJ49593

### SYLV'ACTYS

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital 1 115,00 euros  
siège social : 44 A avenue de Verdun,  
33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE  
RCS 494 737 372 BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale  
extraordinaire du 01/10/2023, il a été dé-  
cidé par l'associé unique de transformer

la Société dénommée SYLV'ACTYS en  
société par actions simplifiée (SAS), à  
compter du 01/10/2023. Cette transfor-  
mation entraîne la publication des men-  
tions suivantes :

Capital :

Ancienne mention : Le capital social  
est fixé à 1115,00 Euros. Il est divisé en  
quatre cent quarante-six (446) parts so-  
ciales de deux virgule cinquante (2,50)  
euros chacune, libérées.

Nouvelle mention : Le capital social  
est fixé à 1115,00 Euros. Il est divisé en  
quatre cent quarante-six (446) actions de  
deux virgule cinquante (2,50) euros cha-  
cune entièrement libérées et de même  
catégorie.

Forme :

Ancienne mention : Société à Respon-  
sabilité Limitée.

Nouvelle mention : Société par actions  
simplifiée.

Administration :

Ancienne mention : Gérant : Madame  
Sylvie DELPHIN demeurant 44 A avenue  
de Verdun 33127 MARTIGNAS-SUR-  
JALLE.

Nouvelle mention : Président : Madame  
Sylvie DELPHIN demeurant 44 A avenue  
de Verdun 33127 MARTIGNAS-SUR-  
JALLE.

Admission aux assemblées et droit de  
vote : Tout associé peut participer aux  
assemblées sur justification de son iden-  
tité et de l'inscription en compte de ses  
actions. Chaque associé dispose autant  
de voix qu'il possède ou représente d'ac-  
tions.

Agrément : Les cessions d'actions sont  
soumises à l'agrément de la collectivité  
des associés. En dehors des opérations  
de rachat simple, les actions ne  
peuvent être cédées à des tiers ou entre  
groupes d'associés, qu'avec l'agrément  
préalable de la collectivité des associés  
statuant à la majorité des voix des asso-  
ciés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis.

Le Président.

L23EJ49681



### SCI DU TRENTE ZOLA

Société Civile Immobilière  
au capital de 10.000,00 Euros  
Siège social : 5 rue Fernand Léger  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS Bordeaux : 809 555 964

### AVIS DE FIN DE MANDAT D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

Par ordonnance de Madame la Pre-  
mière-Vice-Présidente du Tribunal Judi-  
ciaire de Bordeaux rendue en date du 12  
octobre 2023, il a été mis fin à la mission  
d'Administrateur provisoire de la SCI DU  
TRENTE ZOLA, confiée à la SCP CBF AS-  
SOCIES, prise en la personne de Maître  
Jean BARON, Administrateur Judiciaire,  
domicilié en son étude sise 58 rue de  
Saint-Genès - 33000 BORDEAUX.

Par conséquent, Monsieur Michel  
BOUDET retrouve ses fonctions de gérant  
de la SCI DU TRENTE ZOLA conformé-  
ment aux statuts de ladite SCI.

Les actes et pièces correspondants  
seront déposés au Greffe du Tribunal de  
Commerce de Bordeaux, en annexe au  
Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

L23EJ49748



TARGA  
SAS au capital de 1000 €  
Siège social :  
8-10 RUE CANTELAUDETTE 33310  
Lormont  
951 107 986 RCS de Bordeaux  
L'AGE du 31/07/2023 a nommé direc-  
teur général CIT CAPITAL, SARL au capi-  
tal de 10000 €, ayant son siège social 37  
IMP ARTIGUENAVE 40230 Saint-Jean-de-  
-Marsacq, 838 844 645 RCS de Dax re-  
présentée par M. CITRON BAPTISTE  
Mention au RCS de Bordeaux  
L23EJ49821



## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Louis GIRARDOT, notaire à BORDEAUX, le 24 octobre 2023, les associés de la **SCI DE MIRAMBET**, société civile immobilière, au capital de 1 000,00 Euros, identifiée au SIREN sous le numéro 949 013 239 et immatriculée au RCS de BORDEAUX, ont décidé de transférer le siège social de AUROS (33124), 1 rue Tauszia, à GAJAC (33430), Lieudit Mirambet, à compter du 24 octobre 2023.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Maître Louis GIRARDOT  
L23EJ49848

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **CHEF UDON.**

Forme : SARL.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 316 Cours DE LA LIBÉ-  
RATION, 33400 TALENCE.

849732110 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 8 sep-  
tembre 2023, les associés ont décidé de  
transférer le siège social à halles du mar-  
ché de Bacalan, 10 esplanade de Pontac,  
33300 Bordeaux.

Mention sera portée au RCS de Bor-  
deaux.

L23EJ49886



Par décisions du 01.11.2023, l'associée  
unique de la Société **MJ EXPERTISE** -  
SELRL - capital : 505.000 €

- siège : MERIGNAC (33700) - 45 Bis  
Rue Paul Doumer - RCS Bordeaux 845  
302 223 a décidé :

- de transférer la Société en SAS à  
compter de ce même jour,

- de nommer en qualité de Pré-  
sident : Mme Myriam JARNIGON, née le  
19.09.1969 à BORDEAUX (33),

de nationalité française, demeurant à  
BORDEAUX (33200) - 22 Rue des Lièges.

Chaque action donne accès aux as-  
semblées générales avec droit de vote  
unitaire.

Les actions ne peuvent être trans-  
mises y compris entre associés qu'avec  
l'agrément préalable de la collectivité des  
associés statuant à la majorité des trois  
quarts des voix des associés disposant du  
droit de vote.

L23EJ49896

## SARL LEBOURG NEGOCE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 264, avenue Saint Jacques  
de Compostelle 33610 CESTAS  
528 326 036 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision collective  
en date du 02 octobre 2023, les associés  
ont pris acte de la démission de Mon-  
sieur Philippe LEBOURG de ses fonctions  
de gérant de la société à compter du 02  
octobre 2023 et son remplacement par  
Monsieur Thibaut LEBOURG demeurant à  
CESTAS - 33610 - 264, avenue Saint  
Jacques de Compostelle pour une durée  
non limitée.

Les statuts ont été modifiés en consé-  
quence.

Pour avis et mention La Gérance  
L23EJ49902

**AUTAA NOUVELLE AQUITAINE SARL**  
au capital de 6.000 € Zone d'Activité du  
Bedat 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS  
501 570 808 RCS BORDEAUX Aux termes  
des décisions en date du 26 octobre  
2023, la Collectivité des Associées a dé-  
cidé de nommer, en qualité de Gérant de  
la Société en remplacement de Messieurs  
Marcel AUTAA et Lionel AUTAA, démis-  
sionnaires : Monsieur Eric GRIMALDI, de-  
meurant 101 Impasse Albert Martin - 8360  
LA VALETTE DU VAR, pour une durée ex-  
pirant lors de la décision d'approbation  
des comptes qui aura lieu en 2024, appe-  
lée à statuer sur les comptes et le bilan de  
l'exercice clos le 31 décembre 2023.  
L23EJ49926

**BPO CONSEILS** Société à respon-  
sabilité limitée à associée unique au  
capital de 7.500,00 euros Siège social :  
167 Avenue René Cassagne 33150 CE-  
NON 505.229.104 RCS BORDEAUX  
AVIS DE DISSOLUTION La société BPO  
CONSEILS a établi en date du 20 Sep-  
tembre 2023 un projet de fusion établi par  
acte sous seing privé avec la société TGS  
France EXPERTISE COMPTABLE PAIE  
RH, société absorbante, SAS au capi-  
tal de 2.426.740,00 euros, dont le siège  
social est à BEAUCOUZE (49) 1 Rue du  
Tertre - Parc d'Activités Angers/Beau-  
couzé, immatriculée au Registre du com-  
merce et des sociétés d'ANGERS sous le  
numéro 069 200 210. Le projet de fusion a  
fait l'objet d'une publication au BODACC  
en date des 23 et 24 Septembre 2023 et  
il n'a été formulé aucune opposition à  
cette fusion qui a pris effet le 31 Octobre  
2023. En application des dispositions  
de l'article L. 236-11 du Code de com-  
merce, la société TGS France EXPERTISE  
COMPTABLE PAIE RH étant propriétaire  
de la totalité des parts sociales compo-  
sant le capital social de la société BPO  
CONSEILS depuis une date antérieure  
au dépôt du projet de fusion au Greffe du  
Tribunal de commerce, la société BPO  
CONSEILS s'est trouvée dissoute sans  
liquidation et la fusion a été définitivement  
réalisée, soit le 31 Octobre 2023. Les  
actes et pièces concernant la dissolution  
sont déposés au Registre du commerce  
et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis  
La Gérance  
L23EJ49947



**JEM'S MOTORS** Société à respon-  
sabilité limitée au capital de 1 000 eu-  
ros Siège social : BUROBIS, 15 Avenue  
du Général de Gaulle 33120 ARCA-  
CHON 907 752 174 RCS BORDEAUX  
Aux termes d'une décision en date du  
31/08/2023 à compter du même jour, l'as-  
socié unique a pris acte de la démission  
de Madame Marlène CAPDEPON de ses  
fonctions de cogérant sans qu'il soit pro-  
cédé à son remplacement. Pour avis La  
Gérance  
L23EJ49969



## CONTROLE TECHNIQUE ALFRED DANEY

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 €  
Siège social : 325 Boulevard Alfred Daney,  
33000 BORDEAUX  
519 977 102 RCS BORDEAUX

Lors de l'AGO du 29/09/2023, les  
associés ont constaté que le mandat de  
la société ERECApluriel AUDIT, Commis-  
saire aux Comptes est arrivé à expiration  
et qu'il n'est pas désigné de Commissaire  
aux Comptes.

POUR AVIS

La Présidente  
L23EJ49971



## AUSSITOT LIVRE

SASU au capital de 50 000 €  
Siège social : 8 chemin du Couquet,  
33450 SAINT LOUBES  
795 365 162 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 01/04/23,  
l'associé unique, statuant en application  
de l'article L. 225-248 du Code de com-  
merce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à  
dissolution de la Société.  
L23EJ49993



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

## DECIPARTNERS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 76 Boulevard Alsace  
Lorraine 64000 PAU  
822 115 051 RCS PAU

Aux termes d'une décision en date du  
23 octobre 2023, l'associée unique a dé-  
cidé de transférer le siège social 76 Bou-  
levard Alsace Lorraine - 64000 PAU au  
31 rue Caroline Aigle 33700 MERIGNAC  
et de modifier en conséquence l'article 4  
des statuts. La Société, immatriculée au  
Registre du commerce et des sociétés de  
PAU sous le numéro 822 115 051 fera l'ob-  
jet d'une nouvelle immatriculation auprès  
du Registre du commerce et des sociétés  
de BORDEAUX. Président : la société DE-  
CIHOLDING DEVELOPPEMENT, Société  
à responsabilité limitée au capital de 110  
000 euros, dont le siège social est 12, ave-  
nue du Château, 64800 ARROS DE NAY,  
immatriculée au Registre du commerce et  
des sociétés sous le numéro 918 237 074  
RCS PAU représentée par Monsieur David  
BREBEL. POUR AVIS. La Présidente  
L23EJ49998



19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Le 09/04/2019, l'AGE de la société **LES  
PAMPRES**, société civile au capital de  
152,45 € ayant son siège social Boulevard  
Kleber, Les Pampres - 33500 LIBOURNE

- 378 390 447 RCS Libourne a nommé  
en qualité de gérante Mme Rose, Marie  
GUILHEMANS demeurant 22 allée des  
Mouettes - 33600 PESSAC en rempla-  
cement de M. Marc GUILHEMANS.

Pour avis.

L23EJ50015



19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

La collectivité des associés de la so-  
ciété **LES PAMPRES**, société civile au  
capital de 152,45 € ayant son siège social  
Boulevard Kleber, Les Pampres - 33500  
LIBOURNE - 378 390 447 RCS Libourne  
a décidé à l'unanimité le 24/10/2023 (i)  
de transférer le siège social au 22 allée  
des Mouettes - 33600 PESSAC de sorte  
que la société sera désormais immatricu-  
lée au RCS de Bordeaux et (ii) d'étendre  
l'objet social à l'acquisition, la location, la  
mise en valeur, l'entretien et l'exploitation  
de tout immeuble bâti ou non bâti et la  
construction de tout immeuble et d'une  
manière générale, toute opérations mo-  
bilières ou immobilières pouvant se ratta-  
cher directement ou indirectement à l'ob-  
jet précité. Les articles 2 et 4 des statuts  
ont été modifiés en conséquence.

- Durée : 99 ans

- Capital : 152,45 €

- Gérante : Rose, Marie Guilheimsans  
demeurant 22 allée des Mouettes - 33600  
PESSAC.

Pour avis.

L23EJ50019



**SELARL FORZY -  
BOCHE-ANNIC - MICHON**  
Avocats  
89 rue Judaïque  
33000 BORDEAUX

## NEGRE IMMO

Société civile immobilière  
Au capital de 1000 Euros  
Siège social : 15 Place Montesquieu  
33650 LA BREDE  
RCS BORDEAUX n° 801 023 565

## AVIS DE CESSION DE PARTS ET DE MODIFICATION DES STATUTS

Par décision en date du 02 novembre  
2023 l'AGE des associés de la Société  
Civile Immobilière NEGRE IMMO l'article  
7 des statuts a été modifié après ces-  
sion des 50 parts de Madame Catherine  
STEWART à Monsieur Jonathan NEGRE  
(10 parts) et Madame HUANG Yiwen (40  
parts) en date du 7 février 2022 puis de  
la cession de 10 parts de Monsieur Jona-  
than NEGRE à Madame Yiwen HUANG en  
date du 02 novembre 2023.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour Avis

L23EJ50031

BESOIN D'AIDE  
POUR VOTRE  
ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS  
AU 05 56 52 32 13



**CM CONSEIL**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : Avenue des 44 hectares,  
33970 LEGE CAP FERRET  
914 506 605 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 02/11/2023 a décidé de modifier, à compter de ce jour, l'objet social pour toutes activités immobilières, et plus particulièrement toutes opérations d'achat, de vente, de location en matière immobilière, toutes autres prestations de services, quel qu'en soit l'objet dans le domaine immobilier ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
L23EJ50058

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## LA HORDE

Société par actions simplifiée  
au capital de 50 000 euros  
Siège social : 14 rue Poissant,  
33110 LE BOUSCAT  
893 172 239 RCS BORDEAUX

## AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision unanime des associés du 19/10/2023, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ50071

**SCP CHEPEAU LUMEAU & Associés**  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Par décisions du 02/11/2023 de la société **PASCAL TOMPS, SARL** au capital de 386.000 €, 752 996 199 RCS BORDEAUX, il a été décidé de transférer le siège social du 5, rue Bienvenue - 33700 MERIGNAC à quartier la Coulée - 97118 SAINT-FRANCOIS.  
L23EJ50078

**Exco**  
Valiance  
Audit - Expertise Comptable - Conseil

## SAINT LOUIS PHARMA

SCI au capital de 100 €  
Siège social : 10 av de la République  
33820 BRAUD-ET-SAINT-LOUIS  
843 632 373 RCS LIBOURNE

## AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 02/11/2023, l'AGE a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 34 000 €, par apport en numéraire et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.

Ancienne mention : le capital social est à cent € (100 €).

Nouvelle mention : le capital social est fixé à trente-quatre mille cent € (34 100 €).

- de remplacer à compter du jour la dénomination sociale SAINT LOUIS PHARMA par SAINT LOUIS, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

- de transférer le siège social du 10 av de la République 33820 BRAUD-ET-SAINT-LOUIS au 2 impasse du Chêne 33710 GAURIAC à compter du jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

- de modifier l'objet social à l'acquisition, la détention, la construction, la propriété, la vente, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location y compris saisonnière ou meublée, ou autrement ; De tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; De tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ; Eventuellement, et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de ventes, échanges ou apports en société ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

Modification sera faite au Greffe du TC de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L23EJ50098

**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**  
Société d'Experts  
27 Cours Lymède de Laysse  
33000 BORDEAUX  
Tel. 05 56 61 99 77

## HIC

Société à responsabilité limitée à associée unique  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 143 CRS DU MEDOC RES. SQUARE MEDOC  
BAT 1 APPT 14  
33300 BORDEAUX  
889 773 495 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions en date du 27 octobre 2023, l'associée unique a décidé de modifier :

- la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre.

- l'article 15 des statuts.

- le lieu de naissance de l'associée unique

- la première page des statuts

Pour avis La Gérance

L23EJ50102

## COGIT LGC

Société par actions simplifiée  
au capital de 395 841 euros  
Siège social : 20 Avenue Pythagore Immeuble Galilée, 33700 MERIGNAC  
402 499 701 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 26 octobre 2023, il résulte que :

- de nommer, en qualité de Présidente, la Société SC JEROME ANDRE société civile au capital de 41 328 690 euros ayant son siège social Lieu-dit Val de Pons, 83 350 RAMATUELLE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FREJUS sous le numéro 520 975 020, représentée par Monsieur Jérôme ANDRE, en qualité de Gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de la Société ALIZON PARTICIPATIONS, démissionnaire.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ50111

**CARYA**  
Société par actions simplifiée au capital de 2 001 000 €  
Siège social : 120/126 quai de Bacalan 33000 BORDEAUX  
842 953 234 RCS BORDEAUX  
Par décisions en date du 29 septembre 2023, l'Associé Unique de la société susvisée a nommé le cabinet KPMG S.A. dont le siège social est situé Tour Eqho,

2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cédex, en qualité de Commissaire aux comptes en remplacement du cabinet Ernst & Young et Autres, démissionnaire.  
Pour avis

L23EJ50132

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## GRUPE TERRAE PATRIMOINE

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
porté à 1 000 000 euros  
Siège social : 4 rue Bertrand HAURET  
33110 LE BOUSCAT  
901 885 616 RCS BORDEAUX

## AUGMENTATION DU CAPITAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30/10/2023 que le capital social a été augmenté de 998 000 euros par voie d'apport de 100 parts d'une valeur nominale de 100 euros, entièrement libérées de la Société TERRAE PATRIMOINE BORDEAUX, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 4 rue Bertrand Hauret, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX sous le numéro 882 868 946 au moyen de la création de 9 980 actions nouvelles de 100 euros chacune, entièrement libérées et attribuées à Monsieur SOEUR et Madame MARSSEROU en rémunération de leurs apports.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux mille (2 000) euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million (1 000 000) d'euros, il est divisé en 10 000 actions de 100 euros.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ50146

**CF**  
Compagnie  
Fiduciaire

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## AUTOMATIC CARS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
porté à 50,000 euros  
Siège social : 256 avenue d'Esyines  
33200 BORDEAUX  
919 141 309 RCS BORDEAUX

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 03 novembre 2023,

Du certificat délivré par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 49.000 euros par émission de 49.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 50.000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à MILLE euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à CINQUANTE MILLE euros.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ50152

## KVR CONSEILS

SAS au capital de 10 €  
Siège social : 10 ALL DU PRE DES FAUVETTES  
33700 MERIGNAC  
RCS de BORDEAUX n°9 785 298 571

En date du 30/10/2023, l'associé unique a décidé à compter du 30/10/2023 d'augmenter le capital social de 149 999 € par Apport de titres en le portant de 10 € à 150 009 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L23EJ50182

**CF**  
Compagnie  
Fiduciaire

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## Ludo's TandemSkyDive

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8 Rue Jacques Tati  
33160 SAINT MEDARD EN JALLES  
911 647 527 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 03 novembre 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 8 Rue Jacques Tati 33160 SAINT MEDARD EN JALLES au 2166 route des Trois Villages 33980 AUDENGE, à compter du 03 novembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23EJ50247

**ETUDES MOREAU**  
Notaires  
Maitre Mathias REY  
Notaire  
ETUDES MOREAU NOTAIRES

Suivant procès-verbal de décision de la **SCI GUILLEM**, SCI au capital de 5000 €, dont le siège social est situé à SAINTE TERRE (33350), 4 avenue Charles de Gaulle. Immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 513 673 251, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2023, les associés ont décidé le transfert du siège social à LEGE CAP FERRET (33970), 1 A Promenade du Tour du Phare. Radiation au RCS de LIBOURNE. Immatriculation RCS BORDEAUX

Les associés gérants M. Jean SAINT-MARTIN et Madame Florence née PU-CHEU son épouse, demeurant à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17110), 9 avenue Joseph Beteille.

Pour insertion Me Mathias REY

L23EJ50249

**THINKEO SAS** au capital de 87.741 €  
Siège social : 7 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux 883 208 142 RCS BORDEAUX Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 18 septembre 2023, il a été pris acte de la démission de Mr Quentin MARQUET de son mandat de Directeur Général et ce rétroactivement au 2 août 2023. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ50312

## VOXELIS

S.A.S. au capital de 93 750 €  
Immeuble LE TRYALIS  
9 rue de Rosny 93100 MONTREUIL  
682 015 888 RCS BOBIGNY

L'assemblée générale ordinaire des associés du 6 novembre 2023 a décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000), 122 rue de la Croix-de-Seguey.

Dénomination : VOXELIS, Forme : S.A.S., Siège : 12 rue de la Croix-de-Seguey, Président : DYDESYS, 5 - 7 chemin des Hironnelles, Z.A.C. du Paisy, Directeur Général : M. Franck POUGEON, 85 rue Kléber 33200 BORDEAUX.

En raison de son nouveau siège, la société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ50335

## C DU CAFE

SAS au capital de 50 000€  
Siège social : 167 avenue du Périgord  
33370 YVRAC  
750 134 140 RCS BORDEAUX

L'AGE du 06/11/2023 a décidé :  
- de modifier à compter de ce jour l'objet social pour le conseil aux entreprises, la création d'événements et d'organisations ainsi que la promotion d'événements commerciaux, culturelles, sportifs et l'import-export, l'achat et la vente de tous produits liés ou non à l'activité et de modifier l'article 2 des statuts.  
- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «C DU CAFE» par «GLS CONSULTING» et de modifier l'article 3 des statuts.  
- de transférer le siège social du 167 avenue du Périgord 33370 YVRAC au 37 rue des alizés 33590 VENSAC à compter de ce jour et de modifier l'article 3 des statuts.

Pour avis, le Président

L23EJ50366

Suite à l'acte de DONATION-PARTAGE en date du 16 septembre 2023 reçu par Maître Audrey PELLET-LAVEVE Notaire à BORDEAUX et une décision unanime des associés, Madame Delphine SARRAZIN épouse DOLLEANS domiciliée 6 Rue du Générale de Gaulle LUDON-MEDOC (33290), est nommée co-gérante de la société civile dénommée «SCI ANTINEA 33» au capital de 1000.00 EUR, dont le siège social est situé au 6 Rue du Générale de Gaulle LUDON-MEDOC (33290), immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 505 367 060.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ50542



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## KINGREEN GENERAL BEVERAGES - KGB

Société à responsabilité limitée au capital de 750.000 € porté à 820.500 €  
Siège social : 20, rue Jacques Prévart  
33700 MERIGNAC  
transféré 10 avenue Roger Lapébie  
33140 VILLENAVE D'ORNON.  
525 334 561 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 novembre 2023, il a été décidé, avec effet à compter du même jour :

- d'augmenter le capital social s'élevant à 750.000 euros d'une somme de 820.500 euros, par création de 705 parts sociales nouvelles de 100 euros chacune, portant le capital social à 820.500 euros divisé en 8.205 parts sociales ;

- de transférer le siège social de la société 10 avenue Roger Lapébie (33140) VILLENAVE D'ORNON.

Les articles 4, 8 et 9 ont été modifiés en conséquences

Pour avis,

Le Gérant

L23EJ50602

## ORLO HOLDING

Société par actions simplifiée  
Au capital de 13.000 euros  
Siège social : 19, Chemin de Mayne  
Pauvre 33480 BRACH  
911 592 673 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 6 novembre 2023, la collectivité des associés de la société ORLO HOLDING a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital

- Ancienne mention : Le capital social est fixé à 13.000 euros divisé en 1.300 parts égales de 10 euros chacune, entièrement libérées.

- Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à la somme de 13.000 euros divisé en 1.300 actions égales de 10 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Forme

- Anciennes mentions : Société à responsabilité limitée

- Nouvelles mentions : Société par actions simplifiée

Administration

- Anciennes mentions : Gérants Monsieur Geoffroy LAFOND et Madame Morgane LAFOND

- Nouvelles mentions : Présidente Madame Morgane MAUDUIT épouse LAFOND demeurant 19, Chemin du Mayne Pauvre 33480 BRACH

Directeur général Monsieur Geoffroy LAFOND demeurant 19, Chemin du Mayne Pauvre 33480 BRACH

Mentions complémentaires

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Mention sera faite au RCS BORDEAUX  
L23EJ50360

## NF SOLER 8

EURL au capital social de 50 000 Euros  
Siège social :  
341 avenue Vulcain  
33260 La Teste-de-Buch  
978 533 362 RCS BORDEAUX

## DEMISSION GÉRANT

Le 03/11/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Nathalie SOLER de ses fonctions de cogérante, sans remplacement. Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ50404

## SAS LARREPUNTE

Société par actions simplifiée  
au capital de 142 000 €  
Siège social : 45 Quai des Chartrons  
33000 BORDEAUX  
951 288 638 RCS BORDEAUX

- Du procès-verbal de l'AGE du 02/10/2023,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 26/10/2023 par la Banque Société Générale sud-ouest, Agence centre d'affaires régional à Bordeaux,

- Du procès-verbal des décisions du Président du 26/10/2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 3 408 000 € par émission de 35 080 actions nouvelles de numéraire, et porté de 142 000 € à 3 550 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 142 000 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 3 550 000 €. POUR AVIS. Le Président.

L23EJ50468

## SMJ

SAS au capital de 5 000 euros  
Siège social : 12 avenue des Mondaults  
33270 FLOIRAC  
899 542 013 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le Président

L23EJ50500

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'Assemblée Générale de la société FMEC IMMO, société civile immobilière au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 26 bis route de Badet 33770 SALLES, immatriculée 888 262 631 RCS BORDEAUX, a décidé en date du 02 août 2023 de transférer le siège social au 1 Bis Rue de l'Eglise 11120 GINESTAS et de modifier en conséquence les articles 4 et 7 des statuts. La société est désormais immatriculée au RCS de NARBONNE.

L23EJ50560

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

## C.U.M.A. DU HAUT BENAUGE

Agrément n° 33-451  
Immatriculation RCS BORDEAUX n°  
441109691

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 janvier 2021 a décidé du transfert du siège social de la CUMA. Initialement situé au 1 le bourg Chez M. ROCH MAYE 33450 St-Félix-de-Foncaude, le siège social est transféré au 6 le bourg Mairie de Castelvieu 33540 Castelvieu.

Pour avis, le Président, Patrick VI-GNAUD.

L23EJ50589



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## ADJONCTION ACTIVITÉ

L'actionnaire unique de la société FRANCE CARS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 8 rue du Pont de la Grave 33130 BEGLES, immatriculée 905 267 530 RCS BORDEAUX, a, en date du 10 OCTOBRE 2023, décidé d'adopter l'activité de «Entretien réparations poids lourds» à l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23EJ50601

## NUANCES UNIKALO DROME ARDECHE

SAS au capital de 100 000 €  
Siège social : 18 Avenue du Meilleur Ouvrier de France,  
33700 MERIGNAC  
887 799 625 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.

L23EJ50665



**UNIKALO DISTRIBUTION LILLE**  
SAS au capital de 200 000 €  
Siège social : 18 avenue du Meilleur Ouvrier de France, 33700 MERIGNAC  
807.953.021 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50667



**NUANCES UNIKALO SUD MEDITERRANEE**  
SAS au capital de 330 000 €  
Siège social : 18 Rue du Meilleur Ouvrier de France  
ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC  
452 087 547 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50673



**NUANCES UNIKALO VAL DE SAMBRE**  
SAS au capital de 100 000 €  
Siège social : 18 avenue du Meilleur Ouvrier de France, 33700 MERIGNAC  
830 314 365 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50677

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bordeaux

Pour avis

L23EJ50765

**FIDAL**  
AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Le 30.06.2023, l'assemblée générale des associés de la SCI PYRAMIDE, 453 872 293 RCS Bordeaux, société civile au capital social de 933.332 €, a décidé de transférer son siège social du 47 Av. Saint Amand Le Sully 11 33200 BORDEAUX au 59 B Cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX.

L23EJ50782

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**H.L.A.**

Société civile immobilière  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 28 rue d'Eprenay  
33700 MERIGNAC  
879 855 096 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 28/09/2023, la gérance de la société civile immobilière H.L.A. a décidé de transférer le siège social du 28 rue d'Eprenay, 33700 MERIGNAC au 104 rue du Grand Maurian, 33000 BORDEAUX à compter du 28/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

L23EJ50817



**NUANCES ET DECORATION NORD**  
SAS au capital de 200 000 €  
Siège social : 18 rue du Meilleur Ouvrier de France, 33700 MERIGNAC  
533 553 756 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50668



**NUANCES & DECORATION TOULOUSE**  
SAS au capital de 69 466 €  
Siège social : 18 rue du Meilleur Ouvrier de France ZI de l'hippodrome, 33700 MERIGNAC  
528 562 903 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50675



Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 25/10/2023 de **CGM VINS, SARL**, Capital : 128 125 euros, Siège social : Château du Haut Guérin, 33920 SAINT-SAVIN, 414 710 962 RCS LI-BOURNE, les associés ont décidé la révocation de Monsieur Stéphane COUREAU de ses fonctions de cogérant, à compter du 25 octobre 2023.

Monsieur Jérôme COUREAU reste seul gérant.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE.

Pour avis.

L23EJ50685

## EXCELLENCE COSMETIC

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
UNIPERSONNELLE  
AU CAPITAL DE 9 000 EUROS,  
SIEGE SOCIAL  
8, RUE PORTE BASSE  
33000 BORDEAUX  
RCS 520 091 554 BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique du 9/10/2023, Mme Magaly DUBOSC, demeurant à ANDERNOS LES BAINS (33510), 5, rue de la Palombière, « Res. AZUREA 1 » Porte 2, bâtiment C1, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Martine GOIGOUX, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis,

L23EJ50691

## QUIEN ET COMPAGNIE

SAS au capital de 161 250,00 €  
Siège social : 61 Rue Gustave Eiffel  
33560 STE EULALIE  
459 200 507 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 20/06/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,

Le Président

L23EJ50831

## UTPF

SARL au capital de 100 000 euros  
Siège social : 2 Rue Roger Touton  
33300 BORDEAUX  
RCS 451 274 906 BORDEAUX

Au terme d'une délibération en date du 01 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société sus-désignée, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Pour avis, la Gérance

L23EJ50833

**MEDITERRANEEENNE FOOD SERVICES**

Société par actions simplifiée au capital de 90 000 euros  
Siège social : 9, Chemin Touton, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Aux termes d'une décision en date du 26/06/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ50886



## HIVI

Société par actions simplifiée  
au capital de 93 000 euros  
Siège social :  
630 route de Meyney  
33141 VILLEGOUGE  
879 866 630 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 39 Allée Fructidor, Pyla-sur-Mer, 33115 LA TESTE-DE-BUCH, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Président : Monsieur Florent VERGNE, demeurant 39 Allée Fructidor, Pyla-sur-Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH



**NUANCES UNIKALO LOIRE**  
SAS au capital de 100 000 €  
Siège social : 18 Avenue du Meilleur Ouvrier de France  
ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC  
849 289 038 RCS BORDEAUX

Par l'AGO en date du 03/11/2023, il résulte que la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50670



**UNIKALO CHARENTE**  
SAS au capital de 1 376 000 €  
Siège social : Avenue du Meilleur Ouvrier de France ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC  
439 765 322 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 03/11/2023, la SAS NUANCES, au capital de 5 991 620 euros, dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France, ZI de l'Hippodrome, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 439.816.414, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Thomas PESTOURIE, démissionnaire.  
L23EJ50676

POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,  
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

[echos-Judiciaires.com](https://echos-judiciaires.com)

## TRADITION & TERROIR DISTRIBUTION - TOULOUSE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : 9 Chemin Touton, 33140 VILLENAVE D'ORNON

903 831 501 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 26/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Aux termes d'une décision unanime en date du 29/06/2023, il résulte que la société TAZITA CENTRALE D'ACHAT, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 3-5 rue du Pont des Halles - Immeuble Delta, 94150 RUNGIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 328 233 RCS CRETEIL, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Carlos REVENGA CERRO, démissionnaire.

L'article 34 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Carlos REVENGA CERRO a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société TAZITA CENTRALE D'ACHAT.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ50898



**LE 22 MD**, Société en Nom Collectif, au capital de 8 000 €, Siège social : 123 Rue Ste Catherine 33000 BORDEAUX - 899 722 896 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions unanimes du 30/10/2023, Mme Mélodie CHEN, associé en nom, a transféré la qualité d'associé à M. Diamon CHEN, sur 3919 parts et a cédé à Mme Léa REN 1 part, qu'elle détenait dans la société ci-dessus désignée. De fait, l'article 8 des statuts a été modifié. Ces transferts de parts entraînent les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié. Associés en nom : Ancienne mention : M. Diamon CHEN et Mme Mélodie CHEN, demeurant 20 rue du grand rabbin Joseph Cohen 33000 BORDEAUX

Nouvelle mention : M. Diamon CHEN, demeurant 6 Place du Palais 33000 BORDEAUX, Mme Léa REN, demeurant 106 allée des Chardonnerets 60230 CHAMBLEY

Pour avis, la gérance

L23EJ50901

## DISSOLUTIONS



### AMELIE

SAS au capital de 30 000 €, 34 BIS AVENUE FAVARD 33170 GRADIGNAN RCS BORDEAUX 440 449 080

L'AGE du 20/10/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/10/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. Michel LEBLANC, demeurant 34 Bis Avenue Favard, 33170 GRADIGNAN, et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ47685



### l'Dé Home

SARL unipersonnelle en liquidation

Capital : 1.000 euros

Siège social de la liquidation : 19 allée de la Clairière - 33740 Arès 895 324 978 R.C.S. Bordeaux

## AVIS

Aux termes de l'acte constatant ses décisions du 31 octobre 2023, l'associée unique de la Société a décidé sa dissolution anticipée et sa mise en liquidation à compter du même jour. Il a nommé en qualité de liquidateur Mme Julie Grugier, demeurant 19 allée de la Clairière à Arès (33), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Le siège de la liquidation est fixé au 19 allée de la Clairière à Arès (33), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au R.C.S. de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ49634



FIDUCIAL

SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

## SCM DUFOUR - DESSANS

Société civile de moyens en liquidation

Au capital de 6 000 euros

Siège social et siège de liquidation :

124 Rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX

822 334 108 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Nicolas DESSANS, demeurant 33 Rue Eugène Jacquet 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 124 Rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

L23EJ49639

## SARL AZEAU

société à responsabilité limitée

au capital de 7 622,45 €

siège social : 28 rue Félix le Carvenec

33780 SOULAC SUR MER  
RCS Bordeaux 342 728 805

Suivant décision du 27 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. L'assemblée a désigné en qualité de liquidateur Madame Sophie AZEAU, actuelle gérante de la société. Le siège de la liquidation a été fixé à Soulac sur Mer, 33780, 28 rue Félix le Carvenec, où la

correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ49728



### Groupe CF

Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## AQUITAINE HAUTE PARFUMERIE DIFFUSION

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 3 000 euros

Siège social : 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

33120 ARCACHON

Siège de liquidation : 13 rue du Maréchal

de Lattre de Tassigny

33120 ARCACHON

840 872 287 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

Suivant décision du 12/10/2023 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Sophie BERDAOUI, épouse BIANCHI, demeurant 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33120 ARCACHON, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33120 ARCACHON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ49839

## SCI HMOTE

Société Civile Immobilière en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social :

34 AV DE LA REPUBLIQUE

33240 VAL DE VIRVEE

Siège de liquidation :

34 AV DE LA REPUBLIQUE

33240 VAL DE VIRVEE

RCS LIBOURNE 798 100 103

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jocelyn LAVAL demeurant 34 Avenue de la République 33240 VAL DE VIRVEE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 Avenue de la République 33240 VAL DE VIRVEE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ50274

## CLÔTURES

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

## OPTIC INTER

Société à responsabilité limitée en

liquidation

au capital de 1 000 euros

Siège social :

La Ferrière Centre Commercial

33670 CREON

751 481 599 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2023 : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur BOUKLIKHA Samia, demeurant 12 Avenue François Mitterrand 33560 et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX CEDEX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ49719



## SCI MATJU

SCI en liquidation au capital de 145 000 €

Siège social : 11 rue de Feldbach

33500 ARVEYRES

Siège de liquidation : 74 avenue de Tivoli

Résidence le Parc des Séquoias bâtiment

les Anémones apt n°29 à

LE BOUSCAT (33110)

491 193 249 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale réunie le 31/10/23 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Françoise AUTIER demeurant 74 avenue de Tivoli Rés. Parc des Séquoias bât les Anémones apt n°29 à LE BOUSCAT (33110), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/10/23. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE

L23EJ49978

### MEREX YACHTS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE EN

LIQUIDATION AU CAPITAL DE 8.000 €

SIÈGE DE LIQUIDATION : 96, RUE ABBÉ

DE L'ÉPÉE 33000 BORDEAUX

343 320 974 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2023, l'Associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie DROGOU, demeurant 96, rue Abbé de L'Épée 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ49989



SERVICE  
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SO AND SO.**

Forme : SARL en liquidation.

Capital social : 1600 euros.

Siège social :

72 Rue FONDAUDEGE

33000 BORDEAUX.

450933460 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 02.11.2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Sophie VAUTHIER demeurant 6 rue Vauquelin, 33800 Bordeaux et prononcé la clôture de liquidation de la société à effet au 31.08.2023.

La société sera radiée du RCS du Bordeaux.

Le liquidateur

L23EJ50291



Compagnie Fiduciaire  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

### JLD CONSULTING SOLUTIONS

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège social : 16 rue des Arbousiers  
33980 AUDENGE  
Siège de liquidation : 16 rue des Arbousiers  
33980 AUDENGE  
900 004 722 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 02/11/2023 au 16 rue des Arbousiers, 33980 AUDENGE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Lou DELGORGÉ, demeurant 16 rue des Arbousiers, 33980 AUDENGE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L23EJ50646

SOGECA BORDEAUX  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## CABINET CHARRAUD ET CIE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 622 euros  
Siège social :  
58 quai des Chartrons  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation :  
58 quai des Chartrons  
33000 BORDEAUX  
319 309 191 RCS BORDEAUX

### Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 06/11/2023 au 58 quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marcel CHARRAUD, demeurant 58 quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ50664

## LOCATIONS GERANCES

### AUTRES

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la société **ACTUAL EMPLOI**, SAS au capital de 1 727 250 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 415 018 464 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL GIRONDE 1039**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 060 413 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 1 allée des Tourterelles 33250 PAUILLAC, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23EJ50162

### AUTRES

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la société **ACTUAL EMPLOI**, SAS au capital de 1 727 250 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 415 018 464 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL GIRONDE 1039**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 060 413 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 1 allée des Tourterelles 33250 PAUILLAC, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23EJ50163

### AUTRES

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la société **ACTUAL GIRONDE 347**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 851 512 905 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL GIRONDE 1039**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 060 413 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 170 Cours du Médoc 33000 BORDEAUX, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23EJ50164

### AUTRES

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la société **ACTUAL GIRONDE 347**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 851 512 905 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL GIRONDE 1039**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 060 413 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 25 Place Decaze 33500 LIBOURNE, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23EJ50165

### AUTRES

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la société **ACTUAL LE PIAN MEDOC 350**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 880 108 105 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL LE PIAN MEDOC 1052**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 116 496 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis Zone Ciale E. Leclerc «Les Portes du Médoc» 33290 LE PIAN MEDOC, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23EJ50166

### AUTRES

Suivant acte sous seing privé en date à LAVAL du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la société **ACTUAL LE PIAN MEDOC 351**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège

social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 880 108 139 RCS LAVAL, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL LE PIAN MEDOC 1053**, SNC au capital de 125.000 € dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 922 097 217 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis Zone Ciale E. Leclerc «Les Portes du Médoc» 33290 LE PIAN MEDOC, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

L23EJ50168



## FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par la société de fait ayant existé entre Messieurs Yves CHAMP, immatriculé sous le n° SIRET 377 494 364 00013 et Jean -François POURTAUD, immatriculé sous le n° 315 236 877 00025, à la Société P.C.I, Sarl au capital de 3 000 €, dont le siège social est 44, rue de Pessac (33000) BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux, sous le n° 517 649 414, suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 31 décembre 2009 enregistré à Bordeaux Centre, le 2 avril 2010, bordereau n° 2010/642, du fonds de commerce de négoce de plantes et de matériel y afférant situé à au 44, rue de Pessac (33000) Bordeaux, connu sous le nom de : «BONSAI BARBER», a pris fin le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

L23EJ50892

## FONDS DE COMMERCE

Suivant acte Par acte SSP du 23/10/2023, enregistré au SIE de BORDEAUX, le 24/10/2023, bordereau N° 202300037376 REF 3304P61 2023 A 08831, case N° 2023. KROUSTY LA BASTIDE SARL au capital de 1.000 €, sise 4 rue chabrely 33100 BORDEAUX N°907821631 RCS de BORDEAUX représentée par M. MAHERZI Nasred-dine a vendu à BASTIDE FAST FOOD SARL au capital de 1.000 €, sise 4 rue chabrely 33100 BORDEAUX en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX représentée par M. BOUKENDOUR Nadir un fonds de commerce de Restauration rapide, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, sis 4 rue chabrely 33100 BORDEAUX, moyennant le prix de 65.000 €. L'entrée de jouissance a été fixée au 30/10/2023. Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse des locaux et pour la correspondance chez Me Yaya GOLOKO, SEVEN AVOCATS 9 rue Gustave Courbet 75116 PARIS.

L23EJ49204

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphan YAIGRE, Notaire Associé de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 31 octobre 2023, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT le 02/11/2023 DOSSIER 2023 00038104 REFERENCE 3304P61 2023 N 5528 a été cédé un fonds de commerce par :

**Chantal Catherine FONTENEAU**, demeurant à BORDEAUX (33000)16 rue de Lachassaigne, Célibataire.

A :

**PHARMACIE TOURNAY**, siège à BORDEAUX (33000)40 allées de Tournyidentifiée au SIREN sous le numéro 978115160 et RCS BORDEAUX.

Fonds : officine de pharmacie exploitée à BORDEAUX (33000), 40 allées de Tourny, nom commercial PHARMACIE TOURNAY. Titulaire immatriculée RCS BORDEAUX, sous le numéro 383690591, numéro I.N.S.E.E. 383690591, numéro SIRET 38369059100029, code NAF 523A.

PRIX 250.000,00 EUR, éléments incorporels 247.000,00 EUR, éléments corporels 3.000,00 EUR,

PROPRIETE JOUISSANCE le 01/11/2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ50118



Par ASSP du 23/10/2023, enregistré le 27/10/2023 au SDE de Bordeaux, dossier 2023 00037578 réf 3304P61 2023 A 08863,

**Monsieur Aurélien ABAD**, résidant 65 rue de Montuset 33140 CADALJAC, a cédé à la société **SCARPA SHOES**, SARL au capital de 1 500 euros dont le siège social est 290 Boulevard de la Plage 33120 ARCACHON, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 922 695 523,

Son fonds de commerce de vente de chaussures, vêtements et accessoires qu'il exploitait au 290 Boulevard de la Plage 33120 ARCACHON sous l'enseigne CHAUSS'MODE.

Cette vente a été consentie au prix de 128 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 122 280 € et aux éléments corporels pour 5 720 €

Date d'entrée en jouissance le 23/10/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet SELARL Cgavocats, 26 rue Beck 33800 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ50297

Suivant acte reçu par Me Mathieu CALVEZ, le 26 octobre 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 31 octobre 2023, Dossier 2023 38036 réf : 3304P61 2023N 05529,

La société dénommée « **L.B.M** », Société par actions simplifiée au capital de HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-TROIS EUROS (8.333,00 €), dont le siège social est à BORDEAUX (33200), 14 rue du 8<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX et identifiée sous le numéro unique d'identification 893 659 698.

A cédé à :

La société dénommée « **MAMAMIAM** », Société par actions simplifiée au capital de UN EUROS (1,00 €), dont le siège social est à FLOIRAC (33270), CHE Riche-lieu. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX et identifiée sous le numéro unique d'identification 977 928 423.

**Le fonds de commerce de restauration, exploité à BORDEAUX (33000), 87 cours de l'Argonne, connu sous le nom de « La Barquette du Chef ».**

Moyennant le prix de 32.000,00 €, savoir :

- Aux éléments incorporels pour VINGT -CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE EUROS (25.960,00 €) ;

- Aux éléments corporels pour SIX MILLE QUARANTE EUROS (6.040,00 €).

Le cessionnaire aura la propriété du fonds cédé à compter du jour de la signature de l'acte et il en aura la jouissance à compter de l'obtention du récépissé d'enregistrement de sa déclaration de mutation de licence par la mairie datant d'au moins quinze jours.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Mathieu CALVEZ

L23EJ50331



Paquier & associés

Par ASSP du 15/10/2023 enregistré au SIE BORDEAUX le 02/11/2023 dossier 2023 00038002 référence 3304P61 2023 A 08947

**HCGC**, SAS au capital de 6150€ sise 192 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n°803725084

A cédé à **LA FEVERIE**, SASU au capital de 1500€ sise 7 avenue de Guitayne ZA du Courneau 33610 CANEJAN immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n°91385557

Moyennant le prix de 35000€ s'appliquant aux éléments incorporels pour 100481€ et aux éléments corporels pour 249519€ ses branches d'activités de création et fabrication de chocolats hauts de gamme dénommé «HCGC» et de site marchand pour la vente de chocolats et confiseries hauts de gamme initialement exploités au 199-201 Rue Fondaudège à BORDEAUX (33)

Entrée en jouissance : 01/08/2023

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 7 avenue de Guitayne ZA du Courneau 33610 CANEJAN pour la validité et pour la correspondance

L23EJ50424



NOTAIRES DU JEU DE PAUME

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jules HOUZELOT, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 31 octobre 2023, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 3 novembre 2023. Dossier 2023 00038213 référence 3304P61 2023 N 05541, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SAINT LOUBES OPTIQUE**, dont le siège est à SAINT-LOUBES (33450) 54 avenue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 793767831 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée **AES OPTICIENS**, dont le siège est à SAINT-LOUBES (33450) 54 avenue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 979303203 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de optique lunetterie sis à SAINT-LOUBES (33450), 54 avenue de la République, connu sous le nom commercial «A vue d'oeil».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (137 500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'OFFICE NOTARIAL, 23 avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ50481

ABONNEZ VOUS



MAITRE Thomas BUGEAUD

NOTAIRE

## AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Thomas BUGEAUD, le 2 novembre 2023, enregistré à BORDEAUX, le 06 novembre 2023, sous la mention 2023N05600.

La société «**LES PORTES EN 5**», société par actions simplifiée au capital de VINGT MILLE EUROS (20.000,00€) dont le siège social est à LE TAILLAN MEDOC (33320) 83A avenue de Soulac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 838 622 736,

A cédé à

La société dénommée «**LA TABLE DES BORS**», société à responsabilité limitée, au capital de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €), dont le siège social est à LE TAILLAN MEDOC (33320), 10 rue Georges Bizet, représentée par Monsieur Nicolas BORIES et Monsieur Kevin BORIES deux seuls associés,

Le fonds de commerce de restauration rapide et traditionnelle sur place, à emporter et à livrer, exploité à LE TAILLAN MEDOC (33320) 83A avenue de Soulac, département de la Gironde, connu sous le nom d'enseigne «L'Instant Sushi».

Moyennant le prix de 210.000,00 €, comprenant les éléments incorporels pour 144.630,00€ et le matériel et mobilier commercial pour 65.370,00€.

Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Thomas BUGEAUD, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ50715



Rue de Québec 49300 CHOLET

### ANNONCE LEGALE

Suivant acte SSP en date du 04/10/2023, enregistré par le Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX, le 11/10/2023, Dossier 2023 00035845, référence 3304P61 2023 A 08464,

La Société LCA CHANTEUR - KA, SAS au capital de 2 000 €, siège : 4 rue Emile Zola 33110 LE BOUSCAT, 828 705 814 RCS BORDEAUX,

A CEDE

A la Société L'AUDITION GIRONDINE, SAS au capital de 10 000 €, siège : 1 place Gambetta 33340 LESPARRÉ-MEDOC, 979 598 737 RCS BORDEAUX,

Un fonds de commerce «achat, vente, application de toutes prothèses auditives, adaptation d'embouts, tous matériels de protection contre le bruit» exploité à l'angle de la place Gambetta et 1 rue Michel Castera 33340 LESPARRÉ-MEDOC, moyennant le prix de 45 500 euros.

La date de transfert de propriété a été fixée à compter du 04/10/2023 et la date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement à compter du 15/09/2023.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Les oppositions seront reçues, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds cédé situé à l'angle de la place Gambetta et 1 rue Michel Castera 33340 LESPARRÉ-MEDOC, pour validité et pour correspondance.

POUR AVIS

L23EJ50788

### REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur **Fernand ANGOSO**, retraité, né à IRUN (ESPAGNE), le 16 février 1956, et Madame **Marie-Agnès FOSSES**, assistante sociale, née à BAYONNE (64100),

le 15 juillet 1959, demeurant ensemble à TALENCE (33400), 29 rue de Caudères, mariés à la Mairie de TALLER (40260), le 09 septembre 1983, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Alain PETGES, notaire à CASTETS (40260), le 31 août 1983, ont procédé à un changement partiel contenant mise en communauté de divers biens appartenant en propre à Madame ANGO-SO.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me François PETGES, notaire à CASTETS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me François PETGES

L23EJ49706

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Mme Chantal CHASSAGNEVIROL, retraitée et M Régis CHASSAGNEVIROL retraité, demeurant ensemble à VILLENAVE D'ORNON (33140), 1 allée Franz Liszt, nés : Mme à LIBOURNE (33500) le 8 octobre 1952 et M à SAINT SEURIN SUR L'ISLE (33660) le 8 août 1949, mariés à la mairie de BAYAS (33230), le 13 octobre 1973 initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant. L'acte a été reçu par Maître J-M LABORIE, notaire à EYSINES (33320), le 27 octobre 2023. Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître LABORIE, 23 route de Pauillac (33320 EYSINES), où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de 3 mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

L23EJ49859



OFFICE NOTARIAL SUD GIRONDE

37 crs du marechal FOCH 33720 PODENSAC Tel : 05 56 27 08 59

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Anthony GAJAC, salarié boucher, né à TOULOUSE (31100), le 10 octobre 1991 et Madame Marine Laurence Christianne EMILE DIT BIGAS, gérante de société, née à CASTRES (81100), le 17 octobre 1993, demeurant ensemble à BARSAC (33720), 5 Doucet, mariés à la Mairie de NOAILLAN (33730), le 27 mai 2017, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens. L'acte a été reçu par Me Sonia DUMAS, notaire à PODENSAC, le 23 octobre 2023. Les oppositions seront

reçues en l'étude de Me Sonia DUMAS, notaire à PODENSAC, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Sonia DUMAS

L23EJ49917

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Stéphane BOULON, Notaire à LE TAILLAN-MEDOC, 45 Avenue de Soulac, le 2 novembre 2023,

Monsieur Simon CAPEL, directeur d'agence, né à AGEN (47000), le 4 février 1987 et Madame Elise Odeline NEMBRINI, responsable qualité, née à AGEN (47000), le 19 mai 1996, son épouse, demeurant ensemble à LE PIAN-MEDOC (33290), 88, Impasse Bidouet mariés à la mairie de LE PIAN-MEDOC (33290), le 22 juillet 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable

Ont changé de régime matrimonial et adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens des articles 1536 à 1543 du Code Civil.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ50121

### AUTRES ANNONCES

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, les **consorts ROYE** avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont ils sont propriétaires :

Sur la commune de **ROMAGNE** (Gironde), les parcelles suivantes :

Section A N° 172 Adresse ou lieudit A Riortod Contenance 11 a 60 ca

Section A N° 333 Adresse ou lieudit Sauvagnac Contenance 03 a 70 ca

Contenance totale 15 a 30 ca

Moyennant le prix principal de DEUX CENTS EUROS (200,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de ROMAGNE de cet avis de vente, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Patrick LATAPYE, notaire à BRANNE (33420), 43 rue Emmanuel Roy, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivalra à un refus de l'offre de vente.

L23EJ50141

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

# AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 juin 2017, et un codicille en date du 17 mai 2022.

**Monsieur Christian AUDIGNON**, en son vivant retraité, veuf de Madame Simone NECTOUX, demeurant à LANGON (33210) 6 impasse du cerf-volant.

Né à PORT-SAINT-MARIE (47130), le 3 décembre 1944.

Décédé à BAZAS (33430) (FRANCE), le 25 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Isabelle DELPON, Notaire au sein de la SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE dénommée «Chantal LALANNE, Marc PERROMAT notaires associés», titulaire d'un office notarial à LANGON (Gironde), 60 cours des fossés, le 22 septembre 2023,

Un acte de de contrôle de la saisine du légataire a été reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 19 octobre 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ50253

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, **Madame Marie Bénédicte PERROY** demeurant à CAZATS (33430) 85 impasse Pascaut, avise de son intention de mettre en vente un terrain boisé dont elle est propriétaire sur la commune de **CAZATS** (33430) cadastré section WC numéro 27 lieudit Le Moulin pour 1ha 42a 29ca et section WD numéro 49 lieudit Le Christian pour 5a 40ca. Prix principal MILLE CINQ CENT EUROS (1.500,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe. Affichage en mairie le 27 octobre 2023.

Dans les deux mois de cet affichage, tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain, peut faire connaître l'exercice de son droit de préférence au prix et conditions fixés par le vendeur par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Anne MADEC, notaire à CAPTIEUX (33840), 16 route de Bazas, dûment mandaté à cet effet.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivalra à un refus de l'offre de vente.

L23EJ50265

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ31834 du 14-07-2023, concernant la société **GFA DU CHATEAU BAFFORT**, il convient de lire : Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE. L23EJ49588

Additif à l'annonce parue le 03/11/2023, concernant la société RENOVERIDIS, il y avait également lieu de lire : Directeur Général : M. Ezzedine ZAÏER, 16 avenue de la Libération 33310 LORMONT

L23EJ49933

RECTIFICATIF à l'annonce n° L23EJ48233 parue le 27.10.2023, concernant la société **ACTIIM - SAS** - capital : 7.622,45 € - Siège : BORDEAUX (33200) 21 Rue Pasteur - RCS Bordeaux 421 353 244. Il aurait lieu de lire « [...] a décidé de nommer, en qualité de Présidente pour une durée illimitée, la Société GACD - SARL - capital : 5.000 € - Siège : BORDEAUX (33300) 15 rue Charles Durand Appt 303 - RCS Bordeaux 978 377 299, représentée par Monsieur Guillaume AMATO. »

L23EJ50187

Rectificatif à l'annonce L23EJ46826 parue le 20-10-2023, concernant la cession du fonds de commerce entre **M. ROUSSEAU** et **Mme COUTANT** au profit de la société **CATELLANI**, pour le «RELAIS PUGNACAIS» : Contrairement à ce qui a été indiqué, les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Anne-Marie BALFET, notaire à LIBOURNE (33500), 40 allée Robert Boulin, où domicile a été élu à cet effet

L23EJ50392

## ADDITIFS

Additif à l'annonce L23EJ49311 du 3 novembre 2023 sur Echos Judiciaires Girondins concernant **LE CHALET SAINT GEORGES** il faut ajouter : **Par acte sous seing privé en date à Bordeaux du 30 octobre 2023.**

L23EJ49816

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2023)

**SARL NELSOLS AQUITAINE**, 3 Avenue de la 5<sup>ème</sup> République, Cantenac, 33460 Margaux-Cantenac, RCS BORDEAUX 514 884 626. Pose de revêtements de sols travaux de rénovation et de peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302552912060

**SARL L'AGENCE A LA MAISON**, 11 Avenue de la Machinotte, 33950 Lège -Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 519 999 429. Agence immobilière, achat, vente, échange, location, sous-location, en nu ou en meublés bâtis, de fonds de commerce, la gestion immobilière, formation professionnelle, création d'un réseau de franchise. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302552912063

**SARL LA P'TITE LAITERIE**, 26 Cours Balguerie Stutzenberg, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 912 238 920. Achat stockage vente en état ou après transformation la préparation le conditionnement la commercialisation de tous produits laitiers et ses dérivés plus généralement elle exerce toute action pouvant directement ou indirectement en tout ou partie se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation soit seule soit en participation ou association sous quelque forme que ce soit et soit directement par cession location ou régie soit au courtage soit à

la commission la société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation directe ou indirecte des biens et des droits dont elle est propriétaire et notamment le placement des fonds sociaux la création, l'acquisition la location la prise à bail l'installation et l'exploitation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302552912075

**SARL COSMOPOLITE**, 31 Rue des Fonderies, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 848 226 320. Vente au détail de chaussures et maroquinerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 octobre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302552912072

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2023)

**SAS CIRCOULEUR**, 17 Rue du Commandant Charcot, Ecoparc, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 825 283 039. La commercialisation, l'industrialisation, la conception, la composition et l'élaboration de peinture, de produits chimiques de base, d'emballage et d'accessoires nécessaires à la fabrication de Ces produits, lutte contre le gaspillage des peintures et produits chimiques de base ; recyclage de peintures usagées. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 octobre 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 8 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302552912069

**SARL LIMAK**, 60 Cours de Québec, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 815 081 534. Restauration rapide (sans vente de boissons alcoolisées). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302552912066

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE  
CESSION

(Jugement du 02 novembre 2023)

**SAS SOCIETE NOUVELLE PLEBAC**, 10 Rue Ferdinand Lesseps, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 538 437 583. Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises industrielles Commerciales ou financières gestion achat et vente de Ces participations par tous moyens toutes activités ayant trait au conseil en matière financière gestion et organisation administrative et commerciale. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302552631263

**SARL PLEBAC**, 10 Rue Ferdinand de Lesseps, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 453 128 944. Bâtiment second oeuvre, traitement Acoustique pose de plafonds et cloisons sèches couverture, plomberie, Etanchéité. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302552631260

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 25 octobre 2023)

**SAS HUMBLLOT**, 5-7 Rue Pierre et Paul Riquet, 33610 Canéjan, RCS BORDEAUX 512 909 169. 1<sup>ère</sup> : activité créée : exploitation par création acquisition ou location gérance de tous fonds de commerce de traiteur, débit de boissons non alcoolisées, hôtel, fabrication et commercialisation de conserves et de tous produits alimentaires, négoce, 2<sup>ème</sup> : activité achetée : traiteur, préparation de repas ou plats cuisinés et pâtisserie, livrés ou servis à domicile, fabrication. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

13302552724338

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

(Jugement du 02 novembre 2023)

**SARL PLEBAC**, 10 Rue Ferdinand de Lesseps, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 453 128 944. Bâtiment second oeuvre, traitement Acoustique pose de plafonds et cloisons sèches couverture, plomberie, Étanchéité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.  
13302552631257

**SAS SOCIETE NOUVELLE PLEBAC**, 10 Rue Ferdinand Lesseps, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 538 437 583. Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises industrielles Commerciales ou financières gestion achat et vente de Ces participations par tous moyens toutes activités ayant trait au conseil en matière financière gestion et organisation administrative et commerciale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.  
13302552631266

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF  
(Jugement du 31 octobre 2023)

**SARL AQUITAINE PRIMEURS**, Quai de Paludate Bp 5, Min de Brienne Case 3, 33076 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 398 107 011. Vente en gros de fruits et légumes et de produits frais. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541330

**SAS LES LIVREURS PLUS (LLP)**, 52 / 54 Avenue de Saint-Médard, Res Pavillon Grandlouis, Bât A, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 911 831 956. Transport de marchandises, déménagement ou location de véhicule avec chauffeur, destiné aux transports de marchandises à l'aide d'un véhicule n'excédant pas 3,5 tonnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541394

**SARL SOCIETE TRAVAUX ET PROJETS (S.T.E.P.)**, 3bis Allée des Cerisiers, 33650 Saint-Médard-D'Eyrans, RCS BORDEAUX 529 222 978. Toute activité de second oeuvre dans le secteur du bâtiment plomberie peinture vitrerie plâtrerie pose plancher. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541338

**TIBI Khalil**, 55 Rue du Jardin Public, Centre d'Affaires du Jardin Public, 33000 Bordeaux. Travaux De Couverture D'Étanchéification Maçonnerie Générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541343

**SARL ABDA COIFFURE**, 39 Cours de la Mame, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 793 364 647. Salon de coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541346

**SAS TOUT BONNEMENT COMMERCIAL (TBC)**, 10 Rue Montgolfier, Zone Artisanale, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 799 344 551. Conception fabrication l'achat la vente l'importation l'exportation de tous produits dans le domaine de l'audiovisuel de l'électronique en général du design et de l'agencement intérieur et extérieur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541349

**SAS 56 PALUDATE**, 56 Qu de Paludate, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 799 554 787. Discothèque. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541352

**SARL MAPTOGO**, 932 Rue de la Forêt, 33880 Cambes, RCS BORDEAUX 802 197 178. Achat et vente de produits et équipements par tous moyens et notamment ceux du commerce électronique, tant en France qu'à l'étranger. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541354

**SARL MECA LUCMAU**, 23 Route de Mont de Marsan, 33840 Captieux, RCS BORDEAUX 809 745 599. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers, mécanique générale, entretien, maintenance et mise en service des Climatiseurs des véhicules automobiles, récupération des fluides des systèmes de climatisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541357

**SARL PLATRIERIE AQUITAINE**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 642 280. Plâtrerie, peinture et nettoyage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541360

**SARL KOALABOIS**, 14 Avenue Descartes, Parc Fontaudin, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 814 149 779. Travaux de Fabrication, d'agencement et de pose de Menuiseries. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541363

**SAS LIBRAIRIE ANCIENNE DU SUD GIRONDE**, 51 Place de la Cathédrale, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 819 277 575. Achat vente de livres anciens , modernes et d'occasion , produits et objets du patrimoine neufs et d'occasion , produits d'arts graphiques et dérivés (vente en ligne , sédentaire et ambulante). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541366

**SARL DOMINOTIQUE**, 212 Avenue de Tivoli, le Patio Espace de Coworking, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 824 981 864. Travaux d'installation électrique dans tous les locaux notamment électricité générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541369

**SARL 2st**, 38 Rue Jean Pages, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 829 077 247. Travaux de pavage, dallage et coulage de béton. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541372

**SARL CHABOT TP**, 9 Avenue de la Libération, 33410 Beguey, RCS BORDEAUX 844 462 143. Travaux de terrassement, assainissement, Dessouchage, démolition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541375

**SARL Méca d'auto mobile**, 1 Rue Olivier Guinet, 33780 Soulac-Sur-Mer, RCS BORDEAUX 851 938 993. Réparation et entretien de tous types et marques de véhicules particuliers ou professionnelles à leur domicile ou sur leur lieu de travail réparation entretien dépannage diagnostique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541379

**ALILOU Moha**, 23b Rue Victor Hugo, 33440 Ambarès-Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 812 447 795. Entrepreneur Espaces Verts. Arrachage Et Vente De La Gentiane, Cueillette De Tous Produits Du Sol. Soutiens Aux Cultures, Tous Travaux Agricoles Et Viticoles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541382

**SAS PLM EXPRESS**, 41 Rue Roger Blouin, Res Montferand Appartement 10, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 892 618 257. L'activité de transport public routier de marchandises de moins de 3.5 tonnes et de location de véhicules avec conducteur, les transports routiers de personnes, le transport de marchandises pour le compte d'autrui, les prestations de services se rapportant aux opérations de transports routiers, l'achat et la vente de produits, matériels, fournitures et accessoires se rapportant à l'activité de transports routiers, l'importation et l'exportation de toutes marchandises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541386

**SAS VENGA EURO TRADING**, 8 Chemin de la Grange, Zone Industrielle Mal-leprat, 33650 Martillac, RCS BORDEAUX 898 779 152. Commerce de gros, semi gros et détails de produits non alimentaires et alimentaires, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant favoriser son développement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541389

**THIVEL Julien**, 37 Rue Sauternes, 33185 le Haillan, RM 822 661 526. Travaux De Maçonnerie Générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541392

**SARL L'ALIOS**, 13 Rue Galilée Zone Industrielle, la Morandière, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 434 149 092. Restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
13302552541335

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 03 Novembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

**S.C.I. 252 RÉPUBLIQUE** 252 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE 33200 BORDEAUX Activité : Location de logements immatriculé sous le n° RCS : 452 659 238 SIRET : 452 659 238 00011 Fixe provisoirement au 05 juillet 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, demeurant 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel la SCP SILVESTRI - BAUJET prise en la personne de Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SCP SILVESTRI-BAUJET prise en la personne de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L23EJ50103

Par jugement en date du 03 Novembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**Madame Danielle BAUDAS**, 4 place de la Mairie 33124 AUROS Profession : Infirmière libérale entrepreneur individuel SIRET : 534 816 988 00024

Fixe provisoirement au 31 décembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication

du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L23EJ50105

Par jugement en date du 03 Novembre 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**Association ENERGIE DANSE MEDOC** Activité : Enseignement culturel 5 place du Maréchal Foch 33340 LES-PARRE MEDOC SIRET : 521 041 244 00026

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>  
L23EJ50106

Par jugement en date du 03 Novembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de sauvegarde de :

**Monsieur Yahia KHAIDA** 121 avenue du Périgord 33370 YVRAC

Selon les modalités suivantes :

Fixe la durée du plan de continuation à 10 ans,

Dit que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

Concernant la 1<sup>ère</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 11 609,55 euros soit un pourcentage de 5% ;

Concernant la 2<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 23 219,09 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 3<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 23 219,09 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 4<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 23 219,09 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 5<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 23 219,09 euros soit un pourcentage de 10% ;

Concernant la 6<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 25 541,00 euros soit un pourcentage de 11% ;

Concernant la 7<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 25 541,00 euros soit un pourcentage de 11% ;

Concernant la 8<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 25 541,00 euros soit un pourcentage de 11% ;

Concernant la 9<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 25 541,00 euros soit un pourcentage de 11% ;

Concernant la 10<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 25 541,00 euros soit un pourcentage de 11% ;

Dit que les échéances seront réglées le 3 novembre de chaque année, à compter du 3 novembre 2024.

Dit que les créances inférieures à 500 euros seront payées immédiatement dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
L23EJ50109

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER  
DE NOTRE JOURNAL  
ABONNEZ-VOUS !



Par jugement en date du 03 Novembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de sauvegarde de :

**Société en commandite simple K IMMO** Activité : acquisition et gestion immobilière de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire 121 Avenue du Périgord 33370 YVRAC BORDEAUX RCS de Bordeaux : 810 797 548

Selon les modalités suivantes :

Fixe la durée du plan de continuation à 10 ans.

Dit que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

\* Concernant la 1<sup>ère</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 32 858,14 euros soit un pourcentage de 5% ;

\* Concernant la 2<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 65 716,28 euros soit un pourcentage de 10% ;

\* Concernant la 3<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 65 716,28 euros soit un pourcentage de 10% ;

\* Concernant la 4<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 65 716,28 euros soit un pourcentage de 10% ;

\* Concernant la 5<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 65 716,28 euros soit un pourcentage de 10% ;

\* Concernant la 6<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 72 287,91 euros soit un pourcentage de 11% ;

\* Concernant la 7<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 72 287,91 euros soit un pourcentage de 11% ;

\* Concernant la 8<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 72 287,91 euros soit un pourcentage de 11% ;

\* Concernant la 9<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 72 287,91 euros soit un pourcentage de 11% ;

\* Concernant la 10<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement est fixée à 72 287,91 euros soit un pourcentage de 11% ;

Dit que les échéances seront réglées le 3 novembre de chaque année, à compter du 3 novembre 2024.

Dit que les créances inférieures à 500 euros seront payées immédiatement dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan :  
Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX  
L23EJ50112

Par jugement en date du 03 Novembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Madame Franceline Aude LABUZAN épouse COUTANT** Profession : Elevage de volailles LA POUL'O BIO Lieudit «Nautey» 33190 NOAILLAC RCS : SIRET : 750 669 509 00010

adopté le 28 août 2020

Selon les modalités suivantes :

«le paiement de l'annuité 2023 interviendra au plus tard le 31 décembre 2023 ainsi que pour chacune des annuités suivantes et ce jusqu'à la dernière échéance du plan en 2032».

Commissaire à l'exécution du plan :  
S.E.L.A.R.L. EKIP' Prise en la personne de Me MANDON 2, Rue de Caudéran 33000 BORDEAUX  
L23EJ50114

## MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



### À CEDER FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET À EMPORTER

Les offres devront impérativement être adressées entre les mains de Monsieur le Juge Commissaire, près le Tribunal d Commerce de Bordeaux, lors de son audience qui aura lieu le 22/11/2023 à 9h, Place de la Bourse 33000 Bordeaux

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

Référence : 44333

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [laurie.ladeuix@ekip.eu](mailto:laurie.ladeuix@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À CEDER**  
**MATERIEL ET TECHNOLOGIE**  
**PERMETTANT LA CONCLUSION**  
**DE TRANSACTIONS**  
**COMMERCIALES**  
**A MERIGNAC CEDEX (33706)**  
Parc Innolin, 3 rue du Golf  
BP 20145

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709, 33007 Bordeaux **avant le 24/11/2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

Référence : 42554

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [laurie.ladeuix@ekip.eu](mailto:laurie.ladeuix@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT LA PARUTION  
DE VOTRE DANS NOTRE JOURNAL  
PUBLICITE PUBLICITE TOUTS LES VENDREDIS



**1 Publicité**

vous donne une Maxi visibilité

**1 Diffusion**

chez tous les acteurs économiques de la région

**1 Tarif**

très attractif

**POUR VOTRE**  
**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

# Lanceurs d'alerte en droit du travail

En matière de droit du travail, l'organisme compétent pour recevoir les signalements des lanceurs d'alerte est la direction générale du travail.

**U**n lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue certaines informations sur des faits répréhensibles obtenues dans le cadre de ses activités professionnelles ou dont il a eu personnellement connaissance, et qu'il signale de bonne foi et sans contrepartie financière directe. Le lanceur d'alerte bénéficie de la confidentialité de son identité et d'une irresponsabilité civile et pénale. Il bénéficie également d'une protection spécifique contre les sanctions disciplinaires et le licenciement.

Pour les manquements relevant de la réglementation en matière de droit du travail, le service compétent pour recevoir les signalements est la direction générale du travail.

L'alerte doit porter sur des faits qui se sont produits ou pour lesquels il existe une forte probabilité qu'ils se produisent. Il ne peut s'agir de simples dysfonctionnements dans l'entreprise.

La direction générale du travail n'est cependant pas compétente pour traiter des alertes sur les produits ou procédés de fabrication présentant des risques. Elle n'est pas plus compétente pour le signalement des prises illégales d'intérêt qui relève de l'Agence française anticorruption.

La procédure d'alerte ne se substitue pas à la saisine du conseil des prud'hommes. La direction générale du travail n'est ainsi pas compétente lorsque le litige est la conséquence du signalement et non son objet.

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, dans lesquelles il n'existe pas de procédure de recueil et de traitement des signalements, l'alerte peut être adressée directement à la Direction générale du travail par courrier postal ou par courriel à (alerte-travail@travail.gouv.fr). L'envoi par courriel doit recourir à un système de chiffrement pour garantir la confidentialité. ■

## Référence

Communiqué du ministère du travail du 11 août 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AOÛT 2022	AOÛT 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,38	118,89	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	112,63	118	+ 4,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 986,23	-1,0%	7,9%	8,9%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 300,13	-1,2%	6,6%	7,5%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 153,37	0,2%	9,5%	12,0%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 383,78	1,7%	14,2%	15,2%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 291,60	2,1%	39,8%	39,3%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 410,04	-1,1%	-0,6%	1,5%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 152,64	-0,5%	8,8%	12,0%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 571,03	-2,5%	-1,5%	-1,7%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	32 271,82	4,1%	23,7%	17,2%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 057,27	-1,7%	-1,0%	-0,7%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,40	0,0%	-1,0%	51,2%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	9,28	-9,3%	-5,8%	-7,2%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	-5,9%	-29,5%	1,3%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,55	4,9%	124,1%	133,9%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	460,00	-3,4%	-3,0%	1,8%	530,00	450,00	8,3%
EAUX DE ROYAN	84,50	0,6%	2,4%	5,6%	94,00	76,50	7,2%
EUROPLASMA	0,03	231,7%	-96,1%	-99,1%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,24	-41,5%	-84,1%	-85,6%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,43	-2,3%	-23,3%	-10,2%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,71	-30,5%	-64,6%	-67,8%	7,12	1,58	-
GPE PAROT (AUTO)	2,78	11,2%	29,9%	23,6%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,54	-12,3%	-44,8%	-52,1%	22,70	11,30	-
HUNYVERS	13,55	0,0%	14,3%	23,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,12	-15,9%	-79,2%	-81,6%	13,95	1,44	-
I2S	5,30	-3,6%	-13,1%	-3,6%	6,45	4,84	2,6%
IMMERSION	2,06	0,0%	-19,5%	-51,0%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,05	-17,2%	-71,0%	-72,4%	0,26	0,05	-
KLARSEN DATA	2,37	-34,9%	53,9%	28,0%	3,86	1,47	-
LECTRA	26,20	5,4%	-25,6%	-20,0%	40,70	21,90	1,8%
LEGRAND	83,34	-3,5%	11,4%	12,9%	93,00	75,22	2,3%
MON COURTIER ENERGIE	6,55	5,6%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,17	88,9%	-57,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,00	-4,8%	-7,1%	-10,3%	15,50	12,85	2,7%
POUJOLAT	17,80	-15,2%	-36,0%	-25,8%	32,60	17,80	1,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,77	0,3%	14,2%	-7,6%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	6,14	3,7%	70,6%	36,7%	6,48	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



## ANTICIPEZ PLUTÔT VOTRE SUCCESSION.

Découvrez notre dernier film en scannant  
le **QR CODE** avec votre téléphone.

---

Plus d'infos sur  
[chambre-gironde.notaires.fr](http://chambre-gironde.notaires.fr)



Chambre des notaires  
de la Gironde